

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

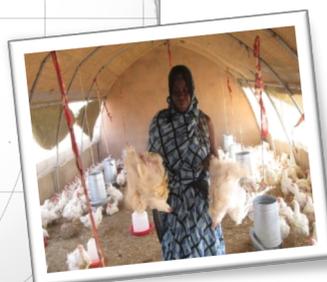
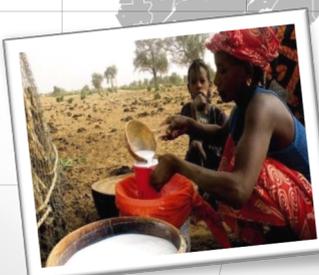
Honneur - Fraternité - Justice

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES " M.E.F "

COOPERATION - MAURITANIE - BAD

RAPPORT FINAL

**ETUDE SUR LES FILIERES AVICOLE, LAIT ET
DATTES EN MAURITANIE / " DGPSP "**



PERIODE : Décembre 2016 - Février 2017

Consultant : Cabinet : Mauritanie 2000 Sarl - Ilot D 20- BP 3056- Nouakchott

TABLE DES MATIERES

Liste des acronymes	9
RESUME EXECUTIF	12
FILIERE DATTES	16
1. INTRODUCTION	17
1.1 Justification de la mission	17
1.2 Objet de l'étude.....	17
1.3 Approche méthodologique.....	18
1.4 Déroulement de la mission.....	19
1.4.1 Phase Préparatoire et d'analyse documentaire.....	20
1.4.2 Phase de terrain.....	19
2. IMPORTANCE DE LA FILIERE DANS L'ECONOMIE NATIONALE	20
2.1 Contexte.....	20
2.2 Dynamique démographique.....	20
2.3 L'état de pauvreté des milieux urbain et rural.....	21
2.4 Les performances de l'agriculture : production végétale.....	21
2.5 La situation alimentaire dans le pays.....	22
2.6 La situation nutritionnelle.....	23
2.7 Analyse du marché : Productions et performances, importations (valeur, volume et évolution), les circuits de commercialisation, etc.....	25
2.7.1 La phœniciculture à travers les zones de moyens d'existence.....	25
2.7.2 Les Zones de production : Superficie et nombres de pieds.....	27
2.7.3 Les ménages producteurs.....	27
2.7.4 La productions de dattes et performances.....	27
2.7.5 Importations de dattes.....	29
2.7.6 Incidence de la Filière dans l'économie nationale, en particulier dans la stratégie de lutte contre la pauvreté (sécurité alimentaire, emplois, revenus, emploi des femmes, etc.).....	30
2.7.8 Le Potentiel de croissance de la filière.....	30

3.	Analyse des Politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat.	30
3.1	Les Stratégie de développement.	30
3.2	Programmes et Projets en cours.	38
	RENOUVELLEMENT DES OASIS	38
	USINE DE CONDITIONNEMENT DE DATTES ET LEGUMES.	39
3.3	Enseignement et conclusions des politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat pour la filière dattes	42
4.	L'organisation de la Filière.	46
4.1	Les acteurs directs de la Filière.	46
4.1.1	Les Producteurs.	46
4.1.2	Les Commerçants.	47
4.1.3	Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE).	47
4.2	Les acteurs indirects.	48
4.2.1	Les Institutions de la Société Civile :	48
4.2.2	Le secteur privé :	48
4.2.3	Les Groupements, Coopératives et Associations de femmes :	48
4.2.4	Les Associations socio professionnelles.	48
4.3.	Collecteurs et négociants.	48
4.4	Les transformateurs primaires et industriels.	49
4.5	Distributeurs (transporteurs, grossistes et détaillants).	50
4.6	Les Prestataires de services.	51
4.6.1	Les Fournisseurs.	51
4.6.2	Les transporteurs.	51
4.6.3	Rôle de la femme dans le milieu oasien.	51
4.7	Organismes intervenant dans la filière.	52
4.7.1	Les institutions de recherche.	52
4.7.2	Les Institutions de Formation.	52

4.7.3 Les Organismes de Financement.....	53
4.7.4 Les organismes de contrôle.	53
5. Analyse diagnostique de la filière (analyse SWOT).....	54
5.1 Identification des contraintes au développement de la filière.	54
5.1.1 Déficit en eau	54
5.1.2 L'ensablement, la menace des dunes et de la salinisation.....	54
5.1.3 L'emballage et la conservation des dattes	54
5.1.4 Le conditionnement peu attractif.....	55
5.1.5 La faible transformation des produits :	55
5.1.6 Les facteurs d'ordre biotique.	55
5.1.7 Autres contraintes	56
5.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces (tableau SWOT).	57
6. Créneaux porteurs dans la filière.....	58
6.1 Créneaux directs	58
6.2 Créneaux connexes à la filière en amont et aval.....	58
7. Recommandations et plan d'action d'amélioration.	58
7.2 Accompagnement à l'amélioration de la productivité, la qualité, et de la production :	59
7.3 Renforcement de l'encadrement de l'Etat.	59
7.4 Accompagnement pour l'amélioration de la qualité et de la salubrité.	60
7.5 Mesures d'incitation en faveur des investisseurs privés :	61
7.6 Mise en place d'institutions d'appui.	61
Budgétisation des actions prioritaires du plan d'action de la filière dattes (période 2017-2025)	68
FILIERE LAITIERE	70
1. Introduction	71
1.1 Contexte	71
1.2 Justification de la mission	72
1.3 Objectifs de la mission.....	72

1.4 Approche méthodologique.....	73
1.5 Organisation et déroulement de la mission	73
2. Place de la filière dans l'économie nationale	74
2.1 Analyse de l'offre et de la demande	74
2.1.1 La production en lait local	74
2.1.2 Les importations de lait et de produits laitiers.....	75
2.1.3 Analyse de la demande.....	77
2.1.4 Les scénarios de croissance	77
2.2 Incidence de la filière dans l'économie nationale	78
2.2.1 La filière laitière et la lutte contre la pauvreté	78
2.2.2 Incidence de la filière sur le plan de la sécurité alimentaire	79
2.3 Potentiel de croissance de la filière	79
3. analyse des politiques gouvernementales de soutien à la filière	79
3.1 Revue des politiques de l'élevage	79
3.2 Stratégies de développement de la filière laitière.....	80
3.3 Programmes et projets en cours ou prévus.....	81
3.4 Enseignement et conclusions des politiques gouvernementales et de soutien de l'Etatde la filière lait, en Mauritanie.....	82
3.5 Les institutions intervenant dans la filière.....	85
3.5.1 L'institut supérieur de l'enseignement technologique (ISET) :	85
3.5.2 L'Ecole Nationale de Formation et Vulgarisation Agricole (ENFVA)	85
Les ONG, fondations, et partenaires au développement :.....	85
4. Analyse fonctionnelle de la filière.....	85
4.1 Les systèmes d'élevage	85
4.1.1 Le système d'élevage pastoral.....	85
4.1.2 Le système d'élevage agropastoral :.....	86
4.1.3 Le système d'élevage périurbain	86

4.2	<i>Analyse des systèmes d'élevage</i>	86
4.2.1	Systèmes d'élevages pastoraux et agropastoraux	86
4.2.2	Système d'élevage périurbain	86
4.3	<i>Les acteurs de la filière</i>	87
4.3.1	Les acteurs	87
4.4	Les circuits de distribution du lait	89
4.5	<i>Les prestataires</i>	91
4.5.1	Les fournisseurs d'aliment de bétail	91
	Les fournisseurs à l'amont	91
	Les fournisseurs d'aliments	91
4.5.2	Les fournisseurs de services et d'intrants vétérinaires	92
4.5.3	Le rôle des femmes dans les activités d'élevage :	93
4.6	Profil démographique :	94
5.	Analyse SWOT de la filière	94
6.	Propositions de mesures d'amélioration et plan d'actions	97
6.1	Description de la stratégie de développement de la filière	97
6.1.1	Les objectifs de la filière	97
6.1.2	Approche stratégique	97
	Les composantes de la stratégie de la filière	98
6.1.2.1	Composante 1. L'organisation des bassins laitiers :	98
6.1.2.2	Composante 2 : appui à la production	100
7.	Recommandations :	101
7.1	Au niveau de l'Etat :	101
7.2	Au niveau du marché	102
8.	<i>Créneaux porteurs</i>	102
	Budgétisation des actions prioritaires du plan d'action de la filière de la filière lait pour la période 2017-2025	109

LA FILIERE AVICOLE	111
1- Introduction.....	114
2- Place de la filière dans l'économie nationale.....	114
2.1 La production nationale en viande blanche	115
2.2 Les importations de la Mauritanie en viande blanche.....	116
2.2.1 Description des catégories de viandes importées.....	116
2.2.2 Importations de la Mauritanie en intrants (poussins, œufs, aliments).....	122
2.3 Estimations des besoins futurs de la Mauritanie en viande blanche	125
2.4 Les circuits de commercialisation.....	126
2.4.1 Commercialisation en milieu rural.....	126
2.4.2 Commercialisation en milieu urbain	126
2.4 Incidence de la filière dans l'économie nationale	128
2.5 Potentiel de croissance de la filière	129
3. Analyse des politiques gouvernementales de soutien à la filière.....	131
3.1 Enseignement et conclusions des politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat	134
3.2 Stratégie de développement.....	137
3.3 Programmes en cours ou prévus	138
3.4 Institutions d'appui	138
4. L'organisation de la filière	139
4.1. Les acteurs de la filière.....	139
4.2 Rôle des femmes.....	141
5. Analyse diagnostique de la filière (analyse SWOT).....	141
5.1 Identification des contraintes au développement de la filière	141
5.2 Forces et faiblesses.....	142
5.3 Opportunités et menaces	143
6. Recommandations.....	145

6.1 Investissement pour la réalisation d'infrastructures.....	145
6.2 Renforcement de l'encadrement de l'état.....	145
6.3. Accompagnement à l'amélioration de la qualité et la salubrité des produits.....	146
6.4 Mesures d'incitation en faveur des investisseurs privés.....	146
6.5. Mise en place d'institutions d'appui.....	146
6.6 Mesures de protection du marché national.....	147
7. Programmes d'actions proposées.....	147
7.1 Intérêt de la filière.....	147
7.2 Objectifs et résultats attendus.....	147
7.3. Axes d'interventions.....	147
7.4 Ancrage institutionnel.....	148
7.5 Risques, hypothèses critiques et conditions de durabilité.....	148
7.6 Bénéfices attendus et impacts.....	148
PLAN D'ACTION.....	150
Budgétisation des actions prioritaires du plan d'action de la filière volailles (période 2017-2025)	157
8. Les créneaux porteurs dans la filière.....	161
8.1 Créneaux directs.....	161
8.2. Créneaux connexes à la filière en amont et en aval.....	161
9. Fiches de Projets :.....	162
CONCLUSION.....	163
Cohérence entre les Recommandations et Plan d'action et la SNDSP.....	164

Liste des acronymes

ACP : Associations Communautaires Pastorales
 AGPO : Associations de gestion participative des oasis
 AGRHYMET : Service Agronomie-Hydrologie- météorologie
 ALCL : lait et crème de lait sucré
 ALCNS : lait et crème de lait non sucré
 AMAD : Association Mauritanienne pour l'Auto Développement
 APLS : Produits laitiers, sucrés et/ou aromatisés ou avec fruits
 APLVB : Association des Producteurs de Lait et de Viande du Brakna
 APLVT : Association des Producteurs de Lait et de viande du Trarza
 BL : Bassins laitiers
 BT Brevet technique
 BTS : Brevet technique supérieur
 CAF : Prix au port d'un produit importé
 CAIE : Centre d'Approvisionnement en Intrants
 CCL : Centre de collecte de lait
 CCQSP : Centre de Contrôle de Qualité des Semences et des Plants
 CDD : Caisse des Dépôts et de Développement
 CIE : Compagnie des Industries de l'élevage
 CNERV : Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires
 CNRADA : Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
 CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
 CSDL : Cadres Stratégiques de Développement Local
 CSLCP : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
 CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
 DPCSE : Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'Evaluation
 EMEA : Enquête auprès de Ménages et des Exploitants Agricoles
 ENFVA : Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
 EPCV : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages
 FADES : Fonds Arabes pour le Développement Economique et Social
 FAO : Food and Agriculture Organization
 FG : Focus Groupe
 FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole
 FSMS : Food Security Monitoring System

GIE : Groupements d'Intérêt Économique
 GIRNEM : Gestion des ressources naturelles de l'Est Mauritanien
 GMN : Grands Moulins de Nouakchott
 GMS : Grands Moulins du Sahel (GMS)
 GNAP : Groupement National des Associations de coopérative. Pastorale de Mauritanie
 H/F : Hommes/Femmes
 ISET : Institut supérieur de l'enseignement technologique
 JICA : Agence Japonaise de Coopération Internationale
 LCE : Lait concentré emballé
 LCNCS : lait et crème de lait non concentré ni sucré lait
 LOA : LoisOrientationAgropastorale
 MA : Ministère de l'agriculture
 MAG : Malnutrition AigueGlobale
 MDRE : Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
 ME : Ministère de l'élevage
 MICO : Mutuelles d'investissement et de crédits des oasis
 ONG : Organisations Non Gouvernementales
 OSPs : Organisationssocio-professionnelles
 OXFAM : Organisation internationale de développement
 PAM : ProgrammeAlimentaireMondial
 PDCO : Plan de Développement Communautaire Oasien
 PDDO : Programme de Développement Durable des Oasis
 PIB : ProduitIntérieur Brut
 PME : Petite et moyenne entreprise
 PNDA : Programme National de Développement de l'Agriculture
 PNDE : Plan national de développement de l'élevage
 PNIASA : Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
 PREF : Programme de Redressement Economique et Financier)
 PRoLPRAF : Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières
 PTFs : Partenaires Techniques et Financiers
 RFA : République fédérale d'Allemagne
 RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
 SCA : la Stratégie de Croissance Accélérée
 SCAPP : Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
 SDDM : Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie

SDRS : Stratégie pour le Développement du Secteur rural

SDSP : Cadre de la stratégie de développement du secteur privé

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SNDSP : Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé

SNMG : Stratégie Nationale en Matière de Genre

SNPF : Stratégie Nationale de Promotion Féminine

SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire

SONADER : Société Nationale pour le Développement Rural

SWOT ; Strengths , Weaknesses, Opportunities , Threats

UHT :Stérilisation par Upérisation à Haute Température

UL : Unités laitières

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement Mauritanien a adopté la Stratégie Nationale du Développement du Secteur Privé (SNDSP) pour la période 2015 -2025 qui a pour objectif de faire du secteur privé le moteur de la croissance et de la création d'emplois.

Cette stratégie s'articule autour des principaux axes suivants :

- ✓ Le développement des industries agroalimentaires et autres industries et services ;
- ✓ Le développement de l'agriculture y compris l'élevage ;
- ✓ Le développement des services de santé, de tourisme, de formation Professionnelle et BTP ;
- ✓ Le climat des affaires ;
- ✓ Le dispositif pour la mise en œuvre de la stratégie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDSP, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), à travers la Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGPSP) et avec l'appui du Projet d'appui à la gouvernance pour la promotion d'une croissance inclusive (PAGOCI), a commandité une étude sur les filières avicole, lait et dattes en Mauritanie.

Le présent rapport constitue le résultat principal de la mission de l'étude sur les filières avicole, dattes et lait en Mauritanie. Celle-ci, réalisée à partir d'une analyse documentaire, des entretiens avec les acteurs et des responsables des structures d'appui et des missions d'enquêtes sur le terrain, tente d'apporter des éléments de réponse aux attentes de la DGPSP exprimées dans les termes de référence.

La mission a donc consisté à conduire un diagnostic de ces filières pour une meilleure compréhension de leurs structures, leur contribution actuelle à l'économie nationale, révéler leurs forces et faiblesses, déterminer les opportunités d'investissement qu'elles offrent pour le Secteur Privé et formuler des recommandations et des actions afin de mieux les intégrer à l'économie nationale et en faire des leviers de croissance, de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Des diagnostics des filières, il ressort les caractéristiques communes, dont les principales sont les suivantes :

- des performances encore faibles (faible productivité), malgré les différents programmes d'appui dont elles ont bénéficié,
- un impact encore faible en termes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, surtout en milieu rural,

- des opportunités certaines d'investissement insuffisamment exploitées (potentiel de création d'entreprises) au regard des besoins de la demande locale,
- un potentiel futur de développement pour la couverture des besoins nationaux et la possibilité d'exporter (cas du lait en particulier),
- un faible volume d'investissements publics pour réaliser des infrastructures de soutien à leur développement et des investissements privés pour exploiter les opportunités qu'elles offrent (industries de transformation, industries et services connexes),
- des structures d'encadrement insuffisantes ou ne disposant pas de moyens humains et matériels adéquats,
- une absence de compétitivité vis-à-vis des produits importés, aggravée par une concurrence déloyale,
- une insuffisance des mesures d'incitation pour amener le secteur privé à investir pour accroître la production et sa transformation,
- une faible capacité technique des acteurs (producteurs et transformateurs) résultant de leur niveau de formation et de l'insuffisance des structures de vulgarisation.

Par ailleurs, l'analyse SWOT de l'environnement révèle certaines faiblesses, entre autres :

- les difficultés d'accès au crédit et absence financements adaptés (taux d'intérêt et durée),
- l'absence ou l'insuffisance des structures de financement et de garantie facilitant l'accès des acteurs des filières au crédit pour réaliser des investissements rentables d'augmentation et de la valorisation de la production,
- la faiblesse des organisations professionnelles pour un meilleur encadrement des acteurs des filières,
- l'enclavement des zones de production les rendant inaccessibles et entraînant des coûts de transport élevés pour l'évacuation de la production vers les unités de transformation et les marchés,
- l'atomisation de l'offre qui ne permet pas une transformation industrielle des produits (cas des dattes et du lait),
- l'absence de structures de stockage et de conservation des produits se traduisant par des pertes importantes de production,
- l'inorganisation des circuits de commercialisation pour l'accessibilité des produits au consommateur sur toute l'étendue du territoire,
- la faible intégration entre le secteur agricole (agriculture et élevage) et le secteur industriel qui valorise insuffisamment les productions nationales,
- la faiblesse du réseau routier et les moyens inadéquats qui ont un impact négatif sur la qualité des produits qui se détériore au cours du transport.

Pour lever les contraintes au développement des filières étudiées, des propositions d'amélioration sont faites et un plan d'action est élaboré. Celui-ci regroupe les actions prioritaires et met un accent particulier sur l'appui des pouvoirs publics pour réaliser des infrastructures et services de base pour susciter des activités de production.

L'Etat devra également mettre en place des structures de financement et prendre des dispositions réglementaires, en particulier celles visant à restreindre les importations au pic des saisons de production, pour améliorer la productivité et la compétitivité des filières et créer un environnement favorable à l'investissement privé pour valoriser le potentiel des filières.

Il est, dans cette optique, demandé également à l'Etat d'offrir des incitations ciblées en faveur des acteurs de ces filières (taux d'intérêt bonifiés, primes pour l'acquisition des équipements et matériels de production, tarif préférentiel de l'électricité et de l'eau, exonération pour l'importation de certains facteurs de production tels que les emballages).

Des actions pour l'amélioration génétique des animaux, de leurs conditions d'alimentation par une meilleure gestion des parcours, le développement des cultures fourragères et la création d'unités de fabrication d'aliments composés pour bétail figure en bonne place dans les propositions. Il en est de même pour la production de dattes dont la productivité et la qualité devraient être améliorée par l'introduction de nouvelles variétés et des méthodes modernes de lutte contre les maladies et les ravageurs.

Le rapport met aussi l'accent sur la formation et l'organisation des acteurs en associations professionnelles.

Enfin, des créneaux porteurs sont identifiés ; il s'agit de :

Pour la filière laitière :

- Le lait pasteurisé, le lait UHT, le lait stérilisé, les yaourts, les fromages, le lait en poudre, le beurre et les crèmes ;
- Les industries d'emballage,
- Les industries d'aliment de bétail,
- Les unités de fabrication et de fabrication de chambres froides,
- Les industries de fabrication de produits vétérinaires,
- Les unités de montage de matériel de transport,
- Les centrales de fourniture d'énergies renouvelables (solaire et éolienne),
- Des ateliers d'entretien et de réparation des installations laitières,
- Les centres de collecte de lait,

- Les entreprises de prestations de service : bureaux d'études et de conseil en qualité, ventes d'aliments, de produits vétérinaires, collecte, transport et distribution de lait.

Pour la filière avicole :

- fabrication de matériels d'élevage, tel que les abreuvoirs, mangeoires,
- installation solaire de conservation des produits avicole,
- fabrication d'emballage pour produits avicole,
- Fabrication d'engrais à partir des fientes de volailles.

Pour la filière phœnicicole :

- Les confitures, les marmelades, les sirops,
- Les aliments de bétails fabriqués à partir des dattes déclassées et autres gâteaux à base de dattes.
- La transformation des déchets biologiques (palmes, troncs, graines...) en aliments de bétail ou en engrais biologiques.
- La confection des objets artisanaux pour les touristes ou pour la décoration des hôtels et autres lieux publics est aussi une opportunité offerte par les produits de la filière.
- La fabrication de caisses pour le stockage et le transport des dattes et des légumes et de seaux et arrosoirs en plastique moulé,
- La mise en place d'ateliers de production de matériels agricoles simples et de réparation et d'entretien de matériels agricoles motorisés,
- La mise en place d'unités de fabrication et réparation de pompes centrifuges ;
- La création d'unités de fabrication de carrosseries isothermes et de chambre froide,
- La fabrication et l'entretien d'éoliennes.

Pour aider les porteurs de projets, en particulier les jeunes diplômés, à créer des industries de transformation, des industries et services connexes et financer des activités de soutien, l'étude et la création d'un fonds de développement est proposée. Ce fonds permettra d'accompagner les producteurs et les transformateurs à réaliser des études de faisabilité ainsi que l'établissement de nouvelles entreprises, la diversification des produits et l'extension des capacités installées.

ETUDE DES FILIERES AVICOLE, LAIT ET DATTES EN MAURITANIE AU PROFIT DE LA
DGPSP DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

FILIERE DATTES



1. INTRODUCTION

1.1 Justification de la mission

L'exploitation du palmier dattier est profondément ancrée dans la culture des mauritaniens et principalement chez ceux qui vivent dans les zones oasiennes. L'arbre en tant que tel constitue une ressource importante pour les dans les Wilayas d'exploitation comme l'Adrar, le Tagant, l'Assaba et les deux Hodhs. Les ménages qui tirent directement la totalité ou une partie de leurs revenus de l'agriculture oasienne sont estimés à 26.841¹ soit environ 187 900 individus ce qui représente 16 % de la population des zones oasiennes estimée à 1 159 218 habitants, pour les cinq wilayas : Hodh Charghi (371 317 habitants), Hodh El Gharbi (280 761 habitants), Assaba (338 708 habitants), Tagant (89 871 habitants) et Adrar (78 561 habitants) ; La production dattières nationale repose sur un parc de 2.641.343² palmiers dattiers dont 1.192.218 palmiers en Adrar, 635.811 palmiers au Tagant, 516.957 palmiers en Assaba, 242.741 palmiers au Hodh El Gharbi et 53.616 palmiers au Hodh Charghi.

De ce capital dattier, 71% sont productifs soit 1.869.717 palmiers répartis dans 352 Osais³ dont 127 au Tagant, 97 en Assaba, 75 en Adrar, 31 au Hodh El Gharbi et 22 au Hodh Charghi totalisant une superficie de 19.687 ha répartie comme suit : 7.914 ha en Assaba, 5.673 ha en Adrar, 4.275 ha au Tagant, 1.357 ha au Hodh El Gharbi et 468 au Hodh Charghi.

La production dattières avait atteint en 2012, selon le dernier recensement des palmiers dattiers en Mauritanie, 58.870⁴ tonnes. Cette production reste faible au regard du rendement très moyen du palmier dattier soit 31,49Kg par pied. Elle est consommée à 51% localement lors de la période de la GETNA et 16% sont perdus pour diverses raisons (dattes déclassées ou rebus). Bien que la production soit importante par rapport à la taille de la population, la Mauritanie continue d'importer des quantités importantes principalement sous forme de dattes branchées des pays voisins du Nord. L'industrie de conditionnement et de transformation des dattes est encore à son balbutiement donc timide voire au point mort.

1.2 Objet de l'étude.

Il s'agit d'engager une réflexion sur la relance des filières avicole, lait et dattes en Mauritanie, afin d'en faire un levier de croissance et de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et d'améliorer la balance des paiements. Par ailleurs, il s'agit d'identifier des créneaux pouvant inciter le Secteur Privé à investir pour contribuer à asseoir les bases durables d'une filière porteuse comme

¹ Ministère du Développement Rural/Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'évaluation : Recensement des Palmiers Dattiers en Mauritanie en 2012.

² Ministère du Développement Rural/Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'évaluation : Recensement des Palmiers Dattiers en Mauritanie en 2012.

³ Idem

⁴ Idem

celle des dattes dont l'abondance et les possibilités de conditionnement et de transformation sont réelles.

La valorisation des dattes produites dans les oasis en vue et la promotion des activités des producteurs en milieu phœnicicole et la création d'opportunités d'investissement du secteur privé dans ces zones et de l'inciter à les exploiter en investissant dans la création d'unités industrielles de conditionnement de congélation et de transformation des dattes, sont autant de pistes à explorer par le Secteur Privé.

Une fois ces bases fondées, le développement de la Filière contribuera à :

- ◆ améliorer le revenu des producteurs oasiens et avec la création d'activités supplémentaires susceptible d'accroître la fixation et la stabilité de la population dans les Wilayas de production ;
- ◆ valoriser les 16% de dattes déclassées et les écarts de la récolte qui sont aujourd'hui perdus soit très mal utilisés ;
- ◆ préserver la production des dattes fraîches à travers un conditionnement et un stockage adéquat dont la consommation est actuellement saisonnière alors qu'elle peut bien s'étaler moyennant un accompagnement dans la conservation (ex. chambres froides). Il s'agit d'étaler dans le temps la vente de ce type de produit ;
- ◆ traiter et conditionner les dattes sèches en vue d'améliorer leur présentation à la vente surtout si la datte mauritanienne doit explorer les marchés internationaux,
- ◆ inciter à la création dans les différentes oasis des unités industrielles de conditionnement de conservation et de transformation des dattes en vue de donner de la valeur ajoutée à ce produit ;
- ◆ concrétiser les relations fonctionnelles des différents maillons de la chaîne : Producteurs, collecteurs, transformateurs et vendeurs.

1.3 Approche méthodologique.

Pour mener à bien la présente étude sur la Filière Dattes et ce conformément au contenu des TDRs, la Méthodologie utilisée repose sur les principes suivants :

1. Une méthodologie fondée sur une démarche participative, en accordant une importance majeure à l'écoute des producteurs et intermédiaires actifs dans la Filière et en associant pleinement toutes les parties prenantes de la mission (Maires, Préfets, Personnes ressources et responsables des Organisations locales mises en place avec l'appui du PDDO, Groupements et Coopératives et les Services déconcentrés de l'Etat dans les Wilayas de production dattières (Délégations Régionales du MA/ME) et les partenaires clés de chaque Filière (Secteur Privé, producteurs, collecteurs, vendeurs, responsables des Unités de conditionnement et transformation).
- ◆ La prise en compte des avis et suggestions des producteurs dans la filière et des populations et responsables techniques concernées par l'étude. Il s'agit, dans la mesure du possible, d'élargir davantage le champ des investigations (entretien individuel ou Focus-group avec les producteurs des dattes, les responsables des groupements Coopératifs, des personnes ressources).

- ◆ Une revue documentaire extensive centrée sur les différentes stratégies nationales et programmes en cours dont :
 - La Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie ;
 - La Stratégie pour le Développement du Secteur rural (SDSR) à l'horizon 2025 adoptée en 2013 ;
 - La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) pour la Mauritanie à l'horizon 2015, vision 2030 et son Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) 2011-2014 adopté en Mars 2012 ;
 - Le programme de développement Durable des Oasis et le Programme d'Eau Potable pour le Développement des Oasis (PDDO-PEPDO 2014-2018) ;
 - La Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP) 2015-2020 ;
 - La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP).

La revue a concerné d'autres documents clés du MA, des programmes et projets afférents à la filière dattes.
- ◆ La «**triangulation**» des informations recueillies pour mieux assurer la fiabilité des données collectées aux fins d'analyses devant servir de base solide pour les conclusions, enseignements tirés et recommandations à formuler.

1.4 Déroulement de la mission.

Sur la base des différentes tâches évoquées plus haut la présente étude Cinq principales étapes ci-dessous :

1.4.1 Phase Préparatoire et d'analyse documentaire.

Une réunion de briefing avec le commanditaire (contact, échange) ;

L'élaboration des guides d'entretien ;

La revue documentaire (lecture des documents) (Utilisation des statistiques de la Douane, du Commerce extérieur de la BCM et du Développement rural pour avoir une idée sur les importations des dattes et en faire une confrontation avec la production locale afin d'estimer au plus près les besoins du Pays.

L'identification des personnes ressources, acteurs, intermédiaires actifs dans les

Filières, les zones clés de production et les départements techniques principalement concernés par la filière dattes.

La réalisation d'entretiens préliminaires auprès des personnes ressources à Nouakchott ;

1.4.2 Phase de terrain

Cette phase a consisté en une mission de terrain du 2-12 janvier 2017 dans quatre Wilayas de production (Adrar, Tagant, Assaba et Hodh El Gharbi). Il s'agissait de rencontrer les acteurs de la chaîne (Producteurs-Collecteurs-Conditionneurs-Transporteurs-Vendeurs et autres intermédiaires actifs dans la filière : ramasseurs, trieurs, etc....), les services techniques de l'Etat. Les différents entretiens ont porté sur l'analyse de l'existant, l'identification des contraintes et les pistes de développement des différentes filières susceptibles d'attirer le secteur privé.

Des informations clés contribuant à cerner la filière ont été collectées sur le terrain. Elles ont concerné :

- les superficies des palmeraies ;
- les productions dattières ;
- les rendements ;
- les nappes aquifères ;
- les menaces d'ensablement ;
- Les moyens de transport des récoltes des oasis aux marchés ;
- Les systèmes d'emballage ;
- Les moyens de conservation ;
- La chaîne de commercialisation ;
- Les sites favorables à l'implantation de nouvelles palmeraies

2. IMPORTANCE DE LA FILIERE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

2.1 Contexte.

La Mauritanie est un pays saharo sahélien qui couvre une superficie de 1 030 700 km², et peuplée de 3.537.368 habitants (selon le recensement de 2013)⁵ avec une croissance moyenne annuelle de 2,77% entre 2000 et 2013. Cette population se caractérise par sa jeunesse car plus de la moitié (57,1%) de la population est âgée de moins de 20 ans.

Désagrégée par genre, la population compte 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes soit respectivement 1 743 074 hommes et 1 794 294 femmes. Sur la base d'une moyenne de 5,7 personnes comme taille du ménage, cette population renferme 620.590 ménages. Cette taille des ménages varie selon les Wilayas où elle reste plus élevée au sud notamment dans les wilayas du Guidimakha avec 8,5 et du Gorgol avec 6,6 membres par ménage.

Les avatars climatologiques récurrents qui ont bouleversé les modes de vie socio-organisationnels des populations rurales entraînant ainsi des exodes selon l'acuité des chocs dans le monde rural, ont modifié significativement la répartition démographique du pays. En effet suite au dépeuplement des wilayas rurales consécutif aux départs massifs vers les villes notamment la capitale Nouakchott, cette dernière a connu une forte urbanisation accueillant ainsi de nombreux ruraux cantonnés dans les quartiers périphériques, dans les Kebbas et les Gazras.

2.2 Dynamique démographique.

Nouakchott bâtie aux premières heures de l'indépendance, abritait déjà en 2000 près de 22% d'une population croissante qui s'établit aujourd'hui à près de 27% selon le dernier recensement en 2013.

Dans cette dynamique démographique, certaines Wilayas ont connu des évolutions positives notamment : (i) les Wilayas de Nouakchott avec 3,85%; (ii) la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou avec (3,53%) ; (iii) le Guidimakha avec 3,11%; (iv) et la Wilaya du Hodh El Chargui avec 3,9%. Le fort

⁵ONS : RGPH, 2013.

potentiel économique de ces Wilayas a sans doute été à l'origine de cette croissance démographique dans ces différentes régions. Cependant, d'autres Wilayas ont plutôt vu leur population diminuer comme en Adrar, au Tagant.

Les sécheresses récurrentes des dernières décennies ont poussé les populations à se sédentariser réduisant ainsi de manière drastique la vie nomade. La précarité des conditions de vie en milieu rural et la récurrence des catastrophes et fléaux ont provoqué un exode massif vers les grands centres urbains qui n'étaient pas préparés à accueillir cette population nouvelle. C'est ainsi que selon le RGPH de 2013, on ne compte plus que 66.328 personnes recensées comme nomades. Malgré une sédentarisation en forte croissance notamment à Nouakchott qui abrite aujourd'hui 27% de la population et les autres milieux urbains, l'essentiel de la population (51%) est resté dans son terroir soit en milieu rural et renferme 65% de la main d'œuvre active vivant essentiellement des activités agropastorales.

2.3 L'état de pauvreté des milieux urbain et rural.

Sur le plan de la pauvreté, 31% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce niveau de pauvreté reste plus élevé dans le monde rural où réside plus de la majorité (51%). Au cours de ces dernières années, la Mauritanie a vécu une répétition de crises alimentaires provoquées par des catastrophes naturelles (sécheresse, invasion acridienne, inondations, vague de froid, ennemis des cultures etc.). Les crises alimentaires conjoncturelles ont ainsi, à plus d'une fois, atteint un niveau de sévérité mettant en péril des vies de milliers de personnes et de têtes de bétail.

Cette situation de succession de crises conjoncturelles crée un contexte d'insécurité alimentaire quasi structurelle affectant en profondeur le milieu rural et précarisant les conditions de vie des populations. Cette précarité couplée avec un niveau de pauvreté de 44,4%⁶ ont contribué à installer une vulnérabilité accentuée en milieu rurale.

2.4 Les performances de l'agriculture : production végétale.

La production agricole (végétale) et l'élevage contribue pour près de 20% à la formation du PIB dont 15% de l'élevage et seulement 5% pour l'agriculture. Bien que plus de la moitié de la population tire l'essentiel de ses moyens d'existence à travers les activités agropastorales, force est de reconnaître que les performances du secteur rural sont en dessous des capacités édaphiques, des ressources hydrauliques et des ressources humaines. Ce secteur reste confronté à la faiblesse de sa productivité, aux contraintes écologiques (sécheresses récurrentes), aux divers fléaux également récurrents (acridiens, aviaires, inondations et feux de brousses) et aux technologies inadaptées. En particulier, les performances de l'agriculture demeurent structurellement faibles car la production agricole (végétale) ne couvre que 30% à 40% des besoins nationaux imposant ainsi

⁶ Idem

un recours constant aux importations commerciales et partant aux marchés internationaux où les prix des principales denrées de base varient selon l'offre et la demande. Le coût de ces importations – plus de 300 millions d'USD⁷ ce qui pèse lourdement sur le budget de l'Etat.

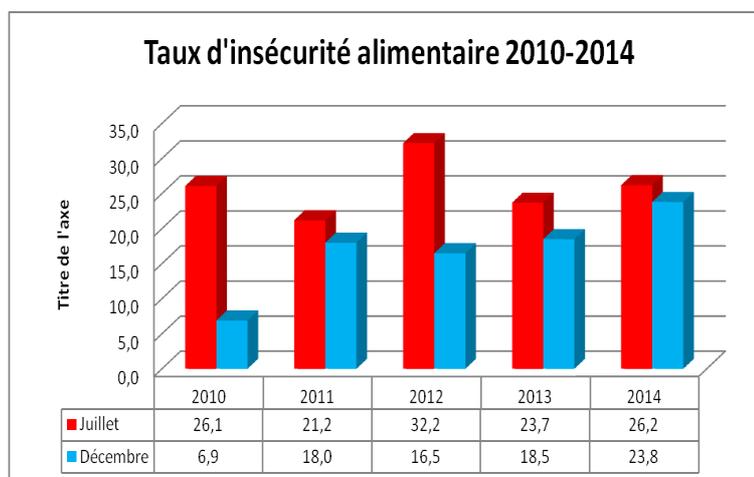
2.5 La situation alimentaire dans le pays.

La situation alimentaire des ménages, réalisée périodiquement par le CSA conjointement avec le PAM fait ressortir que 26%⁸ de la population mauritanienne est affectée par l'insécurité alimentaire en période de soudure (calculé sur la base de la médiane des taux d'insécurité alimentaire sur une période de cinq ans de 2010 à 2014). Ce taux baisse à 18% durant la période de post-récolte. Ces résultats sont assez éloquentes et confirment les faibles performances de la production agricole (végétale : céréales traditionnelles).

⁷ CSA : Contribution Au Processus d'élaboration de la **Stratégie De Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030/2016** et confirmée par la SCAPP (paragraphe 157).

⁸ CSA/PAM : FSMS 2014.

Graphe 1 : Niveau d'insécurité alimentaire 2010-2014.



Pour 2015, les enquêtes conjointes FSMS/CSA révélèrent que 23,8% des ménages mauritaniens étaient en insécurité alimentaire au début de Janvier 2015. Dans la zone oasienne on notait 27.3% en l'Assaba, 31.4% au Tagant, 21.1% au Hodh El Gharbi 37.1% au Hodh Echarghi.

2.6 La situation nutritionnelle.

Sur le plan nutritionnel, les séries de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) au niveau national confirment une tendance bien ancrée en Mauritanie à savoir des taux généralement plus élevés en période de soudure ce qui effectivement coïncide, entre autres, dans plusieurs Wilayas à l'épuisement des stocks/réserves alimentaires poussant beaucoup de ménages pauvres vers les marchés. En pareilles circonstances, l'accès aux denrées devient plus difficile du fait des faibles revenus dont disposent ces nombreux ménages pauvres. En cette période cruciale de l'année, les taux de la MAG au niveau national ont varié de 10,7% en Juin-Juillet 2011 à 14% à la même période en 2014. Naturellement que des disparités subsistent dans les Wilayas où quatre ont dépassé le seuil d'urgence de 15% comme l'atteste la série des médianes 2008-2014⁹

⁹ Séries médianes MAG, 2008-2014, utilisées pour la préparation du Cadre Harmonisé de Novembre 2016.

Tableau 1 : Insécurité alimentaire dans les Wilayas de production dattières.

	Mauritania	Mauritania	Mauritania	Mauritania	Mauritania	Mauritania	
	Soudure	Soudure	Soudure	Soudure	Soudure	Soudure	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
	Enquête Nutritionnelle SMART	Enquête Nutritionnelle SMART	Enquête Nutritionnelle SMART	Enquête Nutritionnelle SMART	Enquête Nutritionnelle SMART	Enquête Nutritionnelle SMART	
	Collecte des données Juin/Juillet 2009	Collecte des données Juin/Juillet 2010	Collecte des données Juin/Juillet 2011	Collecte des données Juillet 2012	Nationale. Collecte des données Juillet 2013	Collecte des données Juillet-Aout 2014	MEDIANE 2008 à 2014 SOUDURE
	NCHS	NCHS	OMS	OMS	OMS	OMS	
Adrar	7,3	4,5	8,2	10,1	3,9	5,6	6,5
Assaba	19,2	9,9	16,9	16,4	18,0	12,3	16,7
Hodh El Chargui	12,5	11,4	14,1	16,2	13,4	12,5	13,0
Hodh El Gharbi		13,9	12,5	13,7	15,0	7,3	13,7
Tagant	19,2	14,1	9,0	18,2	15,4	12,3	14,8

Face à ces grands défis, le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie n'a pas manqué d'engager des efforts louables pour faire du secteur rural un moteur pour maintenir les populations dans leurs terroirs en sécurisant une production qui puisse les cantonner dans leurs milieux respectifs. La pauvreté en Mauritanie étant avant tout rurale, un accent particulier est mis sur ce secteur rural qui fait vivre plus de 60%¹⁰ de la population et qui constitue l'une des sources de la croissance économique. Le Bilan de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLCP) 2006-2010, qui a passé en revue les nombreuses activités mises en œuvre au cours de cette période dans le secteur rural notamment l'agriculture, a constaté des faiblesses au niveau des cinq objectifs fondamentaux qui sont: **(i)** favoriser la croissance du secteur pour assurer la sécurité alimentaire du pays; **(ii)** assurer un accès équitable aux ressources; **(iii)** accroître l'offre et la disponibilité des biens et services nécessaires au développement du secteur; **(iv)** améliorer les capacités de gestion du développement rural intégré et participatif; et **(v)** renforcer le dispositif de surveillance contre les maladies graves (végétales et animales).

2.7 Analyse du marché : Productions et performances, importations (valeur, volume et évolution), les circuits de commercialisation, etc.

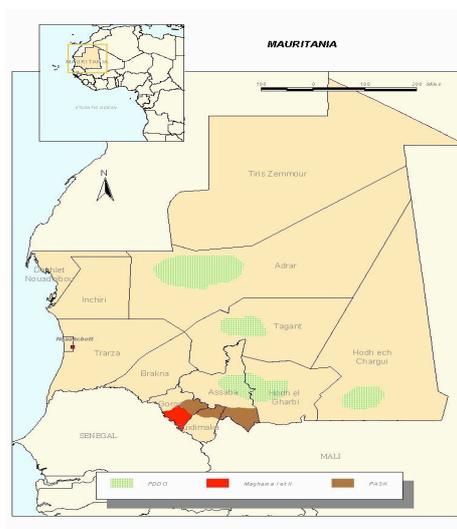
2.7.1 La phœniciculture à travers les zones de moyens d'existence.

L'activité phœnicicole est assez localisée dans certaines Wilayas du pays. La filière phœnicicole est la principale activité du système de production oasienne où le palmier dattier reste la culture la plus rentable sur le plan économique. Son évolution dans un écosystème particulier (les oasis) contribue au développement d'un microclimat adéquat pour la culture des palmiers dattiers, les cultures maraichères associés et à l'ombre des palmiers, les plantes fourragères comme la luzerne, les cultures céréalières notamment le blé et l'orge.

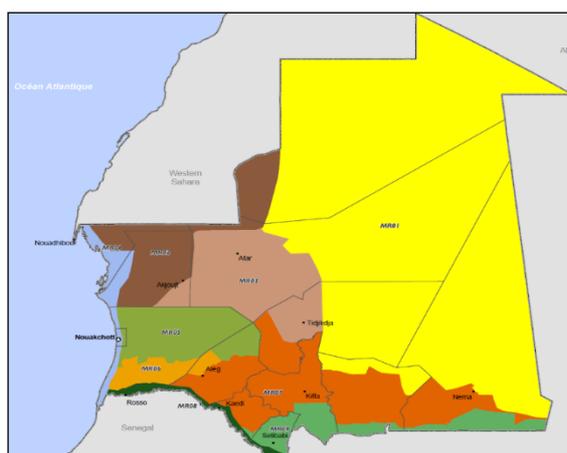
Cinq zones ont le privilège d'abriter et de dominer la production dattières nationale à savoir (i) l'Adrar ; (ii) le Tagant ; (iii) l'Assaba ; (iv) le Hodh El Gharbi ; et (v) le Hodh El Chargui. Ces différentes Wilayas sont parties intégrantes de deux Zones de Moyens d'Existence (ZME) dont : **(i)** la Zone MR03 Pastorale-Oasis et Oueds (pour l'Adrar et la partie oasienne du Tagant) ; **(ii)** la Zone MR07 Agropastorale.

¹⁰Volume 1 : Bilan de la mise en œuvre du CSLP 2006-2010

Carte 1 : Wilayas abritant la culture du palmier dattier¹¹.



Carte 2 : Zones de Moyens d'Existence où évolue la culture dattières¹² (MR03 et MR07).



L'importance socioéconomique du palmier dattier constitue une contribution indéniable à l'économie des ménages des producteurs et partant une source de revenus incontournable dans le milieu oasien. En effet, toutes les parties du palmier dattier sont utilisables ¹³: **(i)** les dattes servent à l'alimentation de l'homme ; **(ii)** les folioles des palmes et les noyaux alimentent les animaux domestiques ; **(iii)** le bois du stipe, ainsi que la nervure principale et le pétiole des palmes, servent de matériaux de construction.

¹¹ FIDA : Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO), 2016.

¹² FEWS net/FAO/ACF : Profil des Moyens d'Existence-Carte des Zones de Moyens d'Existence En Mauritanie/Janvier 2015.

¹³ Mohamed Kneita et Sylvie Dulbeau : Le palmier dattier en Mauritanie/Revue scientifique de l'IRD : Biotechnologies du Palmier dattier/Actes du 3e Séminaire du réseau AUF-BIOVEG « Biotechnologies du palmier dattier » Montpellier (France), 18-20 novembre 2008.

2.7.2 Les Zones de production : Superficie et nombres de pieds.

La production dattières nationale repose sur un parc de 2.641.343¹⁴ palmiers dattiers dont 1.192.218 palmiers en Adrar, 635.811 palmiers au Tagant, 516.957 palmiers en Assaba, 242.741 palmiers au Hodh El Gharbi et 53.616 palmiers au Hodh Charghi.

De ce capital dattier, 71% sont productifs soit 1.869.717 palmiers répartis dans 352 Osais¹⁵ dont 127 au Tagant, 97 en Assaba, 75 en Adrar, 31 au Hodh El Gharbi et 22 au Hodh Charghi totalisant une superficie de 19.687 ha répartie comme suit : 7.914 ha en Assaba, 5.673 ha en Adrar, 4.275 ha au Tagant, 1.357 ha au Hodh El Gharbi et 468 au Hodh Charghi.

2.7.3 Les ménages producteurs.

La population oasienne, recensée en 2012 par le Département de l'Agriculture au niveau des cinq (5) Wilayas de production dattières, est composée de 26.841 ménages regroupant 187.900 individus soit 16% de la population totale des Wilayas productrices de dattes estimée à **1.159.218**¹⁶ habitants se répartissant ainsi :

(i) Hodh Charghi (371.317 habitants) ;(ii) Hodh El Gharbi (280.761 habitants) ;(iii) Assaba (338.708 habitants) ; (iv) Tagant (89.871 habitants) ; et (v) Adrar (78.561 habitants) ;

Pour autant, seuls 16% (soit 26.841 familles/ménages ou environ 187.900 personnes) de celle-ci tire directement leur revenu de l'agriculture oasienne soit intégralement ou partiellement.

2.7.4 La productions de dattes et performances.

La production dattières annuelle en 2012, selon le dernier recensement des palmiers dattiers en Mauritanie, avait atteint **58.870**¹⁷ tonnes. C'est naturellement une production qui évolue et varie d'année en année au gré des conditions agro-climatologiques et édaphiques, de la qualité des variétés utilisées dans les oasis, des pratiques et des techniques culturelles auxquelles recourent les ménages producteurs. Cette production reste faible au regard du rendement très moyen du palmier dattier soit **31,49Kg** par pied.

¹⁴ Ministère du Développement Rural/Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'évaluation : Recensement des Palmiers Dattiers en Mauritanie en 2012.

¹⁵ Idem

¹⁶ Idem

¹⁷ Idem

Tableau 2 : La production par wilaya en 2012¹⁸ (estimation).

Wilaya	Nombre total des palmiers	Nombre de palmiers productifs	Nombre de palmiers non productifs	Nombre de palmiers males	Rdt Kg par palmier	Production en tonnes
Hodh El Charghi	53. 616	34 .505	12 .682	3 .686	28,29	976
Hodh El Gharbi	242.741	163. 777	71. 910	7. 319	41,46	6. 790
Assaba	516. 957	381. 157	136. 354	8. 174	31,73	12. 093
Tagant	635. 811	381. 482	241. 605	12. 718	37,42	14. 275
Adrar	1 .192. 218	908. 796	263. 157	20 .245	27,22	24. 736
NATIONAL	2 .641. 343	1. 869. 717	725.708	52 .142	31,49	58 .870

Les variétés les exploitées au niveau national sont différentes d'une zone de production à une autre. Ainsi les principales variétés cultivées en Assaba sont : *Tinterguel*, *Tidiguert*, *Ahmar*. A côté de ces variétés définies, il en existe une grande diversité d'autres issues de noyaux, la plupart sont sans valeur dont l'appellation est précédée de «alfat». Exemple : *alfat Tidiguert*, ce qui signifie noyau de Tidiguert. Les produits de ces variétés sont consommés en général avant maturité à la Guetna.

En Adrar, les variétés les plus prisées sont par ordre ¹⁹: Lehmar, Sekany, Selmedina, Lemdina, El valha, Tiguidert, Tijib. Dans la zone d'Ouadane, on trouve les variétés suivantes : Taggett, Tenouzidi, Lehboubou, El Valha, variétés assez rares dans les autres zones sauf à Ouadane. A chinguetti, c'est la Selmedina qui est la plus présente.

Cependant au Tagant, c'est plutôt la Mahboula qui a la côte, surtout qu'on lui prête des vertus médicales.

Le laboratoire des Biotechnologies de l'Université de Nouakchott et le PDDO ont été recensé 164 cultivars²⁰ en Mauritanie se répartissant ainsi :

¹⁸ Ministère du Développement Rural/Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'évaluation : Recensement des Palmiers Dattiers en Mauritanie en 2012.

¹⁹O.Boukhari et O. Bouna : Principales Variétés/Identification et caractérisation des ressources génétiques du palmier/ Décembre2008.

²⁰ ALI O. MOHAMED SALEM O. BOUKHARY/PDDO-Laboratoire de biotechnologies de l'Université de Nouakchott : Le patrimoine génétique phœnicicole en Mauritanie/2012.

Tableau 3 : Répartition des cultivars à travers les Wilayas de production dattières.

Wilayas	Nombre de cultivars
Adrar	102
Tagant	36
Assaba	18
Hodhs	8
Total	164

La production nationale est consommée localement et partagée volontiers avec les voisins, parents et amis à 51% lors de la «Guetna», selon les données collectées auprès du Projet pour le développement durable des oasis (PDDO). Seuls 33 % sont commercialisés dans divers marchés du pays et essentiellement Nouakchott qui abrite 27% de la population nationale. Les investigations montrent également que près de 16 % (9.500 tonnes) de cette production sont soit perdus pour plusieurs causes ou utilisés pour l'alimentation du bétail.

2.7.5 Importations de dattes.

La production de dattes est très faible en comparaison avec celle des pays de la sous-région, notamment l'Algérie (avec près de 848 000 Tonnes en 2013)²¹ et la Tunisie (190.6 milles tonnes en 2011-2012)²². Cette situation fait de la Mauritanie un pays importateur de dattes pour combler les besoins de consommation de son marché.

Les importations de dattes ont été de 4000 tonnes en 2012, 2900 tonnes en 2013 et plus de 5300 tonnes en 2014. Elles proviennent essentiellement de trois (3) pays au cours de la période concernée : la Tunisie pour 40, 50%, le Royaume d'Arabie Saoudite pour 32,34% et les Emirats Arabes Unis pour 18,13%.

Tableau 4 : Importations de dattes fraîches ou sèches en tonnes de 2005 à 2014²³.

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1.039	1.172	2.566	2.056	3.326	2.820	3.646	4.010	2.890	5.308

Source : Direction Générale des Douanes.

En tenant compte de la production nationale, de la moyenne des importations des cinq dernières années et de la taille de la population issue du dernier recensement soit 3.537.368 habitants, la consommation moyenne de dattes est estimée à 14,85 kg par habitant et par an en Mauritanie.

²¹ Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie : Analyse Statistique du Marché Mondial de la Datte et Place de l'Algérie/2015.

²² Ministère de l'Agriculture : Secteur des Dattes/Site web.

²³ MEF/Direction Générale des Douanes.

2.7.6 Incidence de la Filière dans l'économie nationale, en particulier dans la stratégie de lutte contre la pauvreté (sécurité alimentaire, emplois, revenus, emploi des femmes, etc.)

La contribution de la Filière dans l'économie nationale est difficile à cerner notamment celle afférente au PIB du pays. Pour autant, la filière produit 58 .870 Tonnes dont 51% sont consommée localement. La production à elle seule occupe 26.841 familles/ménages producteurs directs soit environ 187.900 personnes. A cette population s'ajoute tous ceux qui s'agitent autour des opérations post récoltes (pré triage, triage, conditionnement), et actifs dans le transport et la commercialisation. Son incidence réelle dans la lutte contre la pauvreté devra faire l'objet d'une étude approfondie pour en mesurer la contribution chiffrée qui permettrait d'apprécier avec objectivité la réelle contribution de la filière dans: **(i)** la sécurité alimentaire du pays et des zones de production; **(ii)** les emplois créés; **(iii)** les revenus générés par la filière; **(iv)** l'occupation des femmes (maillons de la chaîne occupés les plus par les femmes) et leur valeur ajoutée dans les performances de la filière.

2.7.8 Le Potentiel de croissance de la filière.

Les conditions agro écologiques des zones de production sont assez confinées pour prétendre à une extension des superficies dont le potentiel est limité. Pour autant, quelques leviers sont importants pour l'expansion et le développement de la filière: **(i)** le renforcement de production à travers l'exploitation du potentiel des terres aptes à la phœniciculture; **(ii)** l'amélioration de la productivité qui passera par l'augmentation sensible de la production par pied en s'appuyant sur des techniques novatrices de production dattières avec le respect d'un paquet technologique aux résultats éprouvés, l'introduction de nouvelles variétés plus productives pouvant évoluer sans difficultés dans les différents écosystèmes des zones de production; **(iii)** l'amélioration des opérations post récoltes pour minimiser les pertes qui sont aujourd'hui de l'ordre des 16%; **(iv)** l'amélioration des conditions de conservation et de transport des dattes au niveau des zones de production et de commercialisation; **(v)** la création de la valeur ajoutée par un conditionnement, un emballage attractif, une labellisation qui contribuent à booster le potentiel de la filière.

3. Analyse des Politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat.

3.1 Les Stratégie de développement.

3.1.1 La Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie (SDDM) place l'être humain au centre de la décision, avec comme priorité la satisfaction des besoins des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés.

La zone oasienne n'échappe pas à cette espace concerné par les objectifs de la SDDM Cette espace est caractérisé par son environnement aride et la fragilité du milieu écologique. La première priorité du développement dans cette zone est la préservation de ses ressources en eaux et de l'écosystème très fragile.

Il est donc prévu de mettre l'accent sur les activités de rechargement des nappes aquifères et la mobilisation de l'eau des nappes profondes qui naturellement profitent à la filière dattes dans sa partie production. Il est aussi prévu de favoriser la diversification des sources de revenu des habitants en particulier pour les femmes.

Comme partout en Mauritanie, l'exode rural concerne au premier plan les hommes en âge de travailler qui se dirigent vers les grands centres (Nouakchott , Nouadhibou, Zouerate...) laissant derrière eux les femmes peupler les zones rurales. **L'agriculture oasienne contribue à la fixation des populations, à la régénération du milieu naturel et à la sécurité alimentaire du pays.**

Pendant, face au constat peu performant du développement des activités agropastorales, les Autorités nationales ont initié une série de stratégies spécifiques et pris des actes juridiques pour accompagner le développement du secteur rural :

3.1.2.1 La Stratégie pour le Développement du Secteur Rural (SDSR) à l'horizon 2025 adoptée en 2013.

Elle balise le chemin du secteur rural et plante des jalons à atteindre à un rythme échelonné d'ici 2025. Cette stratégie vise à adopter une approche intégrée pour le secteur rural en se focalisant sur cinq axes stratégiques et cinq domaines prioritaires pour rester conformes au CSLP 2011-2015. Son objectif est **de rendre ce secteur rural attractif** pour les partenaires au développement et les investisseurs, afin de le dynamiser pour faire face aux enjeux de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté. Elle se décline en cinq axes stratégiques : **(i)** la promotion de l'élevage ; **(ii)** la promotion de l'agriculture ; **(iii)** le développement local ; **(iv)** la maîtrise de la gestion des ressources naturelles et **(v)** l'adaptation du cadre juridique et institutionnel.

La mise en œuvre de ces axes s'articule autour des domaines stratégiques comme : **(i)** les infrastructures ; **(ii)** la recherche ; **(iii)** le conseil rural et la formation ; **(iv)** le financement et **(v)** le commerce.

Mais de manière globale, la **Stratégie de Développement du Secteur** vise à promouvoir une agriculture productive, compétitive et durable, contribuant au développement économique et social du secteur rural en général et du secteur phœnicicole en particulier. Sa mise en œuvre s'articule autour: **(i)** du maintien par le Gouvernement de sa politique de libéralisation; **(ii)** du développement de la filière dattes pour qu'elle soit porteuse de croissance, génératrice d'emplois permanents et de revenus incitatifs; **(iii)** de l'intégration du secteur phœnicicole au marché national et international; **(iv)** de l'application d'innovations technologiques performantes et adaptées pour l'intensification de la production dattières, tout en restant respectueuses de l'environnement; **(v)** du développement intégré et participatif du milieu oasien.

Pour opérationnaliser la mise en œuvre de cette stratégie, le Département de l'Agriculture a élaboré un Programme National de Développement de l'Agriculture (PNDA), horizon 2025 reposant sur les principes fondamentaux suivants: **(i)** le renforcement du rôle de l'Etat et ses PTF; **(ii)** la promotion de l'investissement privé responsable et solidaire; **(iii)** la responsabilisation des acteurs et la promotion du Partenariat Public-Privé et **(iv)** l'assainissement des conditions cadre et l'amélioration du climat des affaires.

(i) Elle est également soutenue par une loi d'orientation agropastorale (LOA) adoptée par le parlement le 27 mai 2013 et qui a pour objet de déterminer les orientations politiques constituant le cadre de référence en matière de développement de l'agriculture et de l'élevage.

(ii) Des Plans Locaux de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture conçus par filière, par bassin de production, par zone agro-écologique, par communes ou par wilaya.

A travers cette stratégie, il est visé, entre autres, la promotion de l'agriculture soutenue par le développement des filières végétales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité en mettant l'accent sur les filières végétales à fortes potentialités de croissance.

Il s'agit de mettre l'accent sur le développement de filières porteuses²⁴ de croissance, génératrices d'emplois permanents et de revenus incitatifs. Pour cela, le Gouvernement compte s'appuyer sur les organisations des acteurs des filières qui devront s'engager à mettre en place des cadres de concertation avec l'appui de l'Etat pour la gestion efficace de ces filières.

Ces cadres de concertation devront être structurés et représentatifs de différentes catégories d'acteurs.

C'est dans ce cadre que la Filière dattes est mise en exergue dans la stratégie notamment dans son chapitre : Axes Stratégiques et Objectifs. Ainsi, il est visé un accroissement des superficies exploitées en dattes de 53%²⁵ en 2025 c'est-à-dire passant de 11.380 Ha en 2012 à 15.400 Ha en 2025. Sur le plan des rendements (T/Ha), de 4,146T en 2012, le rendement passerait à 9T/Ha grâce aux nouvelles plantations à introduire à partir de 2020. Concernant la production et la couverture des besoins, les objectifs visés sont +52% de la production de 2012 et 121% pour la couverture des besoins nationaux de 2012, comme illustré par les graphiques ci-dessous :

²⁴ MDR : SDSR-Horizon 2025.

²⁵ Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (Août/2011).

Graphe 2 : Projections Superficies, Rendements, Production et Couverture des besoins.



3.1.3 La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) pour la Mauritanie à l’horizon 2015, vision 2030 et son Programme National d’Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire PNIASA) 2011-2014 adopté en Mars 2012.

Son objectif global vise à²⁶ «Assurer la sécurité alimentaire de toutes les couches de la population au plan national et sans aucune discrimination ». Les objectifs spécifiques visent à :

1. La promotion d’une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée (agriculture, élevage, pêche, environnement) adaptée aux changements climatiques ;
2. Le développement, la fluidification et l’intégration sous régionale des marchés agricoles et agro-alimentaires ;
3. L’amélioration durable des conditions d’accès des groupes et zones vulnérables à l’alimentation et aux services sociaux de base ;

²⁶ Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (Août/2011).

4. L'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion aux crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité structurelle ;
5. Le renforcement des capacités des acteurs et la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.

Plus particulièrement, pour la filière dattes, la stratégie reconnaît que son développement, devra, à l'instar de la filière riz, associer des investissements privés dans la production et la commercialisation et l'amélioration qualitative et quantitative de sa production qui ne se fera qu'à travers l'adoption et la diffusion des techniques disponibles en matière de traitement phytosanitaire et en irrigation pour la production traditionnelle²⁷. Dans son chapitre axé sur le développement d'une politique d'investissement agricole sur les filières porteuses, la SNSA met l'accent sur l'amélioration de la production dattières nationale en s'appuyant sur: (i) le savoir-faire en pollinisation des exploitants; (ii) un programme de sélection des clones et des variétés performantes pour catalyser le développement et la régénération des palmeraies plus productives; (iii) une intégration du marché national et une participation accrue de la production intérieure à la commercialisation à travers la réduction des coûts de transports et le développement de l'infrastructure routière; (iv) la préservation de la ressource de la filière à travers une extension maîtrisée des plantations, compatible avec les disponibilités phréatiques.

3.1.4 Le programme de développement Durable des Oasis et le Programme d'Eau Potable pour le Développement des Oasis (PDDO-PEPDO 2014-2018).

Les axes saillants de ces programmes mettent l'accent sur :

- ◆ **la production** à travers: (i) le renforcement des capacités des structures de développement locales; (ii) la réalisation de plusieurs ouvrages hydro-agricoles (forages, barrages, seuil et diguettes); (iii) l'amélioration du système d'irrigation (exhaure et distribution); (iv) la préservation du patrimoine variétal en voie de disparition par le développement de la culture in-vitro; (v) la diffusion du savoir-faire par la mise en place d'un système de Conseil Agricole et la création des centres de démonstration.
- ◆ **L'aspect industriel** à travers la transformation industrielle de la datte produite en Mauritanie avec un accent sur le conditionnement par trois usines.
- ◆ **La commercialisation de la production nationale à travers :**
 - **La commercialisation au niveau des marchés intérieurs.**

Après la consommation lors de la période de la GETNA, les pertes enregistrées à hauteur de 16%, seuls 33% de la production sont disponibles pour la commercialisation sur le territoire nationale. Par ailleurs, la faible consommation de dattes par habitant soit 7 à 10 Kg, ne permet pas une offre substantielle pour un marché aussi étroit que celui des dattes.

²⁷Idem

La commercialisation est principalement dominée par les dattes fraîches produites entre juillet et septembre donc une période peu élastique provoquant une offre abondante au cours de cette période. Quatre lieux de consommation qui sont aussi de grands marchés intérieurs se partagent la partie de la production réservée à la commercialisation. Il s'agit des marchés de Nouakchott, Nouadhibou, Zouerate et Kiffa qui sont, au demeurant, les principaux centres urbains du pays. Les quantités disponibles de la production nationale sont commercialisées à l'intérieur des frontières nationales et de ce fait ne font l'objet d'une exportation.

Ces mêmes marchés reçoivent d'autres produits venant principalement du Royaume d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et du Qatar exposés à la veille et au courant du mois béni du Ramadan où la demande est élevée. Les dattes d'Algérie et de la Tunisie présentées dans un emballage de luxe sont plus présentes dans les rayons des Supermarchés et grandes Epiceries des grands centres urbains accessibles à une classe aisée de la population.

- **Les structures et les circuits de commercialisation des dattes en Mauritanie.**

La production dattière s'appuie sur un système traditionnel assez rodé pour écouler la production nationale. Quatre circuits (4) traditionnels sont présents dans la culture des producteurs de dattes. Il s'agit :

- ◆ La vente sur pied d'un régime à un palmier ou plusieurs qui s'effectue sur place. Ce genre de vente est plus pratiqué au moment de la GUETNA qui voit des familles entières se déplacer pour jouir de ces moments aujourd'hui très ancrés dans la culture mauritanienne.
- ◆ Le second circuit traditionnel essentiellement basé sur une relation de confiance consiste à l'envoi par le producteur/propriétaire de sa marchandise à une personne établie dans un marché afin que celle-ci commercialise le produit. Un système d'identification est en vigueur pour la reconnaissance des caisses contenant les dattes (Nom de propriétaire, du destinataire et aujourd'hui son numéro de son téléphone portable) car les transporteurs peuvent convoier pour plusieurs destinataires. Pour ce circuit, le propriétaire ne se déplace pas. Deux cas de figures se présentent selon que : **(i)** le destinataire est membre de la famille du producteur auquel cas, d'habitude il n'y a pas de rémunération fixée. Le plus souvent celle-ci est gratuite ou au maximum il perçoit environ 10% des recettes ; **(ii)** le destinataire est une tierce personne. Dans ce cas précis, la négociation intervient sur la rémunération de la prestation qui s'effectue selon l'accord conclu.
- ◆ La vente du produit par le producteur lui-même. Là il est au début et à la fin de l'opération se chargeant de tous les détails afférents à la commercialisation de sa production.
- ◆ L'intervention des intermédiaires/facilitateurs qui se chargent des opérations de récoltes et post-récoltes et commercialisent la production. Dans ce cas de figure le producteur vend sur pied sa production à un intermédiaire (généralement un commerçant) et perçoit son dû laissant à ce dernier toutes les charges liées de la récolte à la commercialisation.
- ◆ A ces circuits bien ancrés dans la culture des producteurs des dattes, s'ajoutent des réseaux informels de petits collecteurs qui s'activent dans la chaîne des valeurs.

- **Les Prix.**

Les dattes commercialisées dans les marchés intérieurs du pays (petits comme ceux des villes secondaires et grands comme ceux de grands centres urbains) sont divisées regroupées en deux catégories : **(i)** celles importées de l'extérieur donc des pays voisins comme la Tunisie, l'Algérie, le Royaume d'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Qatar. Sur les marchés, elles se distinguent par la qualité de leur emballage et de leurs conservation ; **(ii)** les dattes issues de la production nationale facilement identifiables à cause de leur emballage généralement consistant à les stocker dans des caisses jadis confectionnées pour la conservation du thé destiné à l'exportation (Caisse de Thé Vert de la Chine). Cet emballage est très populaire dans le milieu producteur des dattes.

Cet aspect de la différenciation influe sur les prix pratiqués pour les dattes nationales et importées. Ces prix varient en fonction des variétés et des origines et fluctuent selon les saisons surtout pour les dattes nationales.

Pour les deux grandes zones de production à savoir le Tagant et l'Adrar, les prix de leurs produits sont²⁸ :

Tableau 5 : Prix de certaines variétés des deux grandes wilayas productrices.

Zones de Production	Variétés	UM/KG
Tagant	(i) Ahmar Dengué (est frais et vite périssable).	450 UM
	(ii) Tinterguel (sec, se stockable et se conserve bien).	600 UM
Adrar	(i) Tigla (frais et vite périssable)	1300 à 2800 UM ²⁹
	(ii) Tiffaret	800 UM
	(iii) Tijeb Adrar	800 UM
	(iv) Lkerkar (vertus médicinales).	1200 UM

Quant aux dattes de qualité premium généralement vendues dans les Supermarchés et grandes Epicerie que fréquentent les classes aisées des grands centres urbains, le prix du Kg peut atteindre 2300UM selon le produit et la marque.

3.1.5 La Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP) 2015-2020.

Elle a identifié trois Axes stratégiques clés qui demeurent les piliers pour renforcer le secteur et en le moteur de la croissance. Il s'agit : **(i)** d'Améliorer la productivité et la

²⁸www.noorinfo.com/Marches-des-dattes-a-Nouakchott-La-guetna-dans-tous-ses-etats/26 Juillet 2011

²⁹MA/DPCSE : Etude sur la Filière de la datte en Mauritanie/Février 2016 : Prix pratiqué en 2015 par le GIE d'ATAR à travers son point de vente à Nouakchott.

compétitivité ; **(ii)** de créer un environnement favorable au développement des investissements privés ; **(iii)** Développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes.

La SNDSP a mis en exergues des opportunités pour le secteur agropastoral notamment dans l'agriculture, l'élevage et l'agroalimentaire³⁰. De ces opportunités, on y compte la valorisation des dattes (à travers l'Opportunité 3) dont la filière est confrontée à plusieurs difficultés liées en amont à la problématique de la production et en aval à la mauvaise conservation des dattes produites, au taux de déclassement et déchets élevés. Pour cette Filière, la SNDSP mise sur l'appui des opérateurs privés à travers :

- (i)** La création d'Unités industrielles de traitement, de conditionnement, de conservation, et de transformation des dattes séchées ;
- (ii)** La valorisation des dattes déclassées ;
- (iii)** La création d'activités connexes de pré triage, de nettoyage, de transport, etc....

La SNSDP est soutenue par **la Loi N°52/2012 du 31 juillet 2012** portant Code des Investissements.

3.1.6 La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP) :

1. Il s'agit, au terme des 15 prochaines années, de créer les conditions favorables pour une croissance forte et durable, qui doit rester autour d'une moyenne annuelle de 5%, sur les 5 premières années et croître, par la suite, pour passer à 10% et 12%, respectivement, pour le second et troisième quinquennat³¹.
2. Toutes les politiques et stratégies de développement qui ont abordé de manière explicite la problématique dattières (filière des dattes), à savoir son potentiel, sa contribution dans l'économie des ménages des producteurs et des zones de production, ont contribué à alimenter le processus d'élaboration de la SCAPP qui devient de facto le document de référence de l'ensemble des activités concourant au développement du pays. Ainsi, l'importance et la priorité accordées au secteur rural a reçu une attention toute particulière dans la **Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée 2016-2030 (SCAPP)** que vient d'adopter le Gouvernement.
3. Cette stratégie de référence n'a pas manqué d'aborder la production des dattes sous l'angle de **la Filière phœnicicole**. Pour la SCAPP, il s'agit de promouvoir la compétitivité des filières agricoles (**dont la phœnicicole**) à travers l'amélioration des infrastructures et des équipements de stockage, la transformation et le conditionnement des produits.

³⁰ Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED) : Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP) 2015-2020/ Décembre 2014.

³¹ MEF : SCAPP-2020

4. La commercialisation des produits sera renforcée en s'appuyant sur un marketing de qualité et sur la mise en place d'un environnement favorable à la compétitivité de la filière, notamment par l'introduction des normes de qualité et des facilités d'accès des producteurs à divers services d'appui, aux promoteurs publics, privés et communautaires.

3.2 Programmes et Projets en cours.

Ces dernières années, les FIDA et les FADES se sont investis dans la filière Dattes à travers les projets :

(i) Le Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières (ProLPRAF).

Il s'agit, pour le Gouvernement de la Mauritanie et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), d'améliorer la résilience des populations rurales, à travers la diversification et l'amélioration de leurs moyens d'existence, par l'appui aux filières. Globalement, ce programme vise l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales pauvres (femmes et jeunes) de les zones qu'il couvre à savoir **l'Adrar, le Brakna, le Tazra, le Tagant, le Gorgol, le Guidimakha, l'Assaba, les Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi**. Plus spécifiquement, il s'agit, d'améliorer l'insertion économique et sociale des populations cibles et d'accroître durablement les revenus et la part générée à partir des retombées de la valeur ajoutée. Le développement des filières sera la passerelle pour atteindre cet objectif. Le Document du PRoLPRAF élaboré en 2008, détaille plus amplement les objectifs, les approches, les composantes, les zones d'intervention et les bénéficiaires dont: **(i)** les producteurs; **(ii)** les commerçants/importateurs/exportateurs à terme et leurs organisations; **(iii)** les transformateurs et leurs organisations; **(iv)** les artisans impliqués dans la fabrication, l'installation et l'entretien des équipements; **(v)** les fournisseurs d'intrants et de matériels agricoles; **(vi)** les organisations de producteurs.

(ii) Le Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO).

Son objectif est de générer les conditions permettant aux populations oasiennes de se prendre en charge et de participer effectivement à l'amélioration de leur condition de vie et à la lutte contre la dégradation de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, le Programme est structuré autour de cinq (5) composantes : (i) structuration des communautés oasiennes ; (ii) développement durable des capacités productives des oasis ; (iii) développement des services financiers de proximité ; (iv) développement des infrastructures de base (sur financement du Fonds Arabe de Développement Economique et Social FADES) et (v) coordination, suivi et évaluation.

RENOUVELLEMENT DES OASIS

Dans une perspective d'extension de la phœniciculture en Mauritanie, le PDDO a dans son programme la création de :

(i) quelques 50 nouveaux oasis pour environ 1000 Ha dans les zones oasiennes (Adrar, Tagant, Assaba, et les 2 Hodhs).

(ii) La Programmation de 25 nouvelles palmeraies pour 2017 et les 25 autres palmeraies le seront dans la période 2018 – 2019, toujours dans les zones oasiennes.

Le coût d'aménagement de 10 Ha de palmeraie est estimé à 35 millions d'Ouguiya³² et englobe le forage, l'équipement solaire, le château d'eau, le réseau d'irrigation, les aménagements et la clôture. Pour répondre au besoin d'extension de cette activité dattière, une mobilisation conséquente de ressources financières s'avère indispensable pour l'installation des infrastructures d'accueil. Ainsi, pour les 1000 Ha du programme « nouvelles palmeraies », il sera nécessaire de mobiliser environ 3, 5 milliards d'Ouguiya.

A cet investissement initial, s'ajoutent les frais de plantations des rejets dans les nouveaux aménagements soit environ 150 à 160 palmiers pour respecter la distance optimale entre arbres (8 à 10 mètres). Cette activité de plantation de rejets, qui comprend à la fois le coût du rejet lui-même, celui de la main d'œuvre (4000 UM/rejet soit 640.000Ouguiya pour 160 arbres / Ha. (Source PDDO). Le coût total de cette phase de plantation au niveau des 1000 Ha est estimé à 640 millions d'Ouguiya pour les 160.000 palmiers à planter.

Globalement, ce nouvel Investissement total sera de : **3,5 milliards + 0,640 milliard : soit un total de 4,140 milliards d'Ouguiyas** ou 4,5 milliards d'Ouguiya pour couvrir les impondérables liés à ce genre de réalisations.

Compte tenu de la dimension et de la complexité du génie civil et rural de ces nouveaux aménagements, l'Etat prendra en charge la construction des barrages, des seuils de ralentissement, et les forages.

Dans cette même dynamique de tester de nouvelles zones de phœniciculture, des expériences hors zones oasis sont en train d'être menées à Bénichab, Idini, zones de Nouakchott, au Trarza, au Brakna. Certaines de ces nouvelles oasis ont déjà vu le jour en Adrar et au Tagant.

Dans les charges liées à l'exploitation des palmerais, le poste « coût de l'énergie » demeure une préoccupation majeure. Sa réduction est sollicitée par tous les exploitants. C'est pourquoi, il sera mis en exergue l'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau et le goutte à goutte, ou le système californien pour l'arrosage afin de préserver les ressources hydriques et abaisser les coûts de pompage.

Cependant, ces nouvelles actions nécessitent des mesures d'accompagnement à savoir un renforcement continu des capacités des AGPO et la formation des jeunes phœniculteurs porteurs de nouvelles techniques de cultures pour booster la production. Par ailleurs, il devra être envisagé un cursus de phœniciculture dans certains établissements techniques tels l'ENFVA de Kaédi, le Lycée Technique de Nouakchott et l'ISSET de Rosso.

Les ONGs nationales et le secteur privé intéressés par la création de nouvelles palmeraies sont en train d'expérimenter de nouvelles palmeraies avec en perspective la création de nouveaux emplois.

USINE DE CONDITIONNEMENT DE DATTES ET LEGUMES.

La pose de la première pierre de cette usine par le Chef de l'Etat a eu lieu en novembre 2016. Le coût global pour sa réalisation est d'environ 4,5 millions de dollars US, soit près de 1,5 milliard d'ouguiyas. L'usine est destinée au conditionnement des dattes et des légumes de la Wilaya de l'Adrar, grande productrice de ces spéculations. Elle pourra conserver, dans un premier temps, jusqu'à 500 tonnes de dattes et légumes dans ses chambres froides.

Le schéma de financement des investissements s'effectuera ainsi qu'il suit

³² PDDO

Le premier lot concerne le génie civil et l'installation du froid pour un cout global de 775 millions d'Ouguiyas qui est pris en en charge par le PDDO et le FADES.

Le second lot qui consiste en l'acquisition des équipements et des ateliers pour un coût de 600 Millions d'Ouguiya est pris entièrement en charge par le PDDO ;

En fin, le financement du fond de roulement durant la phase de fonctionnement de l'unité :en cours des discussions sont en cours avec la CDD (Caisse de Dépôts et de Développement) pour son intervention pour la constitution du fonds de roulement.

A la date de fin mai 2017, l'état d'avancement des travaux est satisfaisant : tous les murs du bâtiment principal ont été élevés, le château d'eau construit. Cependant, il reste la toitureet la mise en place des installations (machines, chambres froides, etc.).

Le statut envisagé pour l'usine est celui d'une Société d'économie mixte (SEM) entièrement contrôlée par l'Etat pendant les 2 premières années de construction et une ouverture au capital privé au démarrage des activités de production.

iii) Le laboratoire de Phytobiotechnologie d'Atar :

Pour renforcer les capacités de protection du patrimoine dattier, le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) a financé un **laboratoire de Phytobiotechnologie** au niveau de la plus grande zone de phœniciculture à savoir l'Adrar. Implanté à Atar, ce laboratoire est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture à travers sa Délégation Régionale. Son unité expérimentale en phase de démarrage permettra de planter une collection représentative du patrimoine phœnicicole de Mauritanie.

3.2.1 Institutions d'appui.

La filière souffre d'un manque d'encadrement technique dû à l'insuffisance de spécialistes des techniques et technologies phœnicicole. Les institutions d'appui comme celle de la formation (ENFVA, ISET) n'offrent pas de cursus complet sur la phœniciculture, l'accent étant plutôt mis sur les céréales.

Cette insuffisance crée un vide qui affecte l'encadrement de la production de cette filière. Pour parer à cette préoccupation le Programme de Développement Durable des Oasis³³ a tenté des expériences comme la contractualisation avec les Délégations du Ministère de l'Agriculture (MA) dans les Wilayas de production dattières, des ONG et Opérateurs spécialisés et la formation et la contractualisation des Animateurs résidents pour densifier l'encadrement dans ses zones d'intervention.

Quant à la Recherche Agronomique, elle est l'apanage du Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA) établi dans la partie sud du pays (Kaédi/Gorgol). Globalement, le CNRADA **est** chargé d'organiser, d'exécuter et de diffuser les travaux de recherche intéressant l'agriculture et la promotion des productions agricoles. Bien qu'il ait opté pour une approche basée sur la diversité des zones agro écologiques du pays, son appui à la filière dattes reste encore faible. La céréaliculture reste le champ d'action privilégié de la recherche agronomique.

³³ MA/DPCSE : Etude sur la Filière de la datte en Mauritanie/Février 2016.

3.3 Enseignement et conclusions des politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat pour la filière dattes

Stratégies et programmes projets	Objectifs principaux	Période de mise en œuvre	principaux enseignements et conclusions pour développement de la filière dattes	Forces	faiblesses	Observations
La Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie (SDDM)	La préservation des ressources en eaux et de l'écosystème très fragile des zones oasiennes.	Horizon 2030	Les populations qui ressentent le manque d'eau ont compris l'importance d'une bonne gestion des ressources en eau	Désirs ardents des oasisiens à rester sur place et rentabiliser les palmeraies	Manque de moyens financiers et interruption de certains programmes	Mettre en place un fonds dédié aux activités dans les palmeraies pour pallier à l'insuffisance des financements
La Stratégie pour le Développement du Secteur Rural (SDSR)	Promotion de : l'élevage, l'agriculture ; le développement local ; Maîtrise de la gestion des ressources naturelles et l'adaptation du cadre juridique et institutionnel.	2013-2025	Les acteurs ont compris la nécessité absolue de bien gérer les ressources limitées dans les zones phœnicicole	Volonté politique des Autorités à protéger les oasis ; Mise en valeur de nouveaux sites de palmeraies dans des zones sécurisées	Morcellement des sites qui appartenaient à des tribus et des familles ; Menaces permanentes d'ensablement des palmeraies	La mise en valeur de nouveaux sites de palmeraies dans des zones sécurisées est une solution souhaitée par les populations qui n'ont pas de parcelles
La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA)	Assurer la sécurité alimentaire de toutes les couches de la population au plan national et sans aucune discrimination	2015, vision 2030	Les populations sont encore confrontées à des périodes de soudure en dépit de nombreuses actions dont elles ont bénéficié	Volonté politique manifeste des pouvoirs publics à lutter contre l'insécurité alimentaire	De poches d'insécurité alimentaire subsistent encore, surtout en période de soudure.	Permettre aux populations concernées de gérer les programmes, aides et autres donations, à travers leurs collectivités locales

Stratégies et programmes projets	Objectifs principaux	Période de mise en œuvre	principaux enseignements et conclusions pour développement de la filière dattes	Forces	faiblesses	Observations
La Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie (SDDM)	La préservation des ressources en eaux et de l'écosystème très fragile des zones oasiennes.	Horizon 2030	Les populations qui ressentent le manque d'eau ont compris l'importance d'une bonne gestion des ressources en eau	Désirs ardents des oasiens à rester sur place et rentabiliser les palmeraies	Manque de moyens financiers et interruption de certains programmes	Mettre en place un fonds dédié aux activités dans les palmeraies pour pallier à l'insuffisance des financements
La Stratégie pour le Développement du Secteur Rural (SDSR)	Promotion de : l'élevage, l'agriculture ; le développement local ; Maîtrise de la gestion des ressources naturelles et l'adaptation du cadre juridique et institutionnel.	2013-2025	Les acteurs ont compris la nécessité absolue de bien gérer les ressources limitées dans les zones phœnicicole	Volonté politique des Autorités à protéger les oasis ; Mise en valeur de nouveaux sites de palmeraies dans des zones sécurisées	Morcellement des sites qui appartenaient à des tribus et des familles ; Menaces permanentes d'ensablement des palmeraies	La mise en valeur de nouveaux sites de palmeraies dans des zones sécurisées est une solution souhaitée par les populations qui n'ont pas de parcelles
Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA)	Améliorer les conditions d'accès des groupes vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base ; Associer les investissements privés dans la production et la commercialisation et l'amélioration qualitative et quantitative des dattes	2011-2014	Les exploitants ont acquis un savoir-faire en pollinisation en préservation des ressources de la filière à travers une extension maîtrisée des plantations, compatible avec les disponibilités phréatiques.	La volonté politique manifeste des pouvoirs publics	Le programme de sélection des clones et des variétés performantes pour catalyser le développement et la régénération des palmeraies plus productives n'a pas débuté ; e développement de l'infrastructure routière a touché certains grands axes sans aller jusqu'aux sites des oasis	Prendre des mesures urgentes pour la mise en œuvre du programme de sélection des clones et des variétés dont dépend la survie des oasis

<p>Le programme de développement Durable des Oasis et le Programme d'Eau Potable pour le Développement des Oasis (PDDO-PEPDO 2014-2018).</p>	<p>Renforcer les capacités des structures de développement locales ;</p> <p>Réaliser des ouvrages hydro-agricoles (forages, barrages, seuil et diguettes) ;</p> <p>Améliorer le système d'irrigation (exhaure et distribution) ;</p> <p>Préserver le patrimoine variétal en voie de disparition par le développement de la culture in-vitro ; la diffusion du savoir</p>	<p>2014 -2018</p>	<p>Le PDDO a véritablement joué un rôle positif dans l'encadrement et la formation des agriculteurs</p>	<p>Les oasiens se sont approprié les outils des AGPO et des MICO et ces structures jouent pleinement leurs rôles dans la majorité des cas</p>	<p>Le programme eau potable a ses limites : même si un peu partout il y a des châteaux d'eau et des canalisations ; certaines concessions n'ont pas l'eau courante</p>	<p>Renforcer les AGPO, les MICO en leur accordant</p>
<p>La Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP)</p>	<p>Améliorer la productivité et la compétitivité ;</p> <p>Créer un environnement favorable au développement des investissements privés ;</p> <p>Développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes.</p>	<p>2015-2020</p>	<p>La SNDSP met l'accent sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des investissements pour valoriser le potentiel de la filière</p>	<p>La SNSDP est soutenue par la Loi N°52/2012 du 31 juillet 2012 portant Code des Investissements qui accorde des avantages aux investisseurs privés en particulier à l'intérieur du pays</p>	<p>Retard dans la création d'unités industrielles et dans la création d'activités connexes en l'absence du non mise en œuvre (opérationnalisation) de la Stratégie</p>	<p>La filière dattes offre de nombreuses opportunités d'investissement rentables au secteur privé mauritanien</p>
<p>La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP) :</p>	<p>Il s'agit, au terme des 15 prochaines années, de créer les conditions favorables pour une croissance forte et durable, qui doit rester autour d'une moyenne annuelle de 5%, sur les 5</p>	<p>2016 à 2030</p>	<p>La commercialisation des produits sera renforcée en s'appuyant sur un marketing de qualité et sur la mise en place d'un</p>	<p>Volonté politique forte et prise de conscience des populations impliquées</p>	<p>Certaines infrastructures ne sont pas en place pour aider à démarrer des projets prioritaires</p>	<p>Politiques cohérentes et résultats accessibles</p>

	premières années et croître, par la suite, pour passer à 10% et 12%, respectivement, pour le second et troisième quinquennat.		environnement favorable à la compétitivité de la filière, notamment par l'introduction des normes de qualité et des facilités d'accès des producteurs à divers services d'appui, aux promoteurs publics, privés et communautaires			
Le Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières (ProLPRAF).	Améliorer la résilience des populations rurales, à travers la diversification et l'amélioration des leurs moyens d'existence, par l'appui aux filières. Globalement, ce programme visait l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales pauvres (femmes et jeunes) dans les zones qu'il a couvert à savoir l'Adrar , le Brakna, le Trazra, le Tagant , le Gorgol, le Guidimakha, l'Assaba , les Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi .	2008 -2016	A touché un grand nombre de populations oasiennes qui ont vu leur savoir-faire amélioré et leurs revenus croître	A assuré de nombreuses formations au profit des acteurs de la filière, en particulier les femmes	Le problème de la commercialisation des produits demeure posé du fait de l'insuffisance de débouchés et de l'enclavement des zones de production ou pas assez pour les produits ; l'état des pistes laisse à désirer	Types de programmes à renouveler

4. L'organisation de la Filière.

L'économie oasienne à travers la production des dattes fait intervenir plusieurs acteurs regroupés en deux pôles : (i) les acteurs directs et (ii) les prestataires.

4.1 Les acteurs directs de la Filière.

4.1. 1 Les Producteurs.

Les ménages qui vivent de l'activité de la production dattières sont estimés à 26.841 soit environ 187.900 individus ce qui représente 16 % de la population des zones oasiennes estimée à 1 159 218 habitants, pour les cinq wilayas.

Ces ménages exploitent en moyenne 0,73 Ha avec 97 pieds de palmier. Le ménage oasien continue de vivre avec des pratiques peu productives comme la mauvaise gestion de l'eau (surexploitation de la nappe avec un pompage excessif). Il continue de vivre une agression persistante de l'ensablement dû aux vents violents induits par la destruction du couvert végétal et l'insuffisance des traitements phytosanitaires et de l'entretien de l'exploitation affectent négativement la production. Par ailleurs, d'autres facteurs continuent de plomber les performances des ménages producteurs dont les activités post production se déroulent comme suit : (i) la cueillette et la collecte des dattes sont mal organisées car certains voulant être les premiers sur les marchés pour engranger le maximum de revenus ; (ii) certaines activités concourant à valoriser la datte sont peu performantes et efficaces. Il s'agit du pré triage, du calibrage pour déterminer les meilleures dattes à orienter vers les marchés, et de la préservation préliminaire au niveau du lieu de production; (iii) la déficience de centres de collecte pour pré-trier, assurer la fumigation des produits, l'emballage et le stockage réfrigéré, sont préjudiciables à la qualité du produit ; (iv) les ménages sont également confrontés aux résultats de la transformation et du conditionnement jusque-là décevants pour assurer une plus-value tangible du produit. Il en est de même des expériences peu probantes sur les mêmes activités à savoir le conditionnement et la transformation poussant les producteurs à maintenir les traditions par la conservation dans des caisses, les sacs et souvent en enlevant la graine et en conservant la chair «communément appelée «beafteak» dans des outres; (v) au niveau du transport, les ménages souffrent de l'inexistence d'un transport spécialisé et se contentent du parc de mobiles disponibles assurant le mouvement des biens et des personnes ensemble et individuellement.



Caisses usagées de thé vert servant de contenants aux dattes. Un véhicule transport des biens et des Personnes.

4.1.2 Les Commerçants.

Ils sont des acteurs importants dans la distribution de la production dattières nationale. Cependant, on distingue deux types de stratégies qui consiste à :

- ◆ un **achat sur pied** où le producteur se décharge des responsabilités liées aux opérations post récolte. En effet, avec cette transaction, il (producteur) **n'est plus concerné par le tri des dattes, la manutention, les pertes, et la distribution auprès des vendeurs grossistes**. Ces tâches reviennent à l'acheteur. Dans cette transaction, le producteur vend le plus souvent sa production en dessous du marché.
- ◆ La vente au commerçant du marché qui reçoit la production que lui envoie le producteur. Cette transaction est basée sur la confiance entretenue entre les deux acteurs. En effet, une fois la production disponible, le producteur contacte le commerçant au niveau du marché qui va se charger de payer le transport et la manutention, de fixer le prix et la marge bénéficiaire. Dans ce genre d'opération, le producteur reste un acteur passif surtout quand sa production est faible et peut susceptible d'influencer le cours du marché.

4.1.3 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE).

Nouvellement entrés dans la commercialisation des dattes, ces nouvelles structures ont apporté un savoir-faire qui, dans la durée, pourra impulser une nouvelle dynamique pour assurer une plus-value à la dattes mauritanienne. Cependant, cette forme reste encore très limitée et localisée au niveau d'Atar (Adrar) où un GIE se charge de la commercialisation des dattes de cette grande région productrice de dattes. **Des pratiques modernes sont observées comme la passation de contrat avec l'Unité de Conditionnement sise à Atar, l'achat et la conservation des dattes au froid, et sa distribution dans des lieux aujourd'hui très prisés comme les Epicerie et les Supermarchés. Cette expérience s'est étendue à la capitale Nouakchott où un point de vente a vu le jour.**

4.2 Les acteurs indirects.

4.2.1 Les Institutions de la Société Civile :

La Société civile joue aujourd'hui un rôle important dans la défense des droits et intérêts des populations. A ce titre, plusieurs ONG nationales, Associations, Organisations socioprofessionnelles (OSPs), Syndicats, Unions et Fédérations des diverses corporations sont actives grâce à la liberté d'expression et d'opinion dont elles jouissent. Bon nombre d'entre elles sont actives dans le développement.

4.2.2 Le secteur privé :

Il est le moteur de la croissance économique du pays. Sa part grandissante dans les activités agropastorales témoigne de l'importance des investissements du privé dans ce secteur. Au niveau agricole et en particulier sur toute la chaîne des valeurs associée à la riziculture, le secteur privé y joue un rôle prépondérant de la production à la commercialisation. Cependant, la Filière Datte reste encore très peu envahie par le Secteur Privé hormis les quelques expériences dans le conditionnement et la transformation.

4.2.3 Les Groupements, Coopératives et Associations de femmes :

A l'image de la Société Civil, le mouvement associatif (coopératif) a été très prolifique ces dernières années. L'environnement mauritanien regorge d'une floraison de Coopératives notamment féminines dans le secteur agropastoral. L'environnement oasien n'a pas échappé à cette dynamique. Dans les oasis, ces coopératives féminines sont focalisées sur les activités post récoltes notamment le ramassage, le pré triage, le triage de la production dattières. Par ailleurs, elles très activent le maraîchage pratiqué à l'ombre des palmiers (cultures sous palmiers) et dans la transformation des sous-produits du palmier dattier.

4.2.4 Les Associations socio professionnelles.

La Fédération des agriculteurs de Mauritanie est l'organisation faîtière qui est sensée regrouper tous ceux qui s'adonne à la production végétale. Cependant, force est de constater qu'elle est plus focalisée sur les intérêts de la culture irriguée avec une adhésion massive de l'agrobusiness. Pour autant, la dynamique au sein de la filière datte a insufflé une forme d'organisation à travers les Associations de Gestion Participative des Oasis (AGPO), l'Union des AGPO, la Mutuelle d'Investissement et Crédit Oasienne (MICO), les Groupements d'Intérêt Économique (GIE). Toutes ces structures sont mises en place dans le cadre du Programme de Développement durable des Oasis (PDDO). Mais il demeure clair, que pour jouer pleinement leurs rôles dans la filière, un renforcement des capacités s'avère indispensable.

4.3. Collecteurs et négociants.

La commercialisation des dattes produites au niveau national repose sur des pratiques assez rodées par les intervenants: (i) la vente sur pied d'un régime à un palmier ou plusieurs qui s'effectue sur place et directement par le producteur; (ii) la vente à distance où la relation de confiance est de mise car le producteur ne fait qu'envoyer sa production à une tierce personne

établie dans un marché éloigné du producteur ; **(iii)** l'intervention des intermédiaires/facilitateurs qui se chargent des opérations de récoltes et post-récoltes et commercialisent la production; **(iv)** des réseaux informels de petits collecteurs qui s'activent dans la chaîne des valeurs.

4.4 Les transformateurs primaires et industriels.

Avec près de 51% d'autoconsommation à l'état frais «Teglae» dans la période de la «Guetna» et des pertes avoisinant 16%, les quantités de dattes restantes pour la transformation sont faibles. Avant l'introduction des méthodes industrielles, les producteurs ont plus recouru à un séchage et une conservation traditionnelle utilisant les caisses usagées de thé vert, les outres (peaux de chèvres), les sacs en plastique, les hangars ou des abris en banco. Naturellement que ces méthodes traditionnelles ne font recours à aucun traitement ce qui dans la durée peut altérer la qualité des produits.

◆ Les procédés de transformation tels qu'ils sont vécus en Mauritanie.

Comme souligné tantôt, les quantités à transformer sont modestes au regard du volume autoconsommé et des pertes (déchets). A ce jour les expériences de d'Atar et de Kiffa n'ont pas encore atteints les résultats escomptés.

- (i) Le conditionnement et l'emballage :** il demeure encore primaire se limitant au triage et l'emballage des sacs soit en plastique, en jute, dans des caisses ayant contenu le thé vert de chine mais de poids variables mais celle de 10kg étant la plus fréquente, dans des malles en fer. De tels matériaux d'emballage favorisent des altérations liées aux températures élevées des régions productrices.
- (ii) L'emballage :** Plusieurs techniques sont utilisées par les producteurs nationaux pour conserver les dattes ou pour les apprêter pour la distribution et la commercialisation. C'est ainsi qu'intervient l'usage préféré des caisses ayant servi pour le thé vert de chine et celui de 10Kg recevant la faveur des usagers.



La caisse de thé vert de chine largement utilisée pour l'emballage des dattes.



Tinterguel, variété de dattes dans une caisse de thé¹.

D'autres techniques d'emballage sont également pratiquées comme l'usage des sacs initialement contenant le riz, des sacs en polyéthylène également utilisés dans les techniques de maturation des dattes récoltées au stade de «liblah» pour ainsi accélérer leur maturation. Cette maturation obéit à des techniques bien rodées et constitue un savoir-faire jalousement gardé par les producteurs.

(iii) Le séchage :

Il est la technique la plus couramment utilisée par le producteur pour conserver les dattes. En effet, elle concerne en plus les dattes de qualités moyennes ou les méventes car celles jugées de qualité supérieure sont généralement destinées à la vente pour engranger des revenus substantiels pour le ménage du producteur. C'est une technique simple consistant à laver le produit et à l'exposer au soleil généralement sur une natte et au bout d'une semaine, le produit séché est prêt pour sa conservation/son stockage comme indiqué ci-dessus.

(iv) Le stockage :

La grande partie des dattes étant consommée à l'état frais et directement à la commercialisation dans les centres urbains de Nouakchott, Nouadhibou, le stockage proprement dit au niveau de la zone de production n'est presque pas pratiqué. De manière générale, le stockage est confronté aux variations des températures inégales dans les régions de production et de commercialisation. Cette pratique contribue aux altérations des produits préjudiciables à leur écoulement.

4.5 Distributeurs (transporteurs, grossistes et détaillants).

Les transporteurs sont nombreux à travers les zones de production. Cependant, le mouvement des dattes se fait dans des conditions inadéquates comme déjà relaté un peu plus haut. Les moyens utilisés sont communs aux personnes et biens ce qui rend délicat le déplacement de produits frais comme des dattes mal conditionnées et stockées dans des caisses de Thé Vert de Chine de 10kg (utilisation privilégiée des producteurs).

Pour les grossistes, il n'existe pas de répertoires authentifiés attestant cette fonction. Néanmoins, quelques acteurs achètent des quantités importantes au niveau des zones de production pour les acheminer vers les grands centres de commercialisation comme Nouakchott, Nouadhibou et Zoueirat.

Par contre les détaillants font légion dans ces centres de commercialisation. Le marché des dattes de Nouakchott en est une illustration avec les tables, petits hangars et échoppes.



Détaillant vendeur de dattes au marché de Nouakchott³⁴.

4.6 Les Prestataires de services.

4.6.1 Les Fournisseurs.

La fonction de fournisseurs n'est vraiment pas très explicite. Des fournisseurs agréés comme dans les autres filières ne sont pas documentés. Cependant on note des formes de relation qui existent entre le producteur et ceux communément appelés «Tévaye» (sorte de d'intermédiaires/facilitateurs) pour la résolution de certains problèmes comme la mise en place d'intrants mais surtout le matériel d'irrigation qui conditionne la réussite de la production d'autant plus que les engrais et autres intrants sont faiblement utilisés.

4.6.2 Les transporteurs.

Ils sont nombreux à servir les producteurs et à travers les zones de production. Pour autant, le transport n'a pas évolué de manière qualitative car il se fait dans des transports en commun (voitures, bus et camions) et souvent dans des conditions non compatibles avec la spécificité du produit (fragilité, fraîcheur, respect des températures). De plus, les dattes fraîches sont emballées dans des caisses (caisses de thé vert de chine), des sacs en jute ce qui est souvent source d'altération du produit avant même sa mise sur les étals des commerçants. Des transports spécialisés font défaut pour sécuriser les produits et contribuer à une valeur ajoutée.

4.6.3 Rôle de la femme dans le milieu oasien

La Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie(SDDM) place l'être humain au centre de la décision, avec comme priorité la satisfaction des besoins des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés, dont ceux des femmes.

La zone oasienne n'échappe pas à cet espace concerné par les objectifs de la SDDM

Comme partout en Mauritanie, l'exode rural dans le milieu oasien concerne en premier les hommes en âge de travailler qui se dirigent vers les grands centres urbains (Nouakchott, Nouadhibou, Zouerate, etc.). En conséquence, ce sont les femmes qui peuplent en majorité les zones rurales.

La sécheresse persistante qui a obligé la plupart des hommes à partir vers les villes a entraîné une augmentation considérable du nombre de foyers dirigés par des femmes. En conséquence, le rôle des femmes en tant que moteur du développement de la zone oasienne devient de plus en plus important. En effet alors qu'environ 29% des ménages mauritaniens sont dirigés par des femmes, ce chiffre s'élève à 32% dans le milieu rural et seuls 36% des femmes dans le milieu oasien exercent une activité génératrice de revenus.

³⁴www.noorinfo.com/Marches-des-dattes-a-Nouakchott-La-guetna-dans-tous-ses-etats/26 Juillet 2011.

Le niveau des revenus des ménages dirigés par des femmes étant plus bas par rapport aux autres ménages, la paupérisation de ces ménages est un facteur important à prendre en considération pour le développement du milieu oasien.

Les principales activités génératrices des revenus des femmes dans le milieu oasien sont le maraîchage, l'artisanat, le séchage des légumes ou le petit commerce. L'activité génératrice de revenus qui intéresse le plus les femmes est le maraîchage. Toutefois, même si les récoltes sont significatives dans certaines zones oasiennes, la vente des produits ne permet pas de générer des revenus suffisants du fait des difficultés d'écoulement de la production : état défectueux des pistes, distances longues, enclavement. Dans la filière, les femmes sont également présentes s'activant autour des tâches de base non moins importantes contribuant à l'amélioration de la qualité. En effet, le ramassage des dattes, le pré-triage et le triage sont des tâches qu'elles exercent exclusivement. Par ailleurs, elles se servent des sous-produits pour l'alimentation des petits ruminants élevés autour des oasis (dattes déclassées et les noyaux). Elles se servent également des branches pour la protection des parcelles de maraîchage, de brises vent et de lutte contre l'ensablement.

4.7 Organismes intervenant dans la filière.

4.7.1 Les institutions de recherche.

La Recherche Agronomique est l'apanage du Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA) établi dans la partie sud du pays (Kaédi/Gorgol). Globalement, le CNRADA est chargé d'organiser, d'exécuter et de diffuser les travaux de recherche intéressant l'agriculture et la promotion des productions agricoles. Bien qu'il ait opté pour une approche basée sur la diversité des zones agro écologiques du pays, son appui à la filière reste encore faible. La céréaliculture reste le champ d'action privilégié de la recherche agronomique.

4.7.2 Les Institutions de Formation.

La filière souffre d'un manque d'encadrement technique dû à l'insuffisance de spécialistes des techniques et technologies phœnicicole. Les institutions de formation (ENFVA, ISET) n'offrent pas de cursus complet sur la phœniciculture, l'accent étant plutôt mis sur les céréales.

Cette insuffisance crée un vide qui affecte l'encadrement de la production de cette filière. Pour parer à cette préoccupation le Programme de Développement Durable des Oasis³⁵ avait tenté des expériences comme la contractualisation avec les Délégations du Ministère de l'Agriculture (MA) dans les Wilayas de production dattières, des ONG et Opérateurs spécialisés et la formation et la contractualisation des animateurs résidents pour densifier l'encadrement dans ses zones d'intervention.

Globalement, en matière de Recherche et de Formation sur la phœniciculture, il faut noter qu'au niveau de ces deux intervenants clés, les synergies et les complémentarités pour asseoir les bases d'un cadre politique national de vulgarisation agricole définissant les acteurs, le contenu, les outils de travail et la densité d'encadrement, restent encore faibles voire latentes. Par ailleurs, la demande en appui conseil reste dominée par une grande diversité des acteurs et

³⁵ MA/DPCSE : Etude sur la Filière de la datte en Mauritanie/Février 2016.

donc des besoins diversifiés mais convergents (Coopératives et leurs unions, associations et leurs unions, les groupements d'intérêts économiques, les fédérations des producteurs, les syndicats professionnels agricoles, les structures informelles).

L'interaction entre le conseil agricole et la recherche demeure encore insuffisante, d'où un manque d'actualisation du paquet technologique à proposer aux producteurs et partant, le conseil agricole et rural n'apporte pas de réponses adéquates aux défis actuels des exploitations agricoles liés à la diversification des cultures, l'intensification culturale et à la modernisation des techniques de production, gage d'une performance souhaitée.

4.7.3 Les Organismes de Financement.

4.7.3.1 la Mutuelle d'Investissement et de Crédit Oasien(MICO).

Mise en place grâce à l'appui du PDDO, la Mutuelle d'Investissement et de Crédit Oasien(MICO) reste un appui prépondérant dans l'optique de développement pour la restauration de la base productive du milieu oasien et partant l'amélioration des conditions de vie et des revenus des ménages concernés. S'articulant autour de structures comme les Comités de crédit et de contrôle, des ressources financières sont disponibles à court terme auprès des adhérents de la MICO.

4.7.3.2 La Caisse des Dépôts et de Développement (CDD) :

De création récente (loi 2011-027 du 17 mars 2011), la Caisse des Dépôts et de Développement émerge comme étant une nouvelle fenêtre d'opportunité pour soutenir les politiques publiques mais également celles des collectivités locales.

4.7.4 Les organismes de contrôle.

Le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA) est doté d'un organe de contrôle des semences et des Plants dénommé Centre de Contrôle de Qualité des Semences et des Plants (CCQSP). Ce centre a vocation à soutenir la diffusion et l'utilisation des semences et des plants de qualité au niveau des producteurs. Sa localisation à Kaédi sur les bords du Fleuve Sénégal où la zone agro écologique est différente des milieux oasiens de production fait celui-ci est plus orienté vers les semences céréalières plutôt que vers la phœniciculture. Une section de ce CCQSP dédiée au contrôle de qualité des plants dattiers et installée à Atar devrait être envisagée pour contribuer à la production, la productivité et à la qualité des dattes dans la mesure où l'ambition est de se positionner sur les marchés extérieurs.

5. Analyse diagnostique de la filière (analyse SWOT).

5.1 Identification des contraintes au développement de la filière.

5.1.1 Déficit en eau.

Dans les cinq wilayas phœnicicole le manque d'eau est la principale contrainte identifiée par les producteurs. Ce déficit est consécutif à la rareté des précipitations pour alimenter les nappes. Le déficit découle également de l'utilisation excessive des motopompes dans certaines palmeraies qui tirent plus d'eau qu'il n'en faut pour irriguer les parcelles. Dans les 5 wilayas les agriculteurs se sont dits obligés d'approfondir leurs puits pour obtenir un débit satisfaisant.

Dans certaines zones le manque d'eau a décimé des palmiers et même des palmeraies ; c'est le cas à Téryarett et à Tawaz en Adrar et surtout dans la grande palmeraie de Tidjikja au Tagant.

5.1.2 L'ensablement, la menace des dunes et de la salinisation.

Les 5 wilayas oasiennes étant les zones par excellence des dunes de sable et des grands vents, souvent, les anciennes palmeraies sont menacées d'ensablement. A cela s'ajoute le phénomène de salinisation des terres dû un déséquilibre des constantes pédologiques.

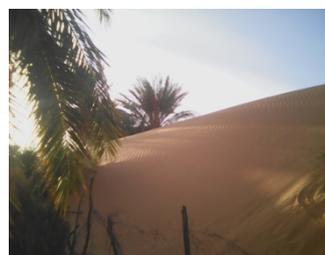
Ces contraintes d'ordre abiotiques sont consécutifs aux sécheresses récurrentes et aux vents violents pour l'ensablement et la surexploitation des nappes phréatiques et au vieillissement du peuplement dattier pour le phénomène de la salinisation.



Pompage excessif :
3 motopompes pour un seul puits à Aoujeft (5 janvier 2017).



Une partie de l'oasis de Tidjikja conséquence du manque d'eau (7 Janvier 2017).



Ensablement de la palmeraie de Chinguetti (4 Janvier 2017).

La solution idéale pour lever ces contraintes est de promouvoir la création de nouvelles plantations dans des sites à l'abri d'éventuels ensablements.

5.1.3 L'emballage et la conservation des dattes

Les dattes récoltées ont comme emballages des caisses de thé, des cartons ou plus simplement des sacs usagés de riz de contenances 50 ou 25 Kg ; les conditions de température,

de pression, de circulation de l'air sont loin d'être respectées ; ce faisant le produit est vite détérioré ce qui diminue sa valeur marchande.

5.1.4 Le conditionnement peu attractif.

Le conditionnement (trilage, traitement et emballage) qui joue un rôle important dans la conservation de la qualité et donc la valorisation des dattes est actuellement peu attractif.

Cette activité généralement effectuée par les producteurs eux même s'appuie sur des techniques et pratiques très élémentaires ce qui entraîne des déchets voire des pertes très importantes.

5.1.5 La faible transformation des produits :

La transformation de la datte reste dominée par des pratiques traditionnelles de moindre qualité. Ces dattes transformées sont écoulées au niveau local ou à travers les autres marchés du pays. Le constat est que les unités industrielles de conditionnement et de transformation créées sont jusque-là restées sous utilisées ou inopérantes : l'usine de confiture et de marmelade d'Atar n'a presque jamais fonctionné pour cause de conflit entre les actionnaires et celle des dattes de Tidjikja est en arrêt pour cause de pièces de rechange manquantes.

La première Unité de Conditionnement des Dattes installée à Atar qui avait suscité beaucoup d'espoir s'est vite confrontée à des difficultés qui ont conduit à son arrêt. Construite pour une production annuelle de 300 tonnes, l'unité qui a démarré en 2005 et a poursuivi son activité jusqu'à 2009, n'a observé que 10% uniquement de son potentiel de production³⁶ soit annuellement entre 20 à 30 tonnes de la variété Ahmar annuellement. Par ailleurs, les hausses des prix d'achat, le manque de fond de roulement, la rareté des dattes de bonne qualité et la concurrence des intermédiaires, ont plombé les performances de l'Unité de Conditionnement la forçant à l'arrêt.

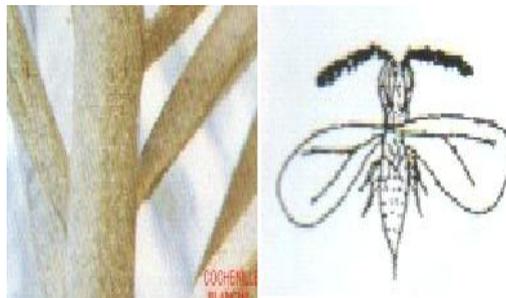
L'Unité de Confiserie a subi le même sort. En effet, la seule focalisation de la production sur la confiture et l'étroitesse du marché qui normalement devrait dépasser le cadre local et s'élargir pour toucher les pays de la sous régions, ont contribué à la chute de l'Unité.

5.1.6 Les facteurs d'ordre biotique.

La faiblesse de cette production de dattes en Mauritanie est liée également à des facteurs (contraintes) d'ordre biotique avec les maladies et ravageurs du palmier dattier. Parmi les maladies qui ont le plus séviées en Mauritanie sont la maladie du dépérissement noir de la palme, celle de Faroun blanc ainsi que le Bayoud d'apparition récente.

³⁶ MA/DPCSE : Etude sur la Filière de la datte en Mauritanie/Février 2016.

Au niveau des ravageurs, la cochenille blanche et l'acariose de la datte sont les cités par les exploitants.



COCHENILLE BLANCHE

Stade Final d'un Palmier Dattier atteint de Bayoud.

Appelée 'Rheifiss' en Mauritanie³⁷, 'Guemla' au Maroc, 'Sem' en Algérie et 'Djereb' en Tunisie, la cochenille blanche (*Parlatoria blanchardi* Targ) cause des dégâts importants au palmier dattier. Elle se fixe sur les feuilles et diminue la respiration et la photosynthèse et cause des altérations métaboliques

5.1.7 Autres contraintes

Les autres contraintes mises en exergue par les différents acteurs se résument à ce qui suit :

- Le vieillissement d'un nombre important de palmeraies ;
- L'enclavement de certains sites de production dans les montagnes ou dans les dunes avec des pistes peu praticables ;
- L'utilisation de techniques traditionnelles peu productives ;
- Le mauvais entretien de certaines oasis ;
- L'utilisation limitée d'engrais et de pesticides ;
- La méthode traditionnelle de récolte des dattes consistant à grimper les palmiers : difficile et éprouvante ;
- Les blessures occasionnées aux fruits par le fait qu'ils sont jetés à terre lors de la récolte ;
- L'absence de chaîne de froid pour conserver les fruits ;
- Le transport des récoltes et des personnes voyageant dans les mêmes véhicules ;
- Le non fonctionnement de l'usine de confiture et de marmelade de dattes d'Atar pour cause de conflit entre les actionnaires ;

³⁷ Contraintes biotiques et abiotiques de la culture du palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L.). Exemples relatifs aux pays du Maghreb : III^{ème} Biennale Européenne des Palmiers, 'Les ravageurs des palmiers', Sanremo, Italie, 4-5 Décembre 2003.

5.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces (tableau SWOT).

<p>Force :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Intérêt des pouvoirs publics à promouvoir la filière ; ✚ Existence de palmeraies bien entretenues avec des rendements de 50 KG par arbre et plus, des écartements optimums. ✚ Savoir-faire ancestral dans la phœniciculture ; ✚ Possibilité d'améliorer la productivité par l'introduction de nouvelles variétés et l'amélioration des techniques culturales ; ✚ Une denrée demandée et appréciée par les populations en particulier pendant le ramadan ; ✚ régulation des quantités quotidiennes de dattes à vendre pour réguler le marché existe déjà ; ✚ nombreuses zones favorables à la phœniciculture dans les 5 wilayas productrices de dattes et même ailleurs en Mauritanie. ✚ Début d'organisation des agriculteurs en AGPO, en MICO très actives 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ vieillissement d'un nombre important de palmeraies ; ✓ Enclavement de plusieurs sites de production ; ✓ Utilisation limitée d'engrais et de pesticides ; ✓ Faibles rendements des palmiers ; ✓ Absence de chaîne de froid pour conserver les fruits ; ✓ Transport inadéquat et désordonné des dattes ; ✓ Absence d'emballages adéquats pour les produits ; ✓ Mauvaise gestion des ressources hydriques ; ✓ Faible taux d'investissement ; ✓ Faiblesse des organisations professionnelles ; ✓ Atomisation de l'offre de dattes ; ✓ Hétérogénéité des variétés ; ✓ Absence de financements adéquats ; ✓ Faible encadrement technique des producteurs ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pertes après récolte importantes ; ✓ Inorganisation des circuits de commercialisation ;
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Politiques et stratégies de développement favorables à l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la compétitivité de la filière dattes. ✚ Possibilité de création de nombreux emplois dans tous les segments de la phœniciculture et dans des activités connexes ✚ Contribution significative à sortir les populations pauvres de leur précarité ✚ Forte demande en dattes à l'intérieur ; ✚ Possibilité de création d'unités de valorisation et d'activités connexes ✚ Grandes possibilités d'exporter dans la sous-région (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire...) ✚ Potentiel d'augmentation de la production et d'amélioration de la qualité des produits ; 	<p>Menace :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ensablement et salinisation de certaines oasis ; ✓ Manque de motivation des agriculteurs dû aux faibles retombés de leurs activités ; ✓ Existence de la concurrence de gros producteurs et exportateurs de dattes (Tunisie, Egypte, pays du Golfe) ; ✓ Conditions climatiques parfois défavorables (sécheresse entraînant l'assèchement de certaines nappes phréatiques) ; ✓ Exode rural entraînant l'abandon de certaines palmeraies ; ✓ Faible intérêt des opérateurs privés à investir dans ce domaine ; ✓ Maladies et ravageurs ;

6. Créneaux porteurs dans la filière

6.1 Créneaux directs

En plus des dattes conditionnées, la filière offre d'autres initiatives industrielles. On peut citer, à titre d'exemples, les confitures, les marmelades, les sirops, aliments de bétails fabriqués à partir des dattes déclassées et autres gâteaux à base de dattes.

6.2 Créneaux connexes à la filière en amont et aval.

D'autres créneaux sont greffés à la filière, il s'agit par exemple de la transformation des déchets biologiques (palmes, troncs, graines...) en aliments de bétail ou en engrais biologiques. La confection des objets artisanaux pour les touristes ou pour la décoration des hôtels et autres lieux publics est aussi une opportunité offerte par les produits de la filière.

A celles-ci, s'ajoutent des activités de production et de services pour développer et améliorer la compétitivité de la filière, parmi celles-ci on peut citer :

- la fabrication de caisses pour le stockage et le transport des dattes et des légumes et de seaux et arrosoirs en plastique moulé,
- la mise en place d'ateliers de production de matériels agricoles simples et de réparation et d'entretien de matériels agricoles motorisés,
- La mise en place d'unités de fabrication et réparation de pompes centrifuges ;
- La création d'unités de fabrication de carrosseries isothermes et de chambre froide,
- La fabrication et l'entretien d'éoliennes.

7. Recommandations et plan d'action d'amélioration.

Les recommandations suggérées par les différents acteurs rencontrés se résument à faire de la filière une filière compétitive et qui contribue au renforcement de la qualité de vie des producteurs et que tous les intervenants dans la chaînes des valeurs (Production-transformation-transport-commercialisation) puissent tirer leur épingle du jeu sans entraver l'accès des populations aux dattes.

7.1 Investissements publics pour la réalisation d'infrastructures.

- ✓ désenclaver les sites de productions par les constructions de routes adaptées aux reliefs souvent montagneux ou sablonneux des zones de production ;
- ✓ faire l'inventaire des ressources en eau et creuser des forages conséquents pour un approvisionnement adéquat des zones de productions dattières et maraichères ;
- ✓ Réaliser des investissements publics dans les infrastructures (irrigation, gestion des ressources en eau, transport, électrification),
- ✓ Aider en mettre en place des chaînes de froid de la palmeraie jusqu'à la vente du produit fini ;

7.2 Accompagnement à l'amélioration de la productivité, la qualité, et de la production :

L'amélioration de la production passera par réhabilitation et renforcement du potentiel existant à travers l'entretien du patrimoine et la conservation des écotypes performants. Cependant, il semble important d'engager des changements pragmatiques comme le remplacement progressif de tous les palmiers séniles par de nouvelles générations de palmiers dattiers plus productifs soutenu par un paquet technologique adéquat.

Par ailleurs, un accent particulier devra être mis sur la productivité du palmier dattier mauritanien pour améliorer sa production à travers des rendements plus élevés que les 31Kg/pied d'aujourd'hui. L'amélioration génétique des palmiers s'avère indispensable au besoin un renouvellement du paquet technologique utilisé en Mauritanie. Le respect des normes agronomiques et environnementales est impératif au risque de voir certaines poches se dégrader et mettre en péril les palmeraies qui y évoluent. Il est dès lors important de soutenir un Conseil Agricole imbu des techniques modernes de production dattières pour encadrer et accompagner les producteurs. L'accès aux intrants étant un handicap pour le petit producteur, il est urgent de développer un circuit d'approvisionnement rapproché (près des producteurs) pour diminuer les charges. La protection phytosanitaire et celle contre l'ensablement devront nécessiter un programme soutenu.

7.3 Renforcement de l'encadrement de l'Etat.

- ✓ Elaborer des programmes de diversification de la production des dattes en Mauritanie par l'amélioration des variétés locales et l'introduction de nouvelles variétés adaptées aux conditions agro écologiques et édaphiques des zones de production;
- ✓ Promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de la sélection et de la mise au point de variétés adaptées aux conditions climatiques et aux exigences de l'industrie de transformation ;
- ✓ Aider à moderniser le transport des dattes à travers l'acquisition de moyens de transports adaptés et spécialement dédiés au transport des dattes pour un meilleur approvisionnement des marchés et des unités de transformation à créer;
- ✓ Inciter le secteur privé à créer des unités de conditionnement et de transformation par l'octroi de subventions et de primes au profit des investisseurs ;
- ✓ Renforcer les organisations socioprofessionnelles pour un meilleur encadrement des acteurs de la filière ;
- ✓ Mettre en place un fonds dédié à la promotion de la phœniciculture ; ce fonds, qui devra être d'accès facile, aidera les oasisiens à acquérir les intrants nécessaires. Un début de solution existe par le biais des MICO (mutuelle d'investissement et de crédit des oasis) mis en place dans la cadre du PDDO.
- ✓ Accélérer le démarrage des activités du laboratoire financé par le FADES à Atar dédié au suivi des maladies du palmier et ses ravageurs ;

- ✓ Mettre en place un programme de lutte basé sur des principes écologiques faisant appel à des pratiques raisonnées et aux choix de moyens qui préservent l'écosystème.
Ce programme exploitera les résultats de la recherche sur les cycles biologiques des ravageurs (cochenilles et leurs prédateurs : coccinelles) et les conditions de leur prolifération.
Le programme consistera aussi au choix des variétés résistantes, au nettoyage périodique des palmeraies, au traitement avec des pesticides biologiques ou des produits «propres», à l'utilisation des ennemis naturels des ravageurs (coccinelles, parasitoïdes) et des pièges sexuels ou autres (phéromones contre le CRP : charançon rouge du palmier).
- ✓ Renforcer le laboratoire de lutte contre les maladies du palmier par la mise en place dans les meilleurs délais d'un laboratoire pour le développement de la culture in vitro du palmier et la protection du patrimoine phœnicicole. Ce laboratoire doit être doté de tous les instruments nécessaires et d'un personnel qualifié et motivé.
- ✓ Mettre un accent particulier sur la formation des futurs jeunes adeptes de la phœniciculture par le biais de l'ENFVA (Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole) qui doit reprendre sa vocation première de former l'encadrement des paysans mais également de donner les connaissances nécessaires aux futurs gestionnaires des oasis.
- ✓ Mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation au profit des producteurs, particulièrement les femmes, pour la maîtrise des notions élémentaires de la lecture et du calcul. Sur ce point des progrès notables sont enregistrés un peu partout dans les AGPO.
- ✓ Former le personnel des AGPO pour qu'ils puissent gérer l'offre de services de leur structure et la mettre en œuvre auprès des producteurs ;
- ✓ Permettre aux producteurs d'améliorer leur production et leur compétitivité en leur offrant des incitations spécifiques à la conduite d'actions matérielles et immatérielles en liaison avec les AGPO ;
- ✓ Permettre aux producteurs d'accéder au financement des actions recommandées, à travers la mise en place d'un mécanisme de financement spécifique ;
- ✓ Œuvrer à la création de filières intégrées de la production des dattes à la commercialisation du produit bien traité et bien emballé ;

7.4 Accompagnement pour l'amélioration de la qualité et de la salubrité.

Pour la qualité et la salubrité, la filière devra maîtriser les techniques post récoltes (ramassage, le pré triage, le triage, la conservation, le conditionnement) et s'assurer que le produit sur le marché est attractif à l'œil nu. Les produits doivent également subir des traitements adéquats pour leur conserver leurs goûts, senteurs et saveurs en mot leur potentiel organoleptique. Dans ce cadre, les producteurs doivent être accompagnés par des formations adaptées et aidés pour l'acquisition de moyens et d'intrants de traitement. Par ailleurs, si la filière entend se positionner sur les marchés hors du pays (exportation), ses produits doivent : (i) attirer

l'attention de l'acheteur potentiel ; (ii) et impérativement avoir une présentation attirante à travers des emballages à l'instar de celles de la sous-région comme la Tunisie et l'Algérie.

La certification aux normes de conformités calquées sur celles des pays en concurrence ainsi que la labellisation des produits peuvent promouvoir leur écoulement sur le marché national et même affronter la concurrence internationale qui se fait de plus en plus rude.

Pour inciter les producteurs à accorder une attention particulière à la qualité de leurs produits, l'Etat peut instituer un prix national de la meilleure doté d'une récompense décerné chaque année au cours d'une manifestation de promotion de la datte.

7.5 Mesures d'incitation en faveur des investisseurs privés :

Les opérateurs économiques (transformateurs et commerçants) doivent trouver dans la phœniciculture des opportunités d'investissements rentables. L'encadrement de l'Etat (recherche, conseil, formation, accès au crédit, politique foncière, accès aux facteurs de production) et des investissements publics dans les infrastructures sont indispensables pour créer un environnement incitatif et motiver le privé mauritanien à s'intéresser au secteur dattier. Dans ce cadre, les Pouvoirs Publics doivent mettre en place une batterie de mesures incitatives comme par exemple :

- ✓ Des crédits à taux bonifiés pour la réalisation des investissements pour l'accroissement de la production et des unités industrielles de conditionnement et de transformation de la datte ;
- ✓ Des subventions pour acquisition du matériel et équipement agricoles, la réalisation des unités de valorisation, d'aménagements hydro-agricoles,
- ✓ Des tarifs préférentiels d'énergie en faveur des unités de conditionnements et de transformation,
- ✓ Des subventions pour le désenclavement des zones de production ;
- ✓ Des exonérations à l'importation de certains facteurs de production tels que les emballages spécifiques à la conservation des dattes et des produits résultant de sa transformation, les produits de traitements, etc. ;
- ✓ Promouvoir la création d'un crédit agricole au profit des exploitants agricoles et des transformateurs ;
- ✓ Réaliser des investissements publics dans les infrastructures (irrigation, gestion des ressources en eau, transport, électrification),
- ✓ Aider à la création de mutuelles de cautionnement collectif pour faciliter l'accès des producteurs au financement.

7.6 Mise en place d'institutions d'appui.

La filière dattes a déjà ses organisations faitières à travers les AGPO (Association de Gestion Participative des Oasis) et les MICO (Mutuelles de Financement et de garantie). Au titre du développement des capacités de gestion **participative**, les AGPO sont en mesure de porter leur propre dynamique de développement. Bien qu'elles soient à des niveaux de maturité différents, un bon nombre d'entre elles maîtrisent le processus d'élaboration des cadres stratégiques de

développement local (CSDL), le processus de passation des marchés et la réalisation de projets communautaires.

Les rôles des Associations de gestion participative des oasis (AGPO) et des Mutuelles d'investissement et de crédits des oasis(MICO) sont bien perçus par les populations qui y adhèrent volontiers. Les personnes comprennent qu'il ne s'agit pas d'organismes syndicaux ou associatifs mais des entités de développement qui jouent un rôle d'intermédiation en vue de faciliter toute offre de services et intégrer ses adhérents dans l'environnement économique de la Mauritanie.

Ces groupements de producteurs seront financés dans le cadre des fonds d'appui au développement rural d'origine nationale ou fournis par des organisations internationales.

Les groupements du secteur dattier pourront être financés par les services rendus : redevance au premier stade de la commercialisation des dattes ou lors de la collecte et les frais de sous-traitance au profit de la partie aval de la filière.

L'Etat peut dans le cadre des institutions d'appui , en plus des centres de recherche, de formation et des structures de financement déjà mentionnées , mettre en place un centre technique d'appui au développement de l'industrie alimentaire, dont la filière dattes. Cette structure devra apporter son appui aux producteurs et aux transformateurs dans les domaines de la formation, du transfert de technologie et de l'amélioration de la qualité de leurs produits et améliorer la compétitivité des industries agroalimentaires.

7.7 Mesures de protection du marché national.

Celles-ci doivent s'inscrire dans le cadre global des mesures prises de protection des produits agricoles et industriels nationaux, dans le respect des engagements internationaux de la Mauritanie.

Elles peuvent consister en :

- ✓ Les produits concurrents doivent être soumis à un dédouanement rigoureux et taxés à leur valeur réelle ;
- ✓ La qualité et la traçabilité des produits concurrents doivent être assurées des structures nationales compétentes ;
- ✓ La préférence doit être accordée aux produits nationaux dans le cadre de l'approvisionnement des structures publiques : hôpitaux, casernes, établissements scolaires, etc...

PLAN D' ACTIONS POUR LA FILIERE DATTE

Axe stratégique 1 de la SNDSP Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé) : améliorer la productivité et la compétitivité.

Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi/ résultats	Calendrier de mise en œuvre/ durée
Réalisation des investissements publics dans les infrastructures (irrigation, gestion des ressources en eau, transport, électrification.	Désenclaver les palmeraies, Faciliter l'accès à l'eau et à l'énergie, Faciliter l'écoulement des produits.	Utilisation abusive de l'eau, défaut de transport adéquat et manque d'électrification	Etat et partenaires au développement.	Etat Partenaires au développement	Kilomètres de pistes et routes Nombre de forages Centrales électriques installées.	2017-2025
Mise en place des chaines de froid dans les zones de production et des grands centres de commercialisation.	Assurer la conservation de la récolte Diminuer les pertes après-récolte Conserver la qualité des dattes.	Absence de moyens adéquats de conservation de la récolte.	Etat Opérateurs privés Partenaires au développement	Etat et partenaires au développement	Nombre de chambres installées. Nombre de palmeraies concernées	2017-2025
Mise en œuvre de programmes de diversification de la production de dattes.	Améliorer la productivité et la qualité par l'introduction de nouvelles variétés.	Vieillessement des palmeraies Hétérogénéité des variétés Faible productivité Mauvaise qualité des dattes.	Etat Recherche agronomique Partenaires au développement Secteur Privé.	Etat et partenaires au développement	Remplacement des vieux palmiers Extension des palmeraies existantes Création de nouvelles palmeraies.	2017-2025
Modernisation du transport des dattes	Préserver la qualité des produits au cours de leur transport	Absence de moyens adéquats du transport des dattes.	Etat, Système bancaire, Secteur Privé	Etat et institutions de financement	Nombre de véhicules acquis.	2018-2020

	Eviter des pertes.	Détérioration de la qualité des produits au cours du transport.			Volume de crédit consenti pour l'achat de véhicules.	
Mise en place d'un programme de lutte contre les ravageurs et les maladies du palmier dattier.	Existence de nombreux ravageurs et maladies mettant en péril l'existence des palmeraies.	Pertes importantes du fait de la pullulation de ravageurs. Moyens de lutte centrés sur les ravageurs insuffisants.	Etat, Recherche Agronomique Partenaires au développement, ONG.	Etat Partenaires au développement	Enrayer les principaux ravageurs du palmier. Méthodes de lutte contre les ravageurs et les maladies introduites.	2017-2025
Mise en œuvre de programme de formation des futurs jeunes phoeniculteurs	Meilleur encadrement des producteurs. Acquisition de connaissances par les jeunes pour une meilleure exploitation des palmeraies. Introduction d'un cursus sur la phoeniculture.	Insuffisance de programmes de formation dispensée dans les structures de formation	Etat, ENFVA, ISET	Etat Partenaires au développement ONG	Nombre de jeunes formés Programmes de formation incluant un cursus spécialisé sur les dattes.	2017-2025
Mise en œuvre de mesures de protection du marché national.	Assurer une concurrence saine des produits nationaux. Protéger le consommateur.	Concurrence des produits importés Importations frauduleuses Origines parfois inconnues.	Etat	Etat	Tarif douanier adéquat et rigoureusement appliqué, Traçabilité des produits.	2017-2025

Axe stratégique 2 de la SNDSP : Créer un environnement favorable au développement des investissements privés						
Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi	Calendrier de mise en œuvre/ durée
Promouvoir la création d'un crédit agricole au profit des exploitants dattiers et des transformateurs.	Aider les acteurs de la filière à accéder aux prêts.	Manque de structures de financement(ou étroitesse) pour le secteur dattier.	CDD, Fonds pour la phoeniculture	Etat, Secteur Bancaire national.	Nombre de prêts accordés pour financer le développement du secteur dattier	Horizons 2025
Octroi de subventions et de primes au profit des investisseurs.	Pour inciter le secteur privé, booster la filière dattes et amener les investisseurs à s'engager.	Manque d'engouement des investisseurs mauritaniens à la phoeniculture.	Investisseurs privés mauritaniens	Etat, CDD, et autres fonds dédiés à la phoeniculture	Nombres d'investisseurs ayant obtenus des subventions et/ou des primes	Horizon 2025
Renforcer les mutuelles de cautionnement collectif.	Rapprocher les agriculteurs oasiens	Existe déjà et bien perçues par les oasiens	Les oasiens	Dans un premier temps Etat bailleurs extérieur, CDD, Fonds dédiés aux oasis.	Augmentation du nombre de mutuelles à travers les zones de production.	Horizons 2025
Créer et / ou renforcer les associations socioprofessionnelles	Responsabiliser les agriculteurs dans la gestion de leurs oasis.	Certaines palmeraies ne sont pas encore organisées en AGPO et MICO	PDDO/ Etat/Min Agriculture	Aspect organisationnelle / Ressources humaines	Augmentation des associations	Horizon 2025
Axe stratégique 3 de la SNDSP : Développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes						
Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi	Calendrier de mise en œuvre/ durée

Octroi de crédits à taux bonifiés pour la réalisation des investissements pour l'accroissement de la production et la réalisation des unités industrielles de conditionnement et de transformation de la datte ;	Installer des unités de transformation à coté é des zones de production.	Manque criard d'unités de transformation de la datte. Faible attraction de la datte du fait d'un conditionnement encore assez traditionnel.	Etat/ Fonds d'industrialisation/Fédération des Industries(PMI)	CDD/ Banques / PTF	Nombres d'unités industrielles construites	Horizon 2025
Octroi de subventions et de primes au profit des industries de conditionnement et de transformation.	Alléger les charges et baisser ainsi le prix de vente des produits dattiers : impulser la dynamique du conditionnement des dattes.	Les taxes et autres impôts qui fragilisent une industrie à ses débuts.	Min Finances et ses démembrements.		Nombre d'unités ayant bénéficié de dégrèvements.	Horizons 2025
Tarifs préférentiels d'énergie en faveur des unités de conditionnements et de transformation.	Accorder des tarifs préférentiels pour alléger les charges et baisser ainsi le prix de vente des produits dattiers.	Impulser la dynamique du conditionnement / transformation des dattes à travers des coûts d'énergie préférentiels.	Mi Finances et ses démembrements (douanes / Impôts/) Min Energie		Nombre d'unités ayant bénéficié de tarifs préférentiels	Horizons 2025
Exonérations à l'importation de certains facteurs de production.	Faciliter l'importation des facteurs de production pour ainsi alléger les charges et baisser le prix de vente des produits dattiers.	Très peu de facteurs de production sont fabriqués en Mauritanie	Mi Finances et ses démembrements (douanes / Impôts/)		Nombre d'unités ayant bénéficié d'exonérations	Horizons 2025

Budgétisation des actions prioritaires du plan d'action de la filière dattes (période 2017-2025)

Axe stratégique de la SNDSP	Actions prioritaires programmées	Indicateurs	cout unitaire estimatif	cout estimatif total période 2017-2025
axe 1 : améliorer la productivité et la compétitivité	Réalisation des investissements publics dans les infrastructures (irrigation, gestion des ressources en eau, transport, électrification)	50 forages 500 km de pistes 10 centrales solaires	10.000.000 5.000.000 100.000.000	500.000.000 2.500.000.000 1.000.000.000
	Réalisation de palmeraies dans les Zones de production avec équipement Solaires entre 2017-2019	50 Nouvelles Palmeraies pour 1000 hectares Plantation de 160.000 Palmiers	3, 5 Millions / hectares aménagé 4000 UM / Palmiers	4.140.000.000
	Mise en place des chaines de froid dans les zones de production et des grands centres de commercialisation	50 chambres froides	20.000.0000	1.000.000.000
	Mise en œuvre de programmes de diversification de la production de dattes	Octroi d'un crédit annuel aux organismes de recherches	60.000.000	540.000.0000
	Modernisation du transport des dattes	Subvention de 20 pour cent pour l'acquisition de 200 véhicules pour toute la période	3.000.0000	600.000.000
	Mise en place d'un programme de lutte contre les ravageurs et les maladies du palmier dattier.	Crédit annuel octroyé aux services de lutte contre les ravageurs	60.000.0000	540.000.000
	Mise en œuvre de programme de formation des futurs jeunes phoeniculteurs et Mise en œuvre de mesures de protection du marché national.	5 sessions de formations par an soit 45 sessions pour la période	2.000.000 / session	9.000.000
Axe 2 : Créer un environnement favorable au développement des investissements privés	Promouvoir la création d'un crédit agricole au profit des exploitants dattiers et des transformateurs.	Voir fonds de développement de l'agro-industrie		-
	Octroi de subventions et de primes au profit des investisseurs.	20 % de cout des investissements de 10 projets	30.000.000	300.000.0000
	Renforcer les mutuelles de cautionnement collectif.	Subvention annuelle de 100.millions pendant 9 ans	100.000.000	900.000.000
	Créer et / ou renforcer les associations socioprofessionnelles	Subvention annuelle de 50 millions pendant 9 ans	50.000.000	450.000.000

Axe 3 : Développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes	Octroi de crédits à taux bonifiés pour la réalisation des investissements pour l'accroissement de la production et la réalisation des unités industrielles de conditionnement et de transformation de la datte ;	Subvention annuelle destinée à la bonification des crédits consentis aux producteurs et transformateurs de dattes	100.000.000	900.000.000
	Octroi de subventions et de primes au profit des industries de conditionnement et de transformation	Subvention annuelle de 50 millions pour les industries de transformation	50.000.0000	450.000.000
	Tarifs préférentiels d'énergie en faveur des unités de conditionnements et de transformation	Dégrèvement annuel de 25 % de la facture électrique des unités de transformation de la datte	20.000.000	180.000.000
	Exonérations à l'importation de certains facteurs de production.	Réduction des droits d'entrée sur l'importation des intrants de production	20.000.000	180.000.000
Total				14.189.000.000

FILIERE LAITIERE



1. Introduction

1.1 Contexte

La Mauritanie est traditionnellement un pays d'élevage qui dispose d'importants effectifs de cheptel estimés à 18.230.000 têtes de bétail, composés de bovins, de camelins et de petits ruminants conduits à travers des systèmes d'élevage de type pastoral, agropastoral ou périurbain.

L'élevage pastoral reste dominant du fait de l'importance de ses effectifs et fournit plus de la moitié de la production nationale en lait. Mais, en raison de la grande mobilité des troupeaux, la production nationale de lait est essentiellement destinée à l'autoconsommation et à l'alimentation de la progéniture.

L'élevage agropastoral occupe les régions du centre et du sud-est du pays et fournit l'essentiel de la production laitière commercialisable ainsi que les animaux laitiers destinés à l'élevage périurbain.

L'élevage périurbain dont le niveau de production en lait est de l'ordre de 8%, comparativement au potentiel de production nationale en lait, est destiné à alimenter les industries laitières et les mini laiteries.

Sur la base des effectifs du cheptel, la production nationale potentielle en lait a été estimée à 900 millions de litres. Toutefois, le flux du lait local et de ses dérivés est marginal, parce que les 70% de cette production sont destinés à l'autoconsommation familiale et à l'alimentation de la progéniture.

L'offre de lait local provient ainsi essentiellement de l'élevage traditionnel dont la production varie eu égard à la grande mobilité des troupeaux et des difficultés d'accès aux animaux souvent en transhumance au cours de la période de soudure. Cette offre fait l'objet d'un circuit de commercialisation informel et couvre à peine 30% de la demande nationale en lait et produits laitiers selon les informations recueillies auprès des responsables des services spécialisés relevant du Ministère de l'élevage (ME).

Les réalisations en matière d'infrastructures de transformation et de conservation de lait, n'ont pas suffi pour permettre d'élargir le champ de consommation du lait local de manière significative et de valoriser davantage ce produit à travers des circuits de commercialisation modernes. D'importants efforts en matière de réalisation d'infrastructures laitières devront être faits avec l'implication des privés pour couvrir toutes les zones de production et valoriser le potentiel laitier existant, afin de satisfaire la demande en lait de la population et de procéder à des exportations en direction des pays de la sous-région.

La présente étude est en parfaite adéquation avec les axes de développement identifiés par le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP), qui fait de ce secteur un moteur de la croissance et de la création des emplois à travers les trois axes d'interventions suivants :

(i) l'industrialisation de la filière, avec la création d'un nombre important d'unités laitière pour la valorisation d'une part importante de la production potentielle en lait actuelle, en vue de satisfaire le marché local en lait pasteurisé et régional en lait UHT ;

(ii) le développement des activités connexes à la transformation du lait en usine : collecte, transport, les réseaux routiers, les équipements de conservation en vrac, les centres de collecte de lait ;

(iii) le développement des industries annexes pour la diversification des activités de transformation du lait (yaourt, beurre, fromage.....).

1.2 Justification de la mission

Le lait constitue l'un des principaux aliments vivriers en Mauritanie, sa consommation avoisine 700.000 tonnes par an et croît parallèlement à la croissance démographique. Le pays est fortement dépendant des importations, la production nationale ne parvenant à satisfaire que 30% des besoins de consommation. Cette forte dépendance pèse lourdement sur la balance commerciale du pays, et rend la Mauritanie particulièrement vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux du lait.

Le développement de la production nationale du lait constitue donc un enjeu important en termes de souveraineté alimentaire, autant qu'en termes économiques, par la valeur ajoutée additionnelle qu'elle peut procurer, et en termes de lutte contre la pauvreté, par le nombre élevé de petits éleveurs concernés.

Le lait local présente en outre un fort intérêt en termes de nutrition et de satisfaction des besoins alimentaires des populations rurales. Le potentiel de production est important dans des zones à la fois pauvres et structurellement affectées par la malnutrition (Tagant, Gorgol, Brakna, Hodh El Charghi, Adrar, Guidimakha et Assaba). L'accroissement de la valorisation du lait local devrait donc augmenter le disponible alimentaire local, pour l'autoconsommation ainsi que pour la commercialisation de proximité.

1.3 Objectifs de la mission

Les objectifs globaux prévus dans le cadre de la présente étude visent l'amélioration des revenus des éleveurs et de leur niveau de compétitivité dans la conduite de leurs troupeaux laitiers grâce à(i)l'écoulement de leur surplus de production en lait durant la période

hivernale(ii) la sensibilisation des éleveurs aux notions d'hygiène et de la qualité du lait(iii) la réduction de la pratique de la transhumance au profit d'un élevage intensif ou semi intensif(iv)) la création de fermes d'élevage de haute valeur ajoutée, dans des zones suffisamment pourvues en eau, en permettant entre autres la traite mécanique(v)la création d'activités connexes à savoir des sociétés privées de transports équipées de véhicules réfrigérés et de petites unités artisanales de transformation de lait.

1.4 Approche méthodologique

Conformément aux termes de référence le consultant a procédé à la recherche documentaire aussi bien sur les bases de données Internet qu'auprès des structures et acteurs impliqués dans le sujet de l'étude.

Des entretiens individuels semi- directifs et des réunions de groupe de courte durée avec les principaux partenaires impliqués dans le fonctionnement de la filière en utilisant des canevas de questionnement préalablement mis au point ont permis l'analyse documentaire et la rédaction de la version provisoire.

1.5 Organisation et déroulement de la mission

La première phase de la mission s'est déroulée à Nouakchott, celle-ci a porté sur la recherche documentaire et des rencontres avec les différents responsables des institutions spécialisées (Direction des filières animales, la Direction de l'élevage, le CNERV), les responsables des organisations socioprofessionnelles, les responsables des usines laitières et de la Direction du Développement industriel du Ministère du Commerce, de l'industrie et du Tourisme.

Les résultats de la recherche documentaire et les informations recueillies au cours des rencontres ont permis d'avoir de précieuses informations sur la filière laitière du point de vue des effectifs du cheptel et d'identifier les contraintes de la filière(la faible productivité des animales, la mobilité des troupeaux, les fortes variations saisonnières des ressources alimentaires, le manque d'organisation des acteurs...). Au niveau des laiteries de Nouakchott, des études et des enquêtes antérieures menées par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme ont permis d'avoir une des indications sur les quantités globales de lait traité et pasteurisé par an.

Les informations collectées durant cette phase ont été par la suite confrontées celles recueillies au cours de la deuxième phase qui a consisté à des enquêtes sur le terrain sur la base d'un questionnaire destiné aux responsables des délégations du Ministère de l'élevage, des ONG, des organisations socioprofessionnelles, des différents acteurs de la filière à savoir les producteurs, les collecteurs, les transporteurs, les transformateurs, le personnel des centres de collecte et de réfrigération, les personnes ressources, les consommateurs ,etc.

En plus de ce questionnaire, des techniques majeures pour collecter les données ont été utilisées ainsi que des observations participantes et des entretiens semi directs.

L'objectif des enquêtes de terrain ont permis de collecter des données afin d'analyser la filière laitière à travers les effectifs du cheptel, l'offre de production en rapport avec les systèmes d'élevage, les circuits de commercialisation du lait .Plus spécifiquement, ces enquêtes ont permis d'identifier les principaux acteurs de la filière, de déterminer l'offre de lait suivant les systèmes de production de lait, les zones de production et d'identifier les acteurs de la demande (clients grossistes, revendeurs, détaillants, etc.).

Concernant les éleveurs périurbains, étant donné que ces derniers sont structurés au sein des groupes solidaires, l'approche verticale a permis de descendre des responsables vers les acteurs de base. En dehors de ces groupes solidaires, des personnes ressources ont été ciblées sur la base d'enquêtes individuelles.

2. Place de la filière dans l'économie nationale

2.1 Analyse de l'offre et de la demande

2.1.1 La production en lait local

Sur la base des effectifs du cheptel, il a été procédé à l'évaluation de la production potentielle en lait, en s'appuyant sur les paramètres zootechniques des différentes espèces animales (voir tableau(1) ci-dessous

Espèces animales	Taux de fécondité	Production par lactation
Bovins	35%	600 litres
Camelins	20%	900 litres
Petits ruminants	60%	25 litres

Source FAO en 2007

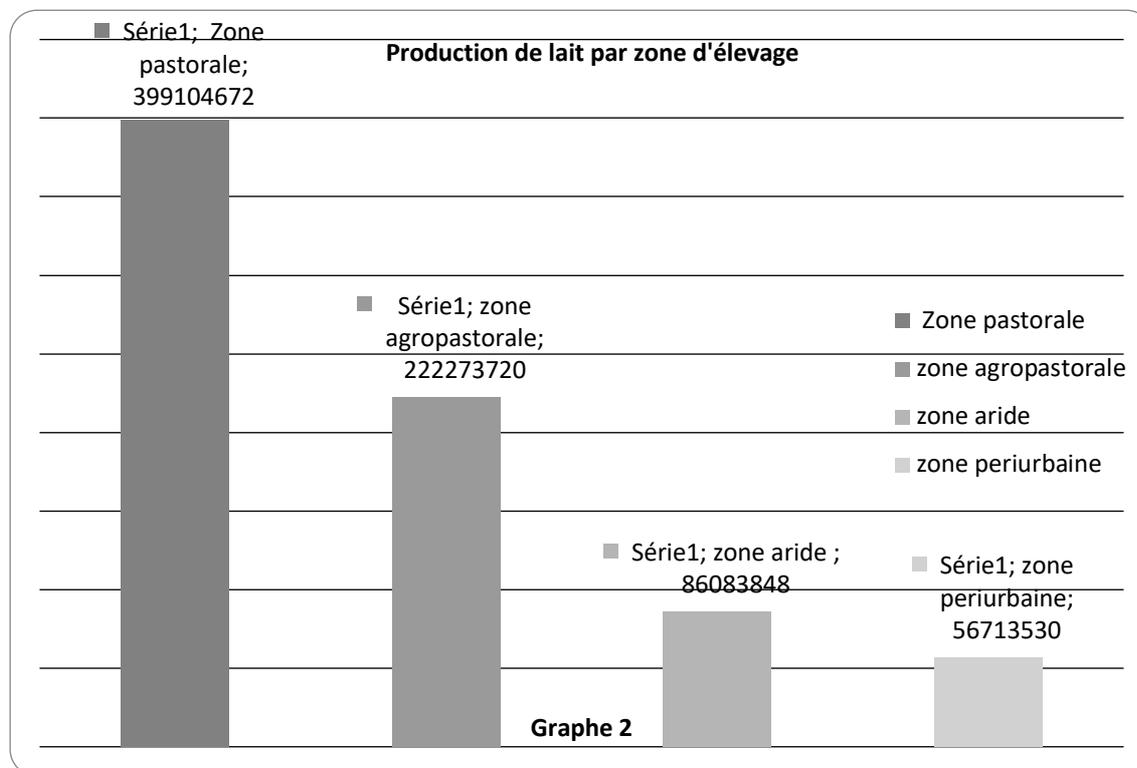
Considérant les effectifs du cheptel en 2016, représentant l'année de référence et les paramètres zootechniques présentés au tableau(2) ci-dessus, le potentiel de production pour cette même année, a été estimé à **899.630. 320 litres**.

La part de lait commercialisable est de 85% de cette production soit **764. 686. 000** litres tandis que les 15% autres sont destinés à la progéniture.

La production nationale de lait est répartie entre les quatre(4) zones agro-écologiques (voir tableau(3) ci-dessous).Les zones pastorale et agropastorale fournissent à elles seules plus de 90% de cette production, tandis que la zone périurbaine n'offre que 8,15% de celle-ci.

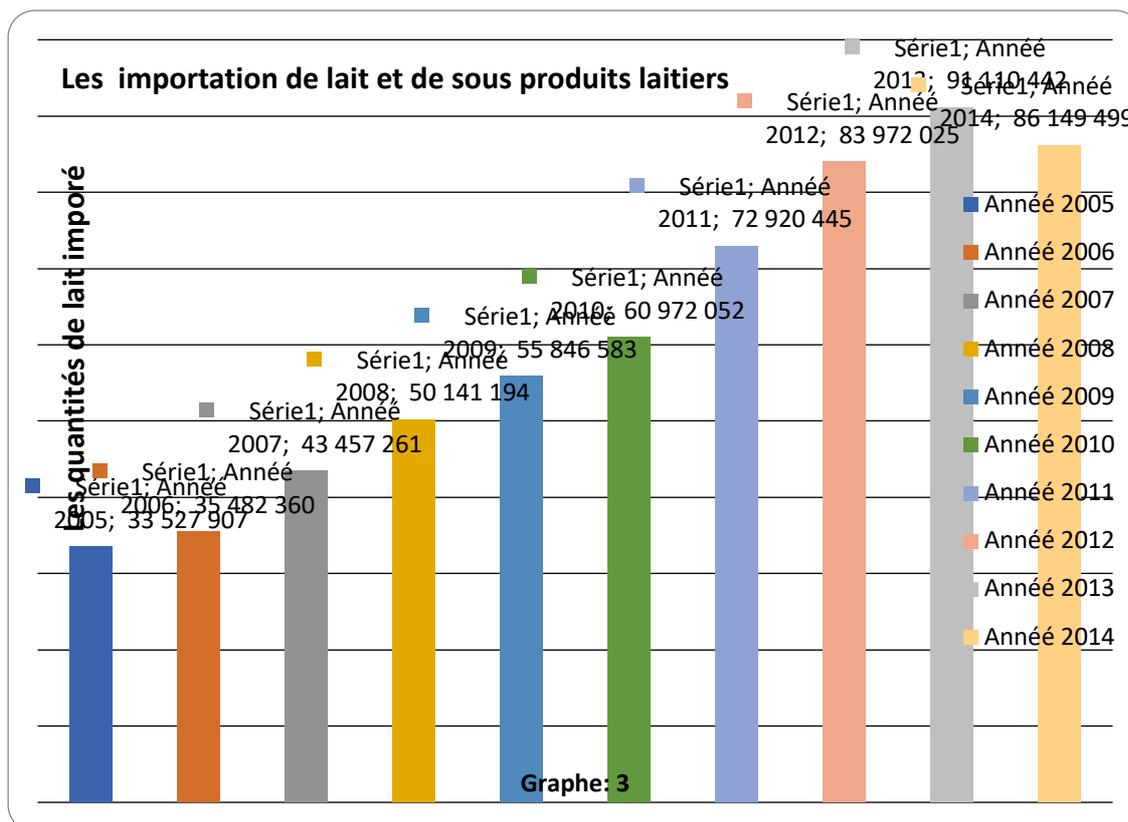
Ainsi donc, l'essentiel de la production en lait est fourni par l'élevage traditionnel qui est fortement marqué par une grande mobilité des troupeaux réduisant sensiblement

l'accessibilité du lait, particulièrement durant les périodes de soudure ou de sécheresse. Le graphe(2) fournit des informations sur la répartition de la production de lait suivant les zones écologiques (zone pastorale, agropastorale et périurbaine).



2.1.2 Les importations de lait et de produits laitiers

Malgré les énormes potentialités du cheptel mauritanien, l'offre locale de lait n'arrive toujours pas à couvrir les besoins de consommation de la population mauritanienne. Ce déséquilibre entre la production (l'offre) et la demande induit le recours aux importations massives de lait et de produits laitiers. Le pays importe un grand nombre de produits laitiers : le lait liquide UHT, le lait en poudre, le lait concentré sucré, le beurre et l'huile de beurre, le fromage et le yaourt. En 2005, le pays a importé pour 33.528 tonnes de produits laitiers. Cette quantité a augmenté progressivement pour atteindre plus que le double soit 86.150 tonnes 10 ans après, en 2015. Après une chute drastique des importations en 2005, 2006, 2007 due à la flambée des prix, les volumes importés ont connu une augmentation pour se stabiliser autour de 86.150 tonnes en 2014 (voir le graphe () ci-dessous).



La demande, en consommation, de produits laitiers par habitant est particulièrement importante et croissante. La production locale de lait étant insuffisante face à la demande, le pays recourt à des importations non négligeables de lait et produits laitiers pour résorber le déficit. L'évolution croissante du coût CAF (+71% en 5 ans) du lait importé et ses dérivés constitue une entrave à sa croissance. La part des importations par rapport à la demande locale en produits laitiers et dérivés, hors autoconsommation, représente 58% du total. Ces importations sont l'œuvre de grands commerçants qui approvisionnent les demi-grossistes.

Le lait et ses dérivés importés se caractérisent par la diversité des provenances et des produits proposés. Le marché mauritanien est envahi de produits laitiers étrangers et dérivés. En effet, en termes de types de lait et produits laitiers, on trouve dans la nomenclature de la douane les grandes catégories suivantes : le lait et crème de lait non concentré ni sucré lait (LCNCS), le lait en poudre conditionné en emballage plus ou moins de 25 kg (LCE + ou - 25kg), autres lait et crème de lait non sucré (ALCNS), autres lait et crème de lait sucré (ALCL), autres produits laitiers, sucrés et/ou aromatisés ou avec fruits (APLS), les Yaourts (nature, additionné ou autre), le beurre et les fromages. Pour chacune de ces catégories on trouve plusieurs noms, types de conditionnement, d'emballages et d'origine ou de provenance. Pour ce qui est du lait en poudre, 13 types sont identifiés et proviennent presque tous de l'Union Européenne (France, Belgique, Hollande, Espagne et RFA), mais aussi de l'Arabie Saoudite, du Brésil, de l'Egypte, d'Abu Dhabi et enfin de l'Inde, de la Chine et du Sénégal. Cependant, pour certains produits d'ailleurs, les origines ne sont pas déterminées.

2.1.3 Analyse de la demande

Sur la base des données démographiques, de production et de consommation de l'année 2014, la demande et l'offre nationales en lait est ainsi évaluée :

- population : 3. 872. 680 habitants,
- consommation individuelle : 0,49 litre par habitant/jour
- demande potentielle en lait : 692. 629 tonnes,
- production nationale de lait : 764.157 tonnes
- production locale de lait destinée à la commercialisation : 229.253 tonnes de lait représentant 30%de la production nationale (764.17 5tonnes)
- Volume des importations : 86.150 Tonnes,

Le tableau () de l'offre et de la demande, en 2014, se présente comme suit :

Tableau (2) Analyse de l'offre et de la demande.

	offre globale de lait commercialisable	demande nationale globale en lait	bilan (déficit à couvrir)
importations estimées	86 .149. tonnes		
Consommation locale estimée	229. 253 tonnes	693 .044 tonnes	
Totaux	315.492 tonnes	693.044 tonnes	337. 552 tonnes

Sur la base d'une production potentielle de **899.030 T**, avec 15% de consommation pour la progéniture (**134.855T**) une production autoconsommée de (85%) de production de lait commercialisable de **764.176T** dont 30% intègrent les circuits de commercialisation modernes (**229.253 T**), on obtient un marché potentiel de **337.552T**. Cela explique très certainement la croissance soutenue des importations du fait de l'insuffisance de l'offre en lait local en milieu urbain.

2.1.4 Les scénarios de croissance

Dans le tableau ci-dessous nous avons simulé des croissances de l'offre et de la demande sur la base du croit des effectifs et de la production laitière. Les taux de croissance de la demande en lait, de croissance de la production en lait commercialisable et du croit du cheptel, étant respectivement de 2,4%, 2% et 2,5%, trois(3) scénarios ont été envisagés sur une période de 10 ans allant de 2017 à l'horizon 2026, sur la base de données fournies par la FAO et le Ministère de l'élevage (ME)voir tableau : ()ci-dessous)

Tableau(3) : **Projection de la demande et de l'offre.**

	Situation actuelle	Situation en 2026 sans amélioration	Situation en 2026 avec 2% d'amélioration	Situation en 2026 avec 5%d'amélioration
Volume de lait Commercialisable (tonnes)	764.686	764.686	913.261	1.185.488
Demande nationale en lait (tonnes)	693.044	1.150.059	1.150.059	1.150.059
Bilan (tonnes)		-385.372	-236.798	+35.429

Pour la filière laitière, on peut noter que seul le scénario optimiste permettra de s'affranchir des importations. Dans les deux autres cas, il subsistera un déficit compris entre 385.372 tonnes et 236.798 tonnes d'équivalent lait. En réalité, si la Mauritanie réussit à récupérer tout ou une grande partie des pertes annuelles de lait, ce déficit pourrait aussi être comblé sans recours à l'importation et produire un excédent de 35.429 T.

La fabrication de sous-produits de lait, particulièrement de lait concentré et de lait longue conservation, permettra de réduire ces importations.

2.2 Incidence de la filière dans l'économie nationale

La filière laitière crée un nombre important d'emplois constitués de trayeurs (ses), de collecteurs, de transporteurs, de transformateurs, de commerçants, de prestataires de services, d'importateurs de produits agroalimentaires et d'intrants d'élevage (aliments et médicaments vétérinaires) etc. Cette filière contribue ainsi, à limiter l'exode rural à la faveur des jeunes qui bénéficient d'une masse salariale importante liée aux activités de gardiennage, de traite, de distribution d'aliments, d'abreuvement, etc.

La filière laitière participe ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire de plus 70% de la population en milieu rural représentant 40% de la population nationale soit 991.200 individus issus de 165.200 familles dont la plupart sont des pauvres. Sa contribution au budget national est importante du fait de l'instauration de nombreuses.

2.2.1 La filière laitière et la lutte contre la pauvreté

L'élevage laitier intervient à plusieurs niveaux pour répondre à la réduction de la pauvreté. Cette filière participe à plusieurs niveaux dans la lutte contre la pauvreté, à travers la sécurité alimentaire, la création de ressources monétaires ou de liquidités issues de la vente du lait et la diversification des activités de production.

- Sur le plan alimentaire, la part importante de l'autoconsommation permet aux membres de la famille du producteur d'accéder aux protéines animales (lait, viande,...) qui pourraient être considérées comme des produits de luxe (sécurisation alimentaire).
- La vente de lait qui s'est traduite par la monétarisation du milieu en zone périurbaine a occasionné la création des revenus réguliers pour les éleveurs, parfois très largement supérieurs au SMIC local : 30.000 ouguiyas.
- Ainsi, la filière laitière remplit une fonction d'épargne aussi bien en élevage traditionnel qu'en élevage périurbain, en termes de vente du lait qui sécurise le producteur et sa famille dès lors qu'elle doit faire face à des dépenses (frais de

scolarité, mariage, baptême, maladies, funérailles) nécessitant la mobilisation rapide de liquidités.

- La mise en place des ceintures laitières dans les zones périurbaines, permet aux éleveurs périurbains de diversifier leurs sources de revenus grâce à la production et à la vente de lait, de males en fin de croissance et de femelles en âge de réforme.

2.2.2 Incidence de la filière sur le plan de la sécurité alimentaire

La part importante de l'autoconsommation permet aux membres de la famille de l'éleveur d'accéder aux protéines animales (lait, viande,...) qui pourraient être considérées comme des produits de luxe (sécurisation alimentaire).

2.3 Potentiel de croissance de la filière

La filière laitière Mauritanienne dispose de deux(2) grandes opportunités :

Un effectif du cheptel qui se chiffre à 3.400.000 femelles laitières (1.875.000 bovins et 1.525.000 camélins pour une population de 3.400.000 habitants. Ce ratio de têtes de bétail par habitant montre que la Mauritanie est un très grand pays d'élevage, comparée aux autres pays de la sous-région. Avec un tel effectif d'animaux laitiers, la Mauritanie devrait être un pays exportateur de lait.

Le deuxième atout, c'est le marché : les Mauritaniens consomment des quantités importantes de produits laitiers (lait caillé, yaourt, lait en poudre...) évaluées à 182,5 kg par habitant et par an. C'est un marché équivalant à 646.050.000 litres pour les produits laitiers qui représente une opportunité certaine d'affaires. Celui-ci offre en amont, un potentiel certain à exploiter et en aval beaucoup d'opportunités à saisir. Toutefois, le pays ne dispose encore d'industries capables de se structurer, pour être un vrai maillon qui relie les trois millions quatre cents mille (3.400.000) animaux laitiers avec les trois millions, huit cents soixante-quinze mille (3.875.000) habitants.

Le constat est clair, la filière lait dispose d'un gros potentiel de développement qui justifie qu'elle soit retenue parmi les piliers de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), au même titre d'être une filière porteuse. Toutefois, même si des efforts sont en train d'être faits par des acteurs locaux, force est de reconnaître que tout le potentiel de cette filière est loin d'être exploité. En effet, avec un effectif du cheptel avoisinant les 3 millions de vaches et chèvres, seuls un tiers de la consommation nationale en lait est couverte par la production nationale.

3. analyse des politiques gouvernementales de soutien à la filière

3.1 Revue des politiques de l'élevage

En 1960, la Mauritanie, à l'image des pays de la sous-région, a axé sa politique de développement du secteur de l'élevage essentiellement sur la santé animale, notamment la lutte contre les maladies contagieuses sur la base de programmes élargis de vaccination et de surveillance d'épidémies mis en œuvre conjointement par la Direction nationale de l'élevage et le Centre national d'élevage et de recherche vétérinaire(CNERV).

Dans son document de cadre de politique générale du PREF (Programme de Redressement Economique et Financier), le Ministère de développement rural et de l'environnement (MDRE), avait élaboré , en 1985, un programme visant à renforcer le secteur

de l'élevage en investissant dans les infrastructures de base et en modifiant le système de prestation des services vétérinaires, compte tenu de l'importance de la filière laitière et de son rôle évident dans le développement économique et social du pays.

En 2001, dans le document de Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), l'élevage est placé, pour la première fois, comme secteur pouvant accélérer la croissance dont il faut valoriser le potentiel de croissance économique et de productivité. Il s'agissait de promouvoir ce secteur qui profite aux pauvres dans les zones rurales.

Dans le même sens, le Département a élaboré en 2004 la Lettre de Politique de l'Elevage dont les principaux axes stratégiques d'intervention sont les suivants : (i) le renforcement des capacités institutionnelles ; (ii) le développement de l'accès au crédit ; (iii) la mise en place des filières animales porteuses ; (iv) la prévention et la gestion des effets néfastes des sécheresses, etc.

Le second Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLPII) et la Lettre de Politique de Développement de l'Elevage mettent également l'accent sur la nécessité d'appuyer le secteur privé et de rechercher de nouvelles bases de compétitivité pour les marchés intérieurs et extérieurs pour les produits de l'élevage (cuirs, peaux, viandes et lait). Ils préconisent à cet effet des mesures incitatives favorables à la promotion des opérateurs privés du secteur et à la réalisation d'infrastructures structurantes et efficaces.

Enfin, le gouvernement a défini, en 2015, une nouvelle politique de Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui s'inspire du plan national de développement de l'élevage (PNDE), concernant son volet élevage. Dans ce cadre, la SCAPP met l'accent sur la promotion de l'élevage intensif et compétitif par le développement des filières animales porteuses et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles.

3.2 Stratégies de développement de la filière laitière

Les politiques de développement de l'économie nationale doivent donc viser l'essor d'un secteur laitier « commercial » moderne, tourné vers le marché du lait frais, tout en favorisant une meilleure prise en compte des potentialités de l'élevage.

L'élevage pastoral et agro-pastoral joue, en effet, un rôle central dans l'aménagement des territoires, la lutte contre la pauvreté et les inégalités ainsi que l'intégration sociale et économique des sociétés pastorales et agro-pastorales.

Il paraît donc judicieux d'encourager d'une part (i) les fermes intensives devant être mises en œuvre en zone périurbaine ou en zones irriguées et d'autre part (ii) les élevages agro-pastoraux peu intensifiés dont la production régulière de lait est basée sur l'utilisation de sous-produits agricoles et agro-industriels destinés à un « noyau » laitier sédentarisé.

L'appui aux fermes intensives périurbaines et aux agro-pasteurs est une nécessité, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène et de la génétique. Il peut se faire directement via les laiteries ou par les différents services d'appui à l'élevage fournis par les organisations de producteurs, les services déconcentrés, les vétérinaires privés, les ONG et la Recherche.

L'effort doit parallèlement être porté sur la contractualisation de la collecte et concerner en priorité (i) les fermes périurbaines avec les industriels et (ii) les centres de collecte avec les

industriels et avec les mini-laiteries en zones rurales. Cette contractualisation est à négocier au cas par cas. Elle semble aujourd'hui obligatoire pour garantir un débouché et un approvisionnement aux producteurs et aux transformateurs afin, finalement, d'assurer l'activité de tous dans un profit réciproque. Ces contrats de collecte pourront s'appuyer sur la fourniture de services de la laiterie aux producteurs (crédits aliments, formation à l'hygiène, produits vétérinaires, appui-conseil sur les rations et la génétique, ...).

Au-delà de cet intérêt, les laiteries doivent être encouragées par des mesures incitatives publiques pour les aider à collecter du lait local.

En résumé, la stratégie de développement de la filière laitière doit s'articuler autour des 4 principes suivants qui viennent d'être détaillés:

- ✓ Encourager l'essor d'un complexe laitier agro-industriel périurbain,
- ✓ Encourager l'émergence de bassins de collecte ruraux afin de promouvoir l'orientation laitière des pasteurs et des agro-pasteurs,
- ✓ Appuyer la mise en place de circuits de collecte et de transformation,
- ✓ Faciliter la coordination et la synergie entre acteurs des filières, pouvoirs publics, partenaires techniques et financiers et recherche.

3.3 Programmes et projets en cours ou prévus

Les programmes et projets prioritaires relatifs au secteur laitier et ayant été retenus dans le cadre de la SCAPP ou dont la mise en œuvre se poursuit sont :

- Le recensement du cheptel dans le cadre du programme national de recensement du cheptel qui s'étend sur quatre ans,
- Le programme de renforcement des capacités qui porte sur le renforcement des ressources humaines.
- Le programme d'infrastructures d'élevage qui est en cours d'exécution et qui porte sur la réalisation de parcs de vaccinations, des mini laiteries, d'usines de traitement de lait, de bergeries, et de fermes d'insémination artificielle.
- Les programmes de vaccination et des inspections qui couvrent toute l'étendue du territoire national se poursuivront sur toute la période.
- Le programme d'amélioration génétique et de création de fermes d'animaux de races exotiques qui est mis en œuvre depuis 2012 et qui se poursuit dans toutes les wilayas du pays

3.4 Enseignement et conclusions des politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat de la filière lait, en Mauritanie

Stratégies et programmes Projets	Objectifs principaux	Période de mise en œuvre	principaux enseignements et conclusions pour le développement de la filière	Forces	Faiblesses	Observations
Programme de reconstitution du cheptel, de la protection de la nature et d'amélioration de l'hydraulique pastorale	-La reconstitution du cheptel éprouvé par les sécheresses ; - La protection de la nature par un programme unique de création d'un réseau de pare-feu ; - L'amélioration de l'hydraulique pastorale.	1960-1985	Des résultats significatifs ont été obtenus dans le cadre de cette stratégie au niveau de l'hydraulique pastorale et l'ouverture de pare-feu.	Existence d'une population en grand nombre d'éleveurs très vouée à la pratique de l'élevage traditionnel.	Un manque de formation des éleveurs pour gérer les espaces pastoraux. L'inadéquation entre la répartition des points d'eau et les capacités de charge des parcours.	
Le Programme de Redressement Economique et Financier	-la gestion rationnelle des pâturages -l'organisation des associations de coopératives pastorales, -Les réalisations de puits pastoraux, parcs de vaccination	1985-1988	Le programme a fait des réalisations significatives, dans les domaines de l'hydraulique pastorale et de la création des organisations socioprofessionnelles(OSP).	La volonté affichée des pouvoirs publics de sauvegarder l'environnement, de satisfaire la demande en eau abreuvement du cheptel et de créer des organisations socioprofessionnelles capable d'appuyer sa politique de développement	L'inadéquation entre la répartition des points d'eau et les capacités de charge des parcours.	

Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole "PASA"	-Mise en place de système de crédit de type mutuel, -la réforme foncière, -la libéralisation des prix et de la commercialisation, -la réorganisation du MDRE	1988-93	En ce qui concerne la politique de crédit, celle-ci n'a nullement profité à l'élevage. Toutefois, les objectifs visés dans le cadre de la libéralisation des prix et de l'organisation socioprofessionnelles des éleveurs, ont été atteints.	La réforme du MDRE en1988, a été réalisée au détriment du secteur de l'élevage qui n'a bénéficié que de très peu de ressources financières, dans le cadre de cette réforme.	Le PASA a eu peu d'impact sur le secteur de l'élevage	Ce programme n'a pas pris en compte le secteur de l'élevage
Le Programme d'Investissement Publics (PIP)	-le développement des ressources humaines - l'amélioration de la gestion des ressources naturelles	1994-96	Formation d'un nombre limité de cadres par ce programme dont l'impact sur la gestion des ressources est jugé peu significative.	Le programme (PIP) répond parfaitement aux besoins du pays.	Ce programme n'a pas pris en compte le secteur de l'élevage	
Programme d'Investissement Communautaire dans le Hodh El Gharbi	L'amélioration de l'hydraulique pastorale	2000-2004	la réalisation de 28 puits neufs et la réfection de 19 autres, de 8 parcs de vaccinations et de deux postes vétérinaires ;	L'existence d'entreprises très dynamiques et expérimentées justifie ces réalisations		

<p>Les stratégies retenues par le département du MDRE Les stratégies d'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des éleveurs, et de la conservation des ressources naturelles</p>	<p>- Contribuer à la garantie de la sécurité alimentaire par le développement des productions animales, végétales et leur diversification ; - Améliorer les revenus des productions (éleveurs, agriculteurs), développer l'emploi rural et conserver les ressources naturelles.</p>	<p>2010-2014</p>	<p>Politique de désengagement de l'Etat des circuits de commercialisation intrants d'élevage)</p>	<p>La volonté affichée des pouvoirs publics d'entreprendre des actions en faveurs du secteur de l'élevage.</p>	<p>Le secteur de l'élevage n'a bénéficié que de très peu de financement, au cours de cette forme.</p>	
<p>Programme d'amélioration génétique, en vue de l'amélioration des capacités de production en lait du cheptel.</p>	<p>-Création d'une ferme d'expérimentation a IDI avec 1200 vaches importées en 2015, -Création de centre Formation de 37spécialistes en production et en reproduction animales d'insémination artificielle à travers tout le pays.</p>	<p>2014</p>	<p>faible impact sur la productivité des animaux du fait du faible taux de réussite (15 à 20%) et du nombre très limité d'animaux inséminés (moins de 100 vaches par wilaya).</p>	<p>L'existence d'importants effectifs de cheptel, le développement de l'élevage périurbain, en plus d'une forte demande de la part des éleveurs, sont autant d'atouts à la faveur du développement de l'insémination artificielle.</p>	<p>Toutefois, le faible taux de réussite et du nombre de femelles inséminées annuellement ne favorise pas l'augmentation de la productivité des troupeaux.</p>	

3.5 Les institutions intervenant dans la filière

Ces instituts forment des techniciens et accompagnent les producteurs pour une amélioration de la productivité du secteur de l'élevage par le biais de la recherche-développement et d'une assistance technique.

3.5.1 L'institut supérieur de l'enseignement technologique (ISET) :

Installé à Rosso, il forme, entre autres, des techniciens dans les filières des productions et santé animales, productions et protection végétales, sciences et technologies alimentaires, génie rural et électromécanique. Les sortants de cet institut sont titulaires d'une licence qui sanctionne trois ans d'études supérieures. La ferme expérimentale de l'Institut permet d'apporter une touche pratique à la formation des étudiants.

3.5.2 L'Ecole Nationale de Formation et Vulgarisation Agricole (ENFVA)

Installée à Kaédi, l'Ecole forme des techniciens dans les filières de productions et de santé animales, productions et protection végétales. Les sortants, titulaires de CAP, BT, BTS, bénéficient d'une formation basée sur l'approche par compétence qui doit leur permettre d'être opérationnels.

Les ONG, fondations, et partenaires au développement :

Des partenaires au développement comme les ONG et les fondations interviennent dans le développement (appui), l'encadrement et le conseil des acteurs de la filière laitière.

4. Analyse fonctionnelle de la filière

4.1 Les systèmes d'élevage

Une classification des systèmes d'élevage a été proposée dans le cadre de la présente étude, selon l'utilisation des terres, le niveau d'intensification le type de produit et les fonctions socio-économiques de la détention de cheptel ; trois(3) types de productions laitières coexistent en Mauritanie : le système pastoral, le système agropastoral et le système périurbain.

4.1.1 Le système d'élevage pastoral

Le système d'élevage pastoral implique que le bétail se nourrit au pâturage pour plus de 90 % de sa ration (en matière sèche). Au sein des zones arides, la distinction des systèmes pastoraux et agro-pastoraux n'est pas toujours évidente.

Le système d'élevage pastoral est pratiqué dans les régions situées à l'est du pays dans les deux(2) Hodh (Hodh el Gharbi et Hodh el chergui) ainsi que dans la région de l'Assaba. Il concerne la moitié des effectifs (source Ministère de l'élevage) du cheptel à la fois des camelins, des bovins et de petits ruminants.

On observe cependant tous les termes de transition possibles entre des formes strictement pastorales et celles que l'on qualifie "d'agropastorales". En effet, avec les grandes sécheresses des années 70 et 81 bon nombre d'éleveurs qui pratiquaient de l'élevage pastoral, ruinés ou très appauvris, ont été contraints à se sédentariser pour s'adonner à l'agriculture. Cette mutation dénote une capacité d'adaptation des éleveurs, face à une situation économique particulièrement difficile liée au déficit de précipitations. Ce type d'élevage qui représente environ 60%(source Ministère de l'élevage) du cheptel national est orienté vers la commercialisation d'animaux sur pieds, tandis que la production laitière même importante est mal valorisée du fait de la grande mobilité des troupeaux.

4.1.2 Le système d'élevage agropastoral :

Le système agropastoral est caractérisé par une exploitation combinée de ressources fourragères herbacées, de ligneuses, de résidus de récoltes et d'intrants alimentaires. Le système d'élevage de type agropastoral est pratiqué dans les régions situées au Sud-est du pays et fournit plus du tiers du cheptel bovin, camelin et de petits ruminants, selon les informations fournies les responsables du Ministère de l'élevage ; ME. L'élevage agropastoral fournit du lait qui est commercialisé à travers des circuits de commercialisation de type court relevant de l'élevage traditionnel. Aussi, l'élevage de type agropastoral est pourvoyeur de femelles allaitantes (vaches et chamelles) pour alimenter le système périurbain dans les wilayas du Trarza, du Brakna et du Gorgol.

4.1.3 Le système d'élevage périurbain

A la suite des longues périodes de sécheresse qui ont sévi en Mauritanie, successivement dans les années 73,81 et 87, un nouveau type d'élevage appelé élevage périurbain ou semi intensif est apparu. Celui-ci est basé sur l'utilisation d'intrants alimentaires et de médicaments vétérinaires en vue de produire et de vendre du lait autour des grands centres urbains.

Les éleveurs périurbains tentent ainsi de rentabiliser leurs activités en vendant du lait à des populations urbaines qui sont pour la plupart des pasteurs ou des agropasteurs d'origine ayant conservé l'essentiel de leurs habitudes alimentaires où le lait occupe une place prépondérante. En fait, ce type d'élevage est né de la volonté des éleveurs de pratiquer un élevage plus rentable, donc moins soumis aux aléas climatiques, en cherchant à satisfaire la forte demande en lait et produits laitiers de la ville de Nouakchott. Il s'agit d'un système d'élevage dit spécialisé et qui obéit aux lois de l'économie marchande. On assiste depuis quelques années à l'émergence d'une industrie laitière avec la création de laiteries (Tiwiski, Toplait El Watanya) qui traitent du lait local cru en lait pasteurisé vendu sur le marché. Une quatrième laiterie, la SAVA, vient d'ouvrir ses portes, celle-ci transforme la poudre de lait pour la fabrication de yaourts et autres sous-produits de laitiers.

4.2 Analyse des systèmes d'élevage

4.2.1 Systèmes d'élevages pastoraux et agropastoraux

Le fait marquant est la tendance à la disparition du sous-groupe des éleveurs pastoraux-nomades qui, progressivement, se sont reconvertis en éleveurs pastoraux transhumants et en propriétaires urbains. Ce système correspond au système d'exploitation soit des camelins soit des zébus maures. Les éleveurs vont en transhumance à la période de soudure soit avec la totalité du cheptel (grande mobilité) soit avec une partie du troupeau (les femelles gestantes et les petits restent sur place). Ce groupe représente 80 à 90% des producteurs de lait crus.

4.2.2 Système d'élevage périurbain

L'élevage périurbain de vaches et chamelles laitières est observé à la périphérie de Nouakchott et sur deux zones d'environ 90 km x 90 km autour de deux centres de collecte situés dans les villes de Rosso (à 200 km de l'unité de lait à Nouakchott) et de Boghé (à 320 km de Nouakchott). Les élevages périurbains sont constitués de 10 à 20 femelles qui séjournent pendant plusieurs mois dans les campements autour de Nouakchott. Ces animaux reçoivent une complémentation le soir, au retour des pâturages. L'effectif de la population cameline autour de Nouakchott est estimé à 50 000 têtes.

Le troupeau en élevage périurbain se répartit en deux(2) groupes d'animaux :

- ✚ Les animaux productifs maintenus sur place qui bénéficient de compléments d'aliments, de fourrages sur pâturage, de paille fauchée et d'aliments concentrés et de l'eau.
- ✚ Les animaux non productifs, des mâles, des génisses et des femelles non gestantes qui sont libérés le matin et qui reviennent le soir. Ils sont maintenus sous la surveillance d'un berger.

Le système périurbain constitue un premier point vers l'intensification des systèmes d'élevages, l'objectif étant de faire des profits.

4.3 Les acteurs de la filière

4.3.1 Les acteurs

4.3.1.1 Les producteurs laitiers

Les producteurs laitiers sont ceux qui fournissent du lait ou qui commercialisent le lait issu de leurs exploitations, grâce à leur bétail ou au bétail qui leur est confié ou encore lorsqu'ils sont recrutés comme berger, avec la possibilité de commercialiser du lait.

4.3.1.2 Les distributeurs de lait

Le distributeur est la personne qui fournit gratuitement ou qui vend du lait ou des produits laitiers à une ou à plusieurs personnes ou unités de transformation à des fins de consommation, de transformation ou de revente. Selon la nature et la quantité du produit, le lieu de collecte ou de vente, on distingue 5 types de distributeurs :

4.3.1.3 Les producteurs distributeurs :

Les producteurs distributeurs sont les femmes d'éleveurs qui commercialisent le lait caillé et ses dérivés dans unealebasse sur la tête marchant à pieds dans les rues, en zone rurale.

4.3.1.4 Les distributeurs en milieu urbain :

Ils sont fournis sur place en produits laitiers par des producteurs pour les revendre sur le marché.

4.3.1.5 Les groupements de femmes

Des femmes en coopératives commercialisent du lait caillé pasteurisé sucré mis en sachets fabriqués à partir du lait cru fournis sur place par les mini laiteries et destinés à des boutiques et des épiceries.

4.3.1.6 Les grossistes

Ils s'approvisionnent en lait en grandes quantités directement à partir des centres de collecte qui disposent de cuves de réfrigération installées dans les zones de production, ou sont directement fournis par des collecteurs équipés de véhicules de transport qui approvisionnent les laiteries à Nouakchott ou les centres de collecte installés à Rosso et à Boghé.

4.3.1.7 Le consommateur

C'est la personne qui reçoit, gratuitement ou par achat, du lait ou des produits laitiers pour son usage personnel ou de sa famille et sans être un revendeur du produit. Il est au bout de la chaîne mais constitue l'élément incontournable dans le processus de création de richesses. Chaque acteur de la filière a un lien direct avec le consommateur.

4.3.1.8 Les industries laitières

On compte 4 unités industrielles de traitement du lait en Mauritanie. Une cinquième usine, à Néma, a déjà démarré ses activités dans le sud-est. Les quatre unités opérationnelles sont :

- ✓ La société Mauritanienne des Industries Laitières (TIVISKY), qui dispose d'une capacité totale de traitement de 41. 000 litres par jour ;
- ✓ La société Laitière de Mauritanie (TOPLAIT) qui a une capacité de traitement de 15. 000 litres par jour ;
- ✓ La société laitière El Watanya qui peut produire un maximum de 5. 000 litres par jour ;
- ✓ La société laitière (SAVA) pouvant produire 1.500 litres par jour, à partir de la poudre de lait importée.
- ✓ L'usine de Néma a une capacité de transformation de 30. 000 litres par jour.

Au total, la capacité de production des unités industrielles est estimée à 92.500 litres de lait par jour. Cela correspond à une capacité de production annuelle de 33.763 tonnes. L'insuffisance des quantités de lait local reçues ne permet pas un rendement maximal des unités industrielles qui ne fonctionnent qu'à hauteur de 46% de leur capacité, pour un volume de production annuelle de l'ordre de 18.000 tonnes. Le circuit de commercialisation est dit « circuit moderne à froid » car les produits ne sont présents que dans des endroits disposant d'unités de conservation réfrigérée.

4.3.1.9 Les unités traditionnelles et artisanales de transformation du lait

La transformation traditionnelle du lait

Les techniques de conservation et de transformation traditionnelles du lait sont très limitées. Les conditions de conservation défavorables peuvent être attribuées aux conditions difficiles du milieu mais aussi au manque d'encadrement technique des éleveurs. Le lait est traditionnellement une affaire de femmes qui lui font subir des processus de transformation (caillage, écrémage, barattage). Ces transformations augmentent la durée de conservation du lait et sa valeur ajoutée. En effet, le lait caillé et l'huile de beurre ou « Sirmé » (beurre liquide) sont vendus plus cher que le lait cru. Mais depuis que la vente du lait frais est devenue une affaire rentable régulière, les éleveurs ont eu des revenus supplémentaires.

Au nord du pays, il existe une technique de conservation appelée « garça » qui consiste à verser du lait caillé sur du sable fin nivelé. Après séchage complet, le mélange (sable et lait) peut être récupéré et conservé dans des sacs. Quand on veut utiliser le lait, il suffit de dissoudre le mélange dans unealebasse contenant de l'eau. Le sable se décante pour aller au fond et le lait reste en surface. C'est une technique de conservation de lait bien connue par les gens du désert.

La transformation artisanale

C'est le circuit privilégié pour le reconditionnement du lait en poudre importé. La technique de transformation du lait en poudre, en lait caillé est la suivante : les transformateurs (généralement des hommes peulhs aussi) utilisent des bassines de 20 litres pour préparer la fermentation. Après avoir lavé une bassine, on y verse 10 litres d'eau puis 5 kg de lait en poudre (un sac de 25 kg de lait en poudre permet la reconstitution de 5 bassines de lait caillé) et on fouette jusqu'à homogénéisation, puis on y verse 10 litres d'eau en y

plongeant un demi comprimé de présure. On ferme la bassine avec un couvercle contreplaqué pour une durée variable de 13 heures en saison sèche et de 15 heures en saison froide. Il existe des variantes qui utilisent le lait reconstitué des mini laiteries pour donner un goût particulier au lait reconstitué. Ce qu'on peut remarquer est que l'augmentation croissante des importations de produits laitiers, notamment de poudre de lait, n'a pas favorisé comme c'est le cas dans les autres pays de la sous-région, l'émergence et le développement d'un tissu de PME/PMI évoluant dans le reconditionnement et la transformation du lait en poudre. Cette même catégorie de transformateurs peut faire la même chose avec du lait cru mais le prix est plus élevé. La commercialisation se fait dans des kiosques ou boutiques des quartiers, en ville et dans les villages.

4.4 Les circuits de distribution du lait

En zone périurbaine, trois circuits ont été identifiés impliquant les producteurs, les collecteurs, les unités de transformation et les consommateurs et, ayant chacun ses caractéristiques.

4.4.1 Le circuit direct traditionnel

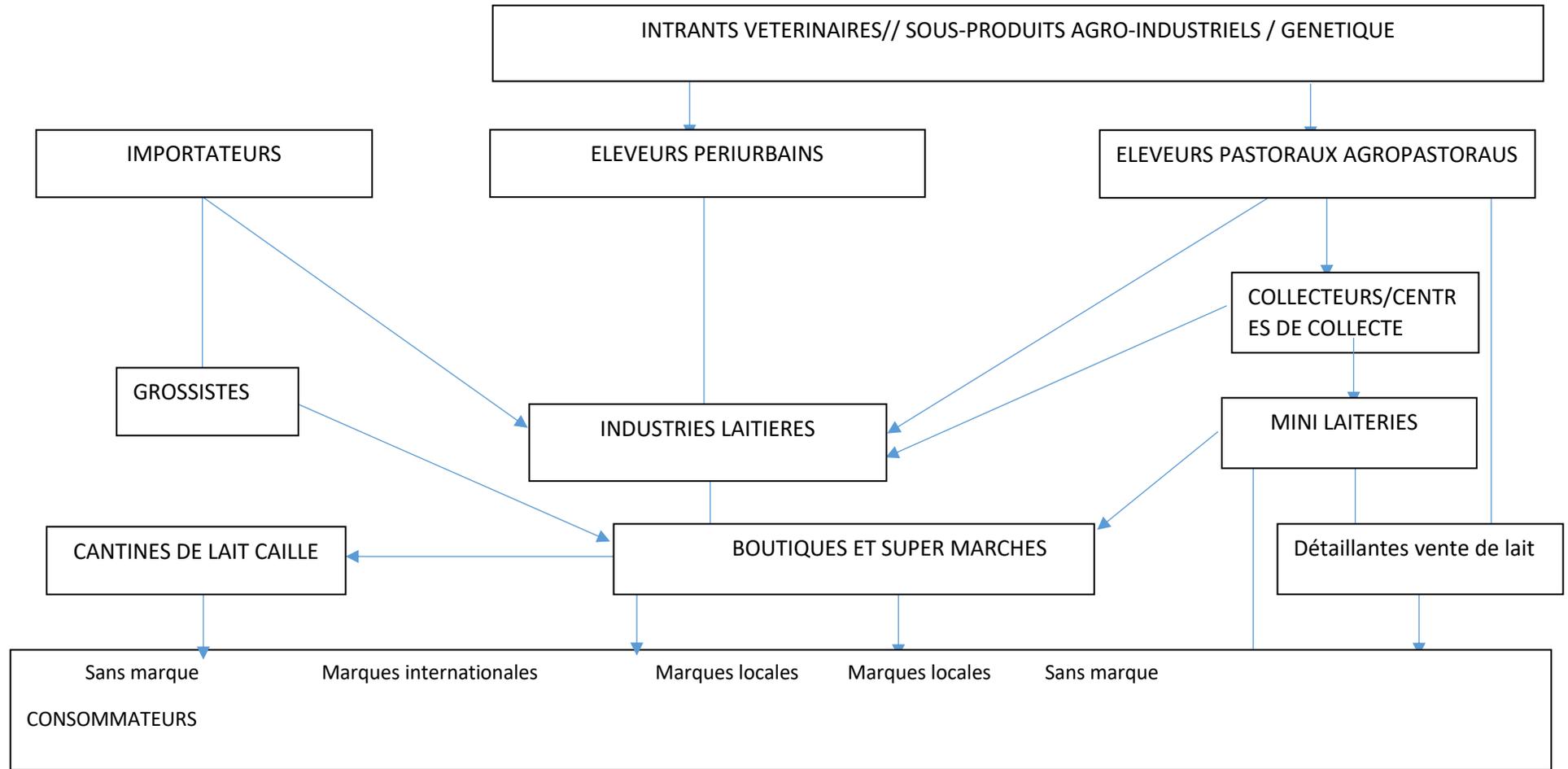
La vente du lait se fait directement au consommateur sans intermédiaire, le prix du litre de lait au producteur varie de 150 à 200UM. Ce circuit semble être le plus important. Les producteurs développent diverses stratégies pour vendre directement le lait aux consommateurs. Ces stratégies vont de la vente à l'exploitation à la vente à domicile en passant par la vente à différents points.

4.4.2 Le circuit intégré

Dans ce circuit, il n'y a qu'un seul intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs : ce sont les unités de transformation. Le producteur transporte son lait jusqu'à la laiterie ou au centre de collecte et de réfrigération, pour le vendre. Le prix de vente du litre est de 200 UM tout au long de l'année. C'est le plus important circuit en zone périurbaine.

4.4.3 Le circuit semi- intégré

Ce circuit s'enrichit d'un second intermédiaire qui est le collecteur. En effet, le lait quitte le producteur pour arriver dans le marché par l'intermédiaire des collecteurs à savoir des femmes revendeuses de lait. Le producteur vend le litre de lait aux collecteurs à 150 UM en saison des pluies et 200 UM en saison sèche chaude. Les collecteurs le revendent à 200 UM en saison des pluies et à 250UM en saison sèche aux consommations. Le circuit intégré se rencontre, au niveau des grandes agglomérations, où les femmes détiennent des kiosques et ont pour activités principale la vente du lait caillé. En fin de saison sèche, le lait se raréfie au niveau des marchés et les consommateurs se rabattent sur le lait transformé à partir de la poudre de lait. Le graphe () ci-dessous illustre les différents types de circuits d'approvisionnement du lait au niveau du marché.



4.5 Les prestataires

4.5.1 Les fournisseurs d'aliment de bétail

Les fournisseurs à l'amont

Ce maillon en amont de la production, est principalement composé de groupes de fournisseurs en intrants. On y distingue les fabricants et/ou importateurs et distributeurs d'aliments pour le bétail, les fournisseurs de matériels et d'intrants vétérinaires et les centres de sélection génétique.

Les fournisseurs d'aliments

Les types d'aliments trouvés sur le marché sont très variés aussi bien en présentation et conditionnement qu'en classification. Pendant les périodes de soudure, pour compléter la ration alimentaire du cheptel, les éleveurs ont recours à des produits de diverses origines ; l'essentiel étant d'alimenter son cheptel à moindre coût.

Les produits rencontrés sur le marché sont de trois types :

- ✓ Les produits et sous-produits agro industriels ;}
- ✓ Les aliments complets usinés et ;}
- ✓ Les fourrages fauchés}

Tableau(4) : Les types d'aliment de bétail rencontrés sur le marché :

TYPES DE PRODUITS	DESTINATION ANIMALE	PRESENTATION	ORIGINE
Céréales (maïs, mil, sorgho, orge, blé avarié)	Volaille, ruminants	Grain	Mali/ Europe pour le blé
Sous-produits du riz	Toutes espèces	Farine	Locale
Tourteaux d'arachide industrielle	laitières	Granulés	Sénégal
Tourteaux d'arachide locale	Laitières	Galettes ou plaques	Sénégal
Tourteaux de coton	Bovins et camelins	Granule	Mali
Farine de poisson	Laitières	Farine	Chalutiers russes
Niébé avarié	Bovins et camelins	Graine	Sénégal
Aliment bétail	Toutes espèces	Granulé	Sénégal/Mali/lo cale
Aliment ovin	Bovins	Farine	Sénégal

Ainsi il ressort de ce tableau () que le pays est fortement dépendant des importations en ce qui concerne les aliments, malgré l'existence d'une douzaine de fabriques d'aliments pour bétail. Les plus grands producteurs industriels sont : les Grands Moulins de Nouakchott (GMN) et les Grands Moulins du Sahel (GMS) et le CIE (compagnie des Industries de l'élevage). La part de marché, majoritairement, revient aux firmes du Sénégal qui s'accapare les 98% du marché locale (voir tableau :).

Tableau (5) : répartition des parts de marché des pays exportateurs en Mauritanie

PAYS EXPORTATEURS	PART DE MARCHE (%)
Sénégal	97,72
Mali	1,13
Côte d'ivoire	0,31
France	0,41
Belgique	0,24
Espagne	0,16
Japon	0,03

La part des importations par rapport à l'offre locale des aliments pour bétail se situerait à environ 60%. Ces produits sont acheminés aux éleveurs, par les circuits de commercialisations, selon plusieurs modèles.

Les circuits de distribution des aliments

Le circuit de commercialisation est très complexe. Il regroupe aussi bien le circuit direct ou court, le circuit intermédiaire que le circuit dit long. Lors des années de sécheresse, l'Etat prend souvent la décision de subventionner l'aliment pour bétail par le canal du Centre d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage (CAIE) qui en assure la distribution. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) intervient, de temps en temps, sur la filière de l'aliment en mettant sur le marché des céréales avariées qui seront utilisées comme source d'aliment pour le bétail. Le projet de Gestion des ressources naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM), dans le cadre de la promotion de l'initiative privée, a mis en place des systèmes de micro- crédits à travers des boutiques alimentaires pour bétail. Ce même système de sécurisation alimentaire du bétail est mis en place par l'APLVT et l'APLVB deux(2) associations des Producteurs de Lait et de Viandes, l'une au Trarza et l'autre au Brakna ayant leurs sièges respectivement à Rosso et à Boghé. Les intrants alimentaires ne sont pas les seules préoccupations des éleveurs, car ils sont aussi confrontés à des problèmes de santé.

4.5.2 Les fournisseurs de services et d'intrants vétérinaires

La libéralisation de la pharmacie et de la médecine vétérinaire a beaucoup contribué à l'amélioration sanitaire du cheptel local. Cependant les grandes distances existantes entre les zones de production, d'accès souvent difficile, posent le problème de la spontanéité et du suivi constant des animaux des producteurs. Le marché des médicaments vétérinaires est très fourni en divers produits vétérinaires venant d'horizons divers. Il se pose même le problème de la qualité de certains produits qui échappent aux services de contrôle étatique. Les importateurs, répartiteurs sont constitués par des docteurs vétérinaires ou de grands commerçants ou hommes d'affaires qui font travailler des vétérinaires. La majorité des produits sont importés à partir des firmes étrangères (Européenne, Asiatique, Chinoise etc.). La formation des auxiliaires d'élevage aide beaucoup à la couverture des besoins sanitaires du bétail. Cependant l'organisation des activités vétérinaires, bien qu'il existe l'ordre des docteurs vétérinaires, laisse à désirer et pourrait être à l'origine de problèmes de santé

publique (résidus de médicaments, intoxication alimentaire, qualité organoleptique du lait). En effet, un relèvement du plateau technique est indispensable pour le contrôle de qualité du lait. L'exemple des associations des producteurs de lait et de viande du Brakna et du Trarza pourrait servir de cadre de référence concernant l'organisation des activités de suivi des producteurs laitiers. L'Association signe des contrats de prestations avec des vétérinaires pour l'encadrement et la fourniture de médicaments aux producteurs affiliés à l'organisation. Dans le cadre de ses activités régaliennes, l'Etat exécute les campagnes de prophylaxie des maladies contagieuses. Aujourd'hui, le pays est déclaré indemne de la péripneumonie contagieuse bovine.

Malgré des avancées notoires dans le cadre de la santé animale, des efforts restent à faire quant à la formation des techniciens et des éleveurs aux métiers de l'élevage. Les ACP (Associations Communautaires Pastorales) pourraient servir de cadre opérationnel pour l'exécution des programmes de renforcement sur les techniques d'élevage et des productions animales. Les intrants génétiques (Insémination artificielle, distribution de races améliorées) sont mobilisés par l'Etat à travers ses différents projets. La chaîne en amont doit fournir à la production laitière des intrants de qualité afin de lui permettre de produire du lait en qualité en quantité suffisante.

4.5.3 Le rôle des femmes dans les activités d'élevage :

4.5.3.1 Elevage traditionnel

En milieu pastoral, la vie dépend fortement des rôles complémentaires entre les hommes et les femmes. Dans ce milieu, les hommes et les femmes travaillent ensemble pour assurer le bon déroulement de leurs activités et leurs besoins de base notamment la nourriture, l'eau, l'habitat et la santé.

Dans les conditions de l'élevage pastoral, l'essentiel de l'alimentation provient du lait et sous-produits laitiers qui sont directement consommés ou échangés contre des céréales. La consommation de la famille et toute autre nourriture dans ces communautés sont de la responsabilité des femmes.

Les femmes participent également activement à l'abreuvement des animaux, à la traite et assurent les soins vétérinaires des petits ruminants.

Elles jouent un rôle prépondérant dans la transformation artisanale et la vente du lait où elles tirent les revenus nécessaires à l'entretien de la famille.

L'élevage en milieu pastoral et agropastoral concerne près de 80 % des mauritaniens. Sur cette base on peut estimer près de 1.520.000 femmes sont concernées par les activités de la filière laitière.

4.5.3.2 Elevage périurbain

Le rôle de la femme dans la conduite de l'élevage a été analysé au cours des enquêtes et différents types de participations ont été identifiés. Les femmes occupent une part prépondérante dans l'élevage périurbain, où on évalue à plus de 20 % le nombre de femmes chef de ménage qui pratiquent de l'élevage et participent activement aux activités de production et de commercialisation du lait.

Pour la plupart des cas, celles-ci partagent l'activité avec leurs époux dans la concession, en s'occupant de l'alimentation, du nettoyage des locaux, de la traite des vaches. Dans le cas où les hommes ont d'autres activités, les femmes s'occupent de l'élevage.

Toutefois, il est à noter un nombre important de femmes chefs de ménages, qui produisent et fournissent du lait aux centres de collectes et de réfrigération du lait.

Aussi, les femmes sont impliquées dans la gestion des mini laiteries, dans le cadre de certaines coopératives féminines laitières (exemple : Boinguel Thilé, Arry hara, Pempédiel, Ganki dans l'arrondissement de Lixeiba au Gorgol....).

Pour encourager la participation des femmes aux activités laitières, certaines associations (APLVT et APLVB) ont mis en place des programmes de formation sur la transformation du lait, la fabrication de pierres à lécher, d'hygiène de la traite en vue de leur plus grande autonomisation.

4.6 Profil démographique :

L'élevage traditionnel contribue à la réduction de la pauvreté, plus particulièrement pour les populations vivant dans la zone pastorale. Il occupe 70% de la population en milieu rural représentant 40% de la population nationale (soit 1.132.000 personnes en 2014) pour lesquelles ce secteur représente une importante source de revenus et offre de nombreux emplois constitués de bergers, de trayeurs, de puisards.

Une part importante de la population en milieu rural, soit 43%, s'adonne à l'élevage pastoral. Le taux d'activité des individus de 15 à 65 ans, intervenant dans le secteur de l'élevage s'élève à 74,6% pour les hommes et à 34,4% pour les femmes (FAO 2016).

Par ailleurs, dans les wilayas du Trarza et du Brakna, il se développe de plus en plus un nouveau mode d'élevage appelé "Elevage périurbain". Celui-ci représente pour les populations une importante source de revenus et d'emplois formés de trayeurs, de collecteurs, de transporteurs et de vendeurs.

Les femmes participent à hauteur de 20% à l'approvisionnement des centres de collecte et de réfrigération de lait à Boghé et à Rosso, selon les informations recueillies auprès des responsables de la société TIWISKI, au cours des enquêtes réalisées lors de la visite de terrain en janvier 2017 dans les Wilayas du Brakna et du Trarza.

D'une manière générale, l'élevage soutient sensiblement au disponible et à la sécurité alimentaire des familles d'éleveurs qui dépendent en grande partie des ressources issues de la vente du lait et des animaux sur pieds. Ainsi donc ce secteur d'activités qui est le plus répandue en Mauritanie, contribue grandement à lutter contre la pauvreté et à limiter l'exode rurale grâce ,entre autres, à des formes diverses de solidarité qui prévoient une redistribution des richesses au profit des pauvres.

5. Analyse SWOT de la filière

L'analyse SWOT, telle qu'elle a été réalisée, fait ressortir d'énormes potentialités et opportunités favorables au développement de la filière laitière en Mauritanie et à l'amélioration du niveau de vie des acteurs engagés. Toutefois, l'optimisme que suscitent les résultats de cette analyse ne doit en aucun cas faire perdre de vue les multiples contraintes auxquelles buttent les acteurs aux différents maillons de cette filière. Le tableau () ci-dessous retrace ainsi, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces au sein de la filière laitière.

Tableau (6) : Analyse (SWOT)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Importance numérique du cheptel camelin et bovin ; • Existence de troupeaux laitiers autour des grandes villes de la (possibilité de développement d'un élevage périurbain) ; • Existence de groupements, coopératives, associations et individualités dynamiques ; • Existence des unités industrielles avec capacités de transformation importantes ; • Existence d'un savoir-faire traditionnel local ; • Existence d'une volonté politique affichée • Demande croissante en lait des populations ; • Possibilité d'augmentation de la production nationale par l'amélioration génétique et l'introduction des méthodes modernes d'élevage ; • Mesures de l'Etat pour financer l'industrie et soutenir la mise à niveau et la restructuration des entreprises ; • Existence de jeunes diplômés à même de gérer des entreprises de transformation et des activités et services connexes ; • Mesures incitatives pour les entreprises installées à l'intérieur du pays (code des investissements) 	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des zones de consommation des grandes zones de production ; • Faible capacité de production laitière des races locales ; • Coûts élevés des intrants d'élevage ; • Faible niveau de formation des éleveurs en techniques d'alimentation, soins et hygiène de la traite ; • Faible productivité des espaces pastoraux ; • Mévente du lait en période d'hivernale ; • Forte mobilité du cheptel induisant l'inaccessibilité du lait sur une longue période ; • Faible intégration entre le secteur de l'élevage et le secteur industriel • Faible encadrement des producteurs ; • Incitations insuffisantes en faveur des transformateurs industriels ; • Difficultés d'accès au financement pour la réalisation des installations de collecte et de traitement ; • Coûts des facteurs élevés, en particulier ceux de l'énergie électrique et des emballages ; • Faiblesse des institutions d'appui (centres techniques, normalisation, contrôle de qualité et certification, formation, etc.) ; • Faiblesse du réseau routier pour accéder aux producteurs
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> • Le lait et ses dérivés offrent des opportunités pour le secteur privé notamment par la création de petites unités de transformation et de conservation du lait local permettant de réduire les importations de ce produit dont la Mauritanie est tributaire ; • L'industrialisation de la filière laitière offre des opportunités de valorisation du lait local, en proposant aux consommateurs urbains, des produits améliorés pasteurisés et emballés. • La volonté des différents acteurs de travailler en synergie pour le développement de la chaîne. • La Bonne intégration du produit dans les habitudes alimentaires des populations ; • Les opportunités d'investir dans des activités et des services connexes (centres de collecte, transport, unités de fabrication d'emballages, fabrication et montage d'éoliennes et de panneaux solaires, unités de fabrication et de montages de chambre froides ,unités de fabrication de bétail et de matériel et produits vétérinaires, structures d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits, 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de disponibilité fourragère en certaines périodes du fait des aléas climatiques (Variabilité de l'offre fourragère) ; • Non-respect de l'hygiène de la traite ; • Faible productivité des parcours • Concurrence du lait importé, en particulier la poudre de lait ; • Diminution du fourrage aérien du fait des coupes abusives du bois ; • Avènement de maladies liées à la transhumance ; • Non-respect de la charge animale dans les zones périurbaines, surtout en période d'hivernage, • Importations de produits concurrents non contrôlés et insuffisamment taxés ; • Qualité mauvaise ou insuffisante des produits locaux favorisant la consommation des produits importés ; • Cherté des produits locaux en raison des couts de facteurs et de l'insuffisance de l'offre en lait ; • Importations frauduleuses de lait et produits laitiers subventionnés ; • Dons de produits laitiers dans le cadre des programmes d'urgence
--	---

6. Propositions de mesures d'amélioration et plan d'actions

La filière laitière mauritanienne est caractérisée par sa faible participation à l'approvisionnement des villes en lait local et par un faible taux d'investissement en infrastructures laitières par les privés mauritaniens. Pour permettre à cette filière d'être plus compétitive, grâce à la mise en place d'un réseau routier permettant d'atteindre et de désenclaver les zones de production de lait les plus éloignées, il faudrait s'engager dans une politique d'investissement massif en termes d'infrastructures laitières.

6.1 Description de la stratégie de développement de la filière

6.1.1 Les objectifs de la filière

6.1.1.1 Objectifs généraux

La stratégie de valorisation de la production laitière vise à :

- ✓ Mettre en place une filière laitière capable d'assurer l'autosuffisance en lait et produits laitiers d'ici l'horizon 2026 ;
- ✓ Renforcer la contribution de la filière lait dans la réduction de la pauvreté.

6.1.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques des actions envisagées sont :

- ✓ Accroître l'investissement privé au niveau de la filière lait ;
- ✓ Créer un environnement global incitatif pour la filière (facilitation de l'accès au foncier et au crédit, facilitation de l'accès aux intrants, équipements et services qualifiés de proximité, et fiscalité favorable) ;
- ✓ Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs de la filière laitière ;
- ✓ Accroître la production locale de lait ;
- ✓ Assurer l'accessibilité et la collecte du lait cru local pour les industries de transformation ;
- ✓ Implanter des industries de valorisation du lait cru local.

6.1.2 Approche stratégique

La stratégie d'industrialisation de la filière laitière mauritanienne se fonde sur l'identification des zones de production et l'implantation d'unités laitières(UL), des centres de collectes (CCL) équipés de cuves de réfrigération et de mini laiterie.

Autour de chaque (UL) gravitent des centres de collecte (CCL) implantés chacun dans un bassin laitier (BL). Cette stratégie permettra de valoriser le potentiel de production en lait, sur la base d'un maillage parfaitement adapté aux zones de production.

Les infrastructures laitières seront adaptées du point de vue de leur dimensionnement aux capacités de production des zones de production correspondantes. Ainsi, il sera procédé à l'implantation d'unités laitières(UL), de centres de collecte équipée de cuves de réfrigération dans les zones pastorales, agropastorales et périurbaines à travers les régions du pays. Il s'agira, dans un premier temps, de renforcer les actions d'intensification dans les zones périurbaines du pays.

Les bassins laitiers (BL) seront identifiés selon les flux actuels d'approvisionnement des populations urbaines en lait cru local et seront organisés chacun sur 10 à 15 km de rayon autour d'un centre de collecte.

Les centres de collecte du lait seront implantés à une distance moyenne de 150 km des unités industrielles laitières. Chaque unité industrielle laitière sera approvisionnée par les centres de collecte environnants. Le lait réfrigéré récupéré à partir des centres de collecte, sera acheminé en direction des unités laitières par des moyens de transport appropriés. Progressivement les unités de transformation laitière seront implantées au niveau des principaux centres urbains du pays. Compte tenu de la production plus importante de lait local en saison pluvieuse, les unités de transformation à prévoir doivent être équipées en conséquence pour produire du lait pasteurisé et/ou UHT afin de limiter le manque à gagner des producteurs en cette période

Les composantes de la stratégie de la filière

Les principales réalisations attendues du développement de la filière sont :

- le développement d'un système d'insémination artificielle viable et maîtrisé ;
- le renforcement des pratiques d'alimentation (par la production de cultures fourragères et le stockage d'intrants alimentaires en qualité et quantité requises) ;
- le renforcement de l'équipement des professionnels ; la mise en place de centres de collecte du lait cru local (3 centres sont envisagés pour la phase) ;
- le renforcement des capacités des organisations paysannes ;
- la promotion d'un environnement fiscal, financier et foncier favorable au développement de la filière laitière.

Pour atteindre ces réalisations, un plan d'actions sera élaboré sur la base des composantes suivantes :

6.1.2.1 Composante 1. L'organisation des bassins laitiers :

Des bassins laitiers ont été identifiés au cours des enquêtes sur le terrain qui ont été menées à travers toutes les Wilayas de la Mauritanie, dans le cadre de la présente étude et reportés au tableau () ci-dessous :

Tableau () Les bassins laitiers potentiels identifiés à travers la Mauritanie.

Laiteries	Wilaya	Bassins laitiers et centres de collectes identifiés	Nombre
Rosso	Trarza	Rosso ; Tékane	2
Boghé	Brakna	Béllélgawdi Dar Salam Aéré goléré Bababé, Mbagne, Niabina, Bagodine	7
Kaédi	Gorgol	Djeol, Maghama, Monguel, Mbout, Waly, Sagné, Toulel,	7
Sélibabi	Guidimakha	Moudji, Niorodel Kadielzakaria, Sélibabi, Harr, Wompou, Sagné diery	7
Kiffa	Assaba	Kiffa kankossa Guérou	3
Nebeika	Tagant	Achrame	2
Nema	Hodh El Chergui	Héchemime Ajella Ainouladgnayri Bougadoum Mouasséche Forréni Joumania Boustia Bassiknou	9
Aioun	Hodh El Gharbi	Kobéni Touil Aioun	3
Atar	Adrar	Atar	1
Akjoujt	Inchiri	Akjoujt	1
Total			41

Au total 41 cuves de réfrigérations et 10 laiteries seront construites et mises en place.

6.1.2.2 Composante 2 : appui à la production

Sous composante amélioration génétique

L'amélioration génétique sera conduite au sein des bassins laitiers par des actions d'insémination artificielle et de sélection massale pour améliorer la productivité des animaux laitiers au niveau de ces sites de production. Les bassins laitiers pourront servir de base d'application d'un vaste programme d'industrialisation du secteur laitier. Il s'agit d'appuyer les producteurs laitiers et les organisations de la filière à produire davantage de lait et collecter des quantités importantes de lait pouvant être produites au niveau de chaque bassin laitier. Au total pour la première phase de l'industrialisation de la filière, 41 bassins laitiers ont été identifiés en plus de 10 unités industrielles de lait.

Sous composante amélioration de l'alimentation

Pour la levée de la contrainte alimentaire et l'extériorisation du potentiel génétique de nos races laitières, des produits croisés issus de l'insémination artificielle et l'utilisation des races exotiques, les producteurs laitiers devront développer une stratégie d'alimentation basée sur l'exploitation rationnelle des pâturages naturels, c'est-à-dire qui tiennent compte de l'évolution de la quantité et de la qualité de la biomasse sur les pâturages dans les propositions de complémentation alimentaire. Aussi, pour garantir une telle stratégie d'alimentation, l'appui de l'Etat est attendu en termes : (i) de développement de périmètres pastoraux, (ii) d'acquisition d'équipements pour la préparation et le stockage de foins de qualité, (iii) de libération et d'équipement de parcelles pour les cultures fourragères, d'intrants agricoles pour les cultures fourragères, (iv) de promotion de la culture des céréales (maïs, sorgho sucré,...)rentrant dans l'alimentation des laitières et (v) d'installation d'industries d'aliments du bétail. Dans ce cadre, les cultures fourragères, la préparation et le stockage du foin de qualité et la pratique de l'ensilage seront conseillées et appuyées dans les fermes abritant des laitières de race pure ou mixte. En raison des difficultés d'acquisition de semences fourragères de qualité, un plan de constitution de stocks semenciers sera mis en œuvre en concertation avec le CNRADA et des multiplicateurs spécialisés de semences fourragères qui seront incités à se regrouper en réseau. Le CNRDA sera chargé de produire les semences de bases. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le maïs fourrager, le sorgho fourrager, les panicums, le Malal-alpha une espèce fourragère originaire de l'Amérique du Sud qui a fait son entrée en Mauritanie grâce à OXFAM et AMAD.

6.1.2.3 Composante 3 : renforcement et création d'infrastructures laitières

Les bassins laitiers pourront servir de base d'application d'un vaste programme d'industrialisation du secteur laitier. Il s'agit d'appuyer les producteurs laitiers et les organisations de la filière à produire davantage de lait et collecter des quantités importantes de lait pouvant être produites au niveau de chaque bassin laitier. Au total pour la première phase de l'industrialisation de la filière, 41 bassins laitiers ont été identifiés en plus de 10 unités industrielles de lait et 10 centres de collectes pour approvisionner en lait cru réfrigérer les laiteries ainsi que les Mini laiteries.

6.1.2.4 Composante 4 : appui institutionnel

Les mesures d'accompagnement porteront principalement sur le renforcement de capacités des acteurs de la filière et des structures techniques d'encadrement. Des actions seront menées pour renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs :

- ✓ Les formations techniques porteront sur la production de semences de fourrage certifiées, la valorisation des fourrages, le rationnement ;
- ✓ La conduite de noyaux laitiers (gestion du troupeau, mise en œuvre de plan de prophylaxie, hygiène de la traite) ;
- ✓ L'hygiène de la collecte du lait, la transformation du lait, l'entretien et la maintenance des laiteries, la prophylaxie des maladies ;
- ✓ Les formations coopératives porteront sur la vie associative, l'administration, la gestion comptable et financière, les fonctions opérationnelles au sein des associations et des coopératives. Au terme des formations, des stocks initiaux de documents statutaires leur seront octroyés ;
- ✓ L'octroi des primes (subventions) pour la réalisation des centres de collecte et l'acquisition de moyens de transport de lait ;
- ✓ L'octroi de primes pour la réalisation des unités de fabrication d'emballage destinées aux industries laitières ;
- ✓ L'exonération partielle des taxes douanières sur les emballages destinées aux unités de transformation du lait ;
- ✓ L'élaboration de normes nationales pour le lait et la mise en place d'un programme d'accompagnement à la qualité du genre HACCP : Hasard Analysis Critica Point qui consiste à identifier tous les dangers liés à la consommation d'un aliment puis à les maîtriser.
- ✓ Accompagnement à la certification des industries laitières et création d'un label de qualité pour les produits laitiers nationaux ;
- ✓ La soumission de l'importation des produits concurrents au visa des organismes nationaux de normalisation, d'inspection et de contrôle de qualité,
- ✓ La création d'un fonds de développement des industries agroalimentaires pour aider les jeunes porteurs de projets et les industriels à diversifier et moderniser leurs entreprises ;

7. Recommandations :

7.1 Au niveau de l'Etat :

- La lutte contre la concurrence déloyale du lait en poudre par l'adoption de texte réglementaire, sur la base de tarification douanière, pour limiter les importations en période d'hivernage et favoriser la mise sur le marché du lait local,
- La formation des acteurs en production et transformation laitière (hygiène et conservation du lait, transformation, collecte, fabrication de pierres à lécher et traitement de la paille à l'urée) ;
- La mise en place d'un programme de contrôle des animaux et produits animaux au niveau régional et national afin de protéger le consommateur contre la présence de résidus médicamenteux (renforcement des capacités d'agents de contrôle et des équipements de laboratoire) La facilitation de l'accès au financement pour le renforcement des moyens de production et de transformation. Dans un premier temps,

le financement pourrait être extérieur, mais il devra émaner très rapidement du système bancaire afin d'assurer la pérennité et le développement du financement de la filière ;

- Le développement d'un système d'insémination artificielle viable et maîtrisé ;
- Le renforcement des pratiques d'alimentation (par la production de cultures fourragères et le stockage d'intrants alimentaires en qualité et quantité requises) ;
- L'amélioration de la productivité laitière : incitation aux cultures fourragères avec conservation du fourrage pour pallier à la saisonnalité de la production,
- L'extension du réseau de collecte : aménagement des pistes stratégiques pour désenclaver les bassins de production ;
- La mise en place de centres de collecte du lait cru (3 centres sont envisagés pour la 1ère phase) ;
- Le renforcement des capacités des organisations d'éleveurs ;
- L'amélioration des qualités organoleptiques du lait à travers des formations en technologie du lait au profit des transformateurs.

7.2 Au niveau du marché

- Produire du lait stérilisé ou autres produits longue conservation pour répondre à la demande de saison sèche et absorber la forte production d'hivernage ;
- Diversifier les produits et améliorer leur qualité et leur présentation ;
- Faire la promotion des produits par la publicité, dégustation, journée du lait,
- Amélioration de la production laitière
- Promouvoir un environnement fiscal, financier et foncier favorable au développement de la filière laitière.

8. Créneaux porteurs

Comme précédemment indiqué la filière lait autorise la création de nombreuses activités par la transformation du lait et la création d'activités et de services pour son développement. Parmi celles-ci, on peut mentionner :

- Le lait pasteurisé, le lait UHT, le lait stérilisé, les yaourts, les fromages, le lait en poudre, le beurre et les crèmes ;
- parallèlement à la transformation du lait les industries suivantes peuvent être développées :
 - ✓ Les industries d'emballage,
 - ✓ Les industries d'aliment de bétail,
 - ✓ Les unités de fabrication et de fabrication de chambres froides
 - ✓ Les industries de fabrication de produits vétérinaires,
 - ✓ Les unités de montage de matériel de transport,
 - ✓ Les centrales de fourniture d'énergies renouvelables (solaire et éolienne),
 - ✓ Des ateliers d'entretien et de réparation des installations laitières,
 - ✓ Les centres de collecte de lait,
 - ✓ Les entreprises de prestations de service : bureaux d'études et de conseil en qualité, ventes d'aliments, de produits vétérinaires, collecte, transport et distribution de lait ;

Axe stratégique 1 du SNDSP : améliorer la productivité et la compétitivité						
Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi/ résultats	Calendrier de mise en œuvre/ durée
Amélioration génétique des animaux	Insémination artificielle et sélection massale pour améliorer la productivité des animaux laitiers au niveau des zones de production.	Faible productivité des races locales	Etat et partenaires au développement	Etat Partenaires au développement	Nombre de centres d'insémination créés	2017-2025
Amélioration des conditions d'alimentation des animaux	Améliorer la productivité laitière Conservation du fourrage pour pallier à la saisonnalité de la production Promotion de la culture des céréales (maïs, sorgho sucré,...) rentrant dans l'alimentation des laitières Installation d'industries d'aliments du bétail	Exploitation non rationnelle des pâturages naturels Faible développement des cultures fourragères Capacités insuffisantes de production d'aliments composés pour bétail	Etat, partenaires au développement, ONG, associations professionnelles	Etat, partenaires au développement, ONG, Secteur Privé	Nombre d'équipements acquis pour la préparation et le stockage de foins de qualité Equipement de parcelles pour les cultures fourragères, d'intrants agricoles pour les cultures fourragères, Superficie consacrée aux cultures fourragères et volume de la production fourragère nombre d'industries aliments créées et volume de production d'aliments composés pour bétail	2017-2025

<p>Renforcement des capacités des producteurs</p>	<p>formations techniques sur : la production de semences de fourrage certifiées, la valorisation des fourrages, le rationnement ;</p> <p>La conduite de noyaux laitiers (gestion du troupeau, mise en œuvre de plan de prophylaxie, hygiène de la traite) ;</p> <p>L'hygiène de la collecte du lait, la transformation du lait, l'entretien et la maintenance des laiteries, la prophylaxie des maladies ;</p>	<p>Faiblesse des capacités techniques des producteurs laitiers</p> <p>Insuffisance de l'encadrement des éleveurs laitiers</p> <p>Mauvaise conduite des troupeaux</p>	<p>Etat, partenaires au développement, ONG</p>	<p>Etat et partenaires</p>	<p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de bénéficiaires</p>	<p>2017-2025</p>
<p>Etude et création de centres techniques spécialisés d'appui aux entreprises agroindustrielles</p>	<p>aider les entreprises à devenir compétitives en termes de prix, qualité, innovation et être capables de suivre et maîtriser l'évolution des techniques et des marchés</p> <p>Favoriser la création et le</p>	<p>Faible encadrement des entreprises</p> <p>Insuffisance des services d'assistance conseil aux entreprises</p>	<p>Etat Partenaires au développement Secteur privé</p>	<p>Etat Partenaires au développement Secteur privé</p>	<p>Nombre de centres créés</p>	<p>A compter de 2018</p>

	développement des entreprises Vulgariser les techniques appropriées Porter assistance conseil aux entreprises					
Axe stratégique 2 du SNDSP : créer un environnement favorable au développement des investissements privés						
Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi/résultats	Calendrier de mise en œuvre/ durée
Etude et création d'un fonds de développement des industries agroalimentaires	Accompagner les producteurs et transformateurs par la réalisation des études de faisabilité Aider les porteurs de projets, en particulier les jeunes diplômés, à créer des industries de transformation laitière Renforcer les capacités des gestionnaires sur les aspects techniques et financiers pour un meilleur fonctionnement des unités de transformation de	Difficultés d'accès au financement pour la réalisation des projets Difficultés d'accès aux ressources longues pour réaliser des investissements Taux d'intérêt pratiqués élevés pour les besoins des producteurs et des transformateurs Faible intérêt des banques à financer les activités du secteur primaire Absence d'appui conseils adaptés pour	Etat, partenaires au développement, Institutions de financement	Etat, partenaires au développement, Institutions de financement	Fonds créé Nombre de crédits octroyés Volume des crédits Nombre de projets réalisés	2017-2025

	lait Accroître la capacité de production des entreprises et établir de nouvelles entreprises et des capacités pour diversifier les produits Financer des activités de soutien au développement des filières	le suivi des unités réalisées				
Octroi de primes (subventions) pour la réalisation des centres de collecte et l'acquisition de moyens de transport de lait	Aider les promoteurs de projet à	Difficulté d'accès au financement Surface financière des promoteurs Incitations insuffisantes du code de l'investissement	Etat	Etat	Volume de subventions accordées Nombre de centre de collecte créés Nombre de véhicules acquis	2017-2025
L'octroi de primes pour la réalisation des unités de fabrication d'emballage destinées aux industries laitières	Rendre disponible des emballages à des prix compétitifs	Absence d'unités de production d'emballages destinés aux industries laitières Cout très élevés des emballages importés	Etat	Etat	Volume des primes Nombre d'unités de fabrication d'emballages réalisées Volume de Production des emballages	
Tarif préférentiel électricité et eau	Améliorer la compétitivité des produits nationaux par la réduction des couts de production	Cout élevé de l'énergie et de l'eau	Etat	Etat	Montant des dégrèvements accordés aux unités industrielles de transformation du lait local	2017-2025
Mesures de protection du	Meilleure pénétration du	Importations frauduleuses	Etat Douanes	Etat	Mise en place de tarifs douaniers	2017-2025

marché national	<p>marché pour les produits laitiers nationaux</p> <p>Concurrence saine avec les produits concurrents importés</p> <p>Protection du consommateur</p>	<p>Niveau et effectivité de la taxation des produits concurrents</p> <p>Absence de traçabilité de certains produits importés</p> <p>Absence de normes nationales pour le lait</p>	Structures de normalisation et de contrôle de qualité		<p>adaptés</p> <p>Application rigoureuse des tarifs</p> <p>Contrôle de qualité des produits importés</p> <p>Normes nationales élaborées</p>	
Axe stratégique 3 de la SNDSP : développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes						
Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi/résultats	Calendrier de mise en œuvre/ durée
Création de bassins laitiers dans les zones de production	produire davantage de lait et collecter des quantités importantes de lait	Enclavement des zones de production	Etat	Etat et partenaires	<p>Nombre de bassins laitiers créés</p> <p>Nombre de pistes réalisées</p> <p>Longueur des pistes réalisées</p>	A compter de 2018
Mise en place de centres de collecte du lait dans les bassins laitiers	Assurer une meilleure collecte du lait local	Pertes importantes de production de lait	ETAT	Etat et partenaires	<p>Nombre de centres de collecte créés</p> <p>Volume du lait collecté</p>	A compter de 2018/
Création d'industries connexes à l'industrie laitière	Favoriser la création d'activités industrielles et de service en soutien au développement de la production et transformation laitières :	Absence ou insuffisance d'activités et de services de soutien au développement de la production et la transformation laitière	Etat et secteur privé	Etat, Secteur Privé, Institutions de financement	<p>Nombre d'industries créées</p> <p>Nombre d'entreprises de prestation de service créées</p>	2017-2025

	emballages, Aliment de bétail, chambres froides, centrales d'énergie solaire et éolienne, ateliers de réparation et d'entretien et entreprises de prestation de services					
Création d'unités industrielles laitières et de mini- laiteries	Augmenter le taux de couverture des besoins en lait par la production nationale ; Réduire les importations de lait et des produits laitiers ; Améliorer la transformation de la production nationale de lait	Insuffisance des unités industrielles créées Absence d'unités dans les zones de production	Etat, Secteur Privé,	Etat, partenaires, Secteur Privé, institutions de financement	Nombre d'industries créées Volume de la production laitière transformée Taux de couverture des besoins nationaux	A compter de 2018

Budgétisation des actions prioritaires du plan d'action de la filière lait pour la période 2017-2025

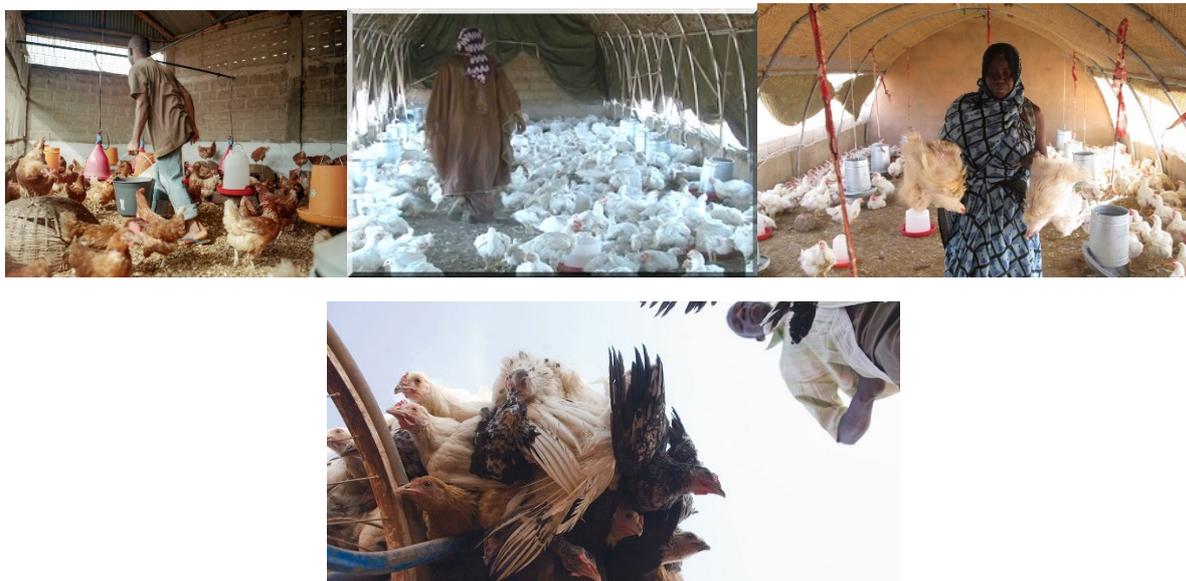
axe stratégique de la SNDSP	Actions prioritaires programmées	Indicateur de suivi	cout unitaire estimatif	cout estimatif total (2017-2025)
axe 1 : améliorer la productivité et la compétitivité	Amélioration génétique des animaux	Subvention annuelle pour le renforcement du programme d'insémination	200.000.0000	1.800.000.0000
	Amélioration des conditions d'alimentation des animaux	Subvention annuelle pour l'acquisition d'équipements acquis pour la préparation et le stockage de foins de qualité, l'équipement de parcelles pour les cultures fourragères, d'intrants agricoles pour les cultures fourragères, et de création d'industries aliments/aliments composés pour bétail	300.000.0000	2.700.000.000
	Renforcement des capacités des producteurs	12 sessions de formation par an	5.000.0000	540.000.000
	Etude et création décentes techniques spécialisés d'appui aux entreprises agroindustrielles	Création de 3 centres spécialisés	100.000.000	300.000.000
Axe 2 : Créer un environnement favorable au développement des investissements privés	Etude et création d'un fonds de développement des Industries agroalimentaires	Mise en place de la structure et dotation en capital	-	3.000.000.000
	Octroi de primes (subventions) pour la réalisation des centres de collecte et l'acquisition de moyens de transport de lait	Subvention annuelle pour la réalisation d'au moins 5 centres de collecte de lait et l'acquisition de moyens de transport	300.000.000	2.700.000.000
	octroi de primes pour la réalisation des unités de Fabrication d'emballage destinées aux industries laitières	Subvention de 20 % du cout de réalisation de 3 unités d'emballage	50.000.000	150.000.000
	Tarif préférentiel d'électricité et eau	Dégrèvement de 25 % du tarif pour les industries laitières	30.000.000	270.000.000
	Mesures de protection du marché national	Dotation annuel destinées aux structure de contrôle de normes, de qualité et	50.000.000	450.000.000
Axe 3 : développer les industries agroalimentaires et autres industries et	Création de bassins laitiers dans les zones de production	Création de bassins laitiers dans cinq zones de grande production	100.000.0000	500.000.000
	Mise en place de centres de collecte du lait dans les bassins laitiers	Déjà pris en compte dans l'axe 2	-	
	Création d'industries connexes à l'industrielaitière	Octroi de 25 % de subventions sur les investissements pour la réalisation de 20 industries sur la période 2017-2025	50.000.0000	1.000.000.000

ETUDE SUR LES FILIERES AVICOLE, LAIT ET DATTES EN MAURITANIE / " DGPSP "

services connexes	Création d'unités industrielles laitières et de mini-laiteries	Octroi de 25 % de subventions sur les investissements pour la réalisation de 30 industries laitières et de mini-laiteries sur la période 2017-2025	70.000.000	2.100.000.000
Total				15.510.000.000

**ETUDE DES FILIERES AVICOLE LAIT ET DATTES EN MAURITANIE AU PROFIT DE
LA DGPSP DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

LA FILIERE AVICOLE



La filière avicole en Mauritanie associe un secteur moderne et un secteur traditionnel.

Le secteur traditionnel qui reste le plus important, surtout en milieu rural, participe à la formation des revenus des ménages ruraux et contribue à la couverture de la demande en produits avicoles. Ses performances peuvent être améliorées par l'introduction de matériel génétique, la formation des acteurs et une meilleure conduite de l'élevage en termes d'alimentation, d'habitat et de suivi sanitaire.

Concernant la filière moderne, elle garde une marge de progression mais de nombreuses contraintes pèsent sur son développement. Pour les lever, il est nécessaire d'envisager des actions pour améliorer l'environnement socio-économique de la filière par l'organisation des acteurs en interprofession, la facilitation de l'accès des producteurs aux intrants (aliments, poussins, matériel d'élevage et produits vétérinaires). Ce secteur reste fortement menacé par les importations de produits congelés qui inondent les marchés du pays. A ce niveau des mesures de limitation des importations et de sauvegarde de la filière locale s'imposent à court terme .Toutefois, la véritable bataille contre le poulet congelé, passe par le développement de la filière à travers la mise en place d'un mécanisme de financement adapté pour permettre la valorisation de la production par la transformation de la production

(abattoirs, conditionnement), et la contractualisation (contrats commerciaux, échanges à l'intérieur du pays).

1- Introduction

Le MAED à travers la DGPSP pour la mise en œuvre de la SNDSP compte faire du secteur privé le moteur de la croissance et de la création d'emploi par la relance des filières porteuses dont la filière avicole.

La filière avicole mauritanienne associe un secteur traditionnel et un secteur semi-moderne. Le secteur traditionnel qui reste le plus important, surtout en milieu rural, participe à la formation des revenus des ménages ruraux et contribue à la couverture de la demande en produits avicoles. Ses performances peuvent être améliorées par l'introduction de matériel génétique, la formation des acteurs et une meilleure conduite de l'élevage en termes d'alimentation, d'habitat et de suivi sanitaire.

Le secteur semi-moderne, localisé à la périphérie des zones urbaines et principalement à Nouakchott, est quasi exclusivement orienté vers la production du poulet de chair. La demande en viande blanche des urbains ne cessent de croître parallèlement à la croissance démographique et au relèvement des revenus des ménages. Ce marché porteur très tributaire des importations en viande blanche et des principaux intrants de production devrait être aux mains des promoteurs nationaux privés pour réduire l'hémorragie de devises par la substitution progressive de la production nationale aux importations.

L'incitation prioritaire des investisseurs nationaux ou étrangers passe par un diagnostic de la filière en analysant sa place dans l'économie nationale, son organisation et la revue des politiques gouvernementales de soutien.

Le bilan de l'analyse diagnostic de la filière aboutira aux recommandations et l'élaboration d'un plan d'action complétée par la mise en œuvre de créneaux porteurs.

2- Place de la filière dans l'économie nationale

La volaille constitue une source importante de protéines animales en Mauritanie, la consommation avoisine 18 000 tonnes et croît régulièrement parallèlement à la croissance démographique. Le pays est fortement dépendant des importations, la production nationale ne parvenant à satisfaire que 50% des besoins de consommation. Cette forte dépendance pèse fortement sur la balance commerciale du pays, et rend le Mauritanie particulièrement vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux de la volaille. Le développement de la production nationale en volaille constitue donc un enjeu important en termes de souveraineté alimentaire, autant qu'en termes économiques, par la valeur ajoutée additionnelle qu'il peut procurer, et en termes de lutte contre la pauvreté, par le nombre élevé de producteurs concernés.

La filière avicole différencie deux types d'exploitations qui produisent essentiellement de la viande de volaille et très peu d'œufs de consommation. Signalons que l'élevage de volaille concerne essentiellement l'espèce Gallus (poules) bien que de plus en plus l'élevage d'autres espèces comme la pintade, le canard, les pigeons et la dinde commence à se développer.

- Les exploitations traditionnelles avec des aviculteurs villageois qui pour caractéristique commune d'être petits éleveurs, avec une taille moyenne 10 à 20 de têtes de volailles. Ces producteurs destinent leur production (viande, œufs) à la fois à l'autoconsommation et à une

faible commercialisation dans les marchés ruraux, ce qui présente un intérêt tout particulier dans des zones à déficit alimentaire chronique. Un système extensif traditionnel avec une faible productivité et un cycle de production de plusieurs mois est généralement géré par les femmes. Il s'agit d'une production à charges nulles dans laquelle les volailles bénéficient d'un abri de fortune et sont nourries avec des restes ou se débrouillent toutes seules pour couvrir leurs besoins alimentaires. Elle fournit des sujets de poids faible et une production d'œufs irrégulière servant beaucoup plus au renouvellement de la population qu'à la consommation.

Ce type d'élevage vise moins la rentabilité financière que le besoin de disposer d'une basse-cour pour l'alimentation familiale ou la vente des produits en cas de besoin pour fournir un appoint financier à la famille. La prédominance de ce type d'élevage qui fournit environ 52% de l'offre avicole est déjà un élément explicatif important de la faible production avicole.

- Les exploitations semi-modernes, encore minoritaires, à l'état embryonnaire avec des aviculteurs surtout localisés dans la périphérie de Nouakchott et dans une moindre mesure autour des principales villes de l'intérieur (Rosso, Nouadhibou, Kaédi, Kiffa, Timbédra) et avec comme caractéristiques des élevages des tailles très hétérogènes. Les populations élevées vont de 50 à 120 000 sujets et bénéficient d'un logement spécifique et d'un apport conséquent en aliment, eau et en prophylaxie sanitaire et médicale. Elle contribue à alimenter le marché national en poulets de chair et en œufs. La plupart des producteurs investissent dans ce secteur pour gagner de l'argent, ainsi une veille constante doit exister sur les dépenses et recettes qui conditionnent la rentabilité et la durabilité. Cet élevage semi-moderne, qui est essentiellement tourné vers la production de poulet de chair, assure 48% de la production nationale. L'élevage de poules pondeuses pour les œufs de consommation est très marginal (un seul producteur d'œufs dans la ville de Nouakchott).

Le développement de l'élevage de poulet de chair contribue à couvrir la demande urbaine en poulets et engendre de nombreux emplois, directs et indirects (couvoirs industriels, usines de fabrication d'aliments, fermes de production, tueries, etc.).

Il est tourné vers l'extérieur pour son approvisionnement en poussins, aliments et produits vétérinaires et matériels d'élevage. Cependant, trois couvoirs se sont développés tout récemment dans le pays et importent des œufs à couvrir.

2.1 La production nationale en viande blanche

La croissance démographique et urbaine induit une augmentation de la consommation de viande blanche face au renchérissement des prix de la viande rouge et une forte demande de produits avicoles.

La DGSP, dans les TDR(s) de l'étude, évalue la consommation de poulet de chair à 12 .000 T alors que la production nationale n'est que de 3. 000 T. La différence est importée sous forme de poulets congelés. La consommation serait de 3 à 4 kg/ individu et an.

Eu égard aux volumes des importations, la référence de DDFA (Direction du Développement des Filières Animales) évalue, quant à elle, la consommation nationale de viande blanche à 18. 000T en 2015 dont la moitié, soit 9.000 T, est couverte par la production nationale où l'élevage traditionnel fournit 4 .680T et l'élevage semi- moderne fournit 4 .320 T. L'effectif du cheptel est estimé entre 4. 500. 000 à 5 .000. 000 de poulets. La consommation serait de 5 kg/ individu et par an tandis qu'elle est de 15 kg/individu/an au Maroc et de 10 kg/individu/an au Sénégal.

La production nationale ne couvre pas les besoins en viande blanche estimée à 18.500 T en 2016 considérant un taux de croissance annuelle de la population de 2,77%. La Mauritanie a recours aux importations pour tenter de satisfaire la demande.

2.2 Les importations de la Mauritanie en viande blanche

La Mauritanie est, parmi les pays africains, celui où la consommation individuelle de viande de volaille est la plus faible (5 kg/habitant/an en 2015). Le besoin estimé de consommation nationale de cet aliment se chiffre à 18 500 de tonnes en 2016, dont seulement 9 .250 T (soit 50%) est fourni par la production nationale, et 9 .250 tonnes ont été importées. Il y a donc une très forte dépendance du pays des importations.

2.2.1 Description des catégories de viandes importées

La Mauritanie est fortement dépendante des importations sur toute la chaîne de production .En effet, la quasi-totalité des intrants de production (poussins, œufs à couver, aliments, médicaments vétérinaires, matériels d'élevage) est importée entraînant ainsi une sortie de devises estimée à 6 Milliards d'ouguiyas en 2016.

Tableau 1 : Importations de viande de volaille en volume sur la période 2005-2014

LIBELLE	POIDS (Kg)									
	2 005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DE COQS ET DE POULES : NON DECOUPES EN MORCEAUX, FRAIS OU REFRGERES	528 017	486 689	3 258 448	2 908 037	2 636 973	196 234	169 569	123 721	197 109	194 530
COQS ET POULES NON DECOUPES EN MORCEAUX, CONGELES	956 463	479 905	417 067	167 798	381 613	193 378	334 896	542 073	1 157 561	394 797
MORCEAUX ET ABATS DE COQS ET DE POULES, FRAIS OU REFRIGERES	3 087 510	1 111 896	2 131 582	932 922	1 052 018	554 945	2 729 249	4 497 797	5 020 416	3 855 802
MORCEAUX ET ABATS DE COQS ET DE POULES, CONGELES	757 600	471 072	460 322	1 233 886	2 600 999	6 360 994	8 143 031	6 738 283	10 767 679	10 320 802
TOTAL	5 329 590	2 549 562	6 267 419	5 242 643	6 671 603	7 305 551	11 376 745	11 901 874	17 142 765	14 765 931

Source/DG -Douanes

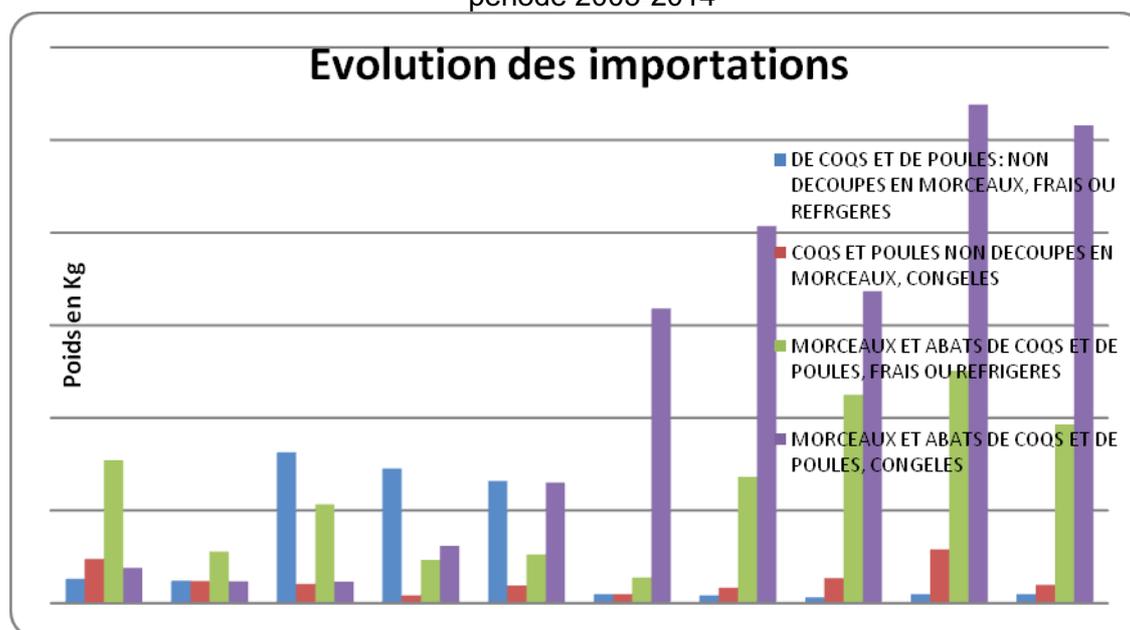
Le tableau ci-dessus montre que le tonnage importé a augmenté de 177% sur 10 ans soit en moyenne une augmentation de 18% par an. Cette augmentation est variable en fonction de la catégorie importée (entre 2005 et 2014 les importations de morceaux et abats de coqs et de poules congelés sont passés de 757,6 T à 10.320,802 T), toutefois le volume global a diminué en 2006 à cause de la psychose créée par l'apparition de la grippe aviaire dans certains élevages dans le monde. La Mauritanie a appliqué des mesures d'interdiction d'importation de volailles de tout pays ayant déclaré un cas avéré bien qu'elle soit restée indemne de cette maladie. Cet épisode de la fièvre aviaire a démontré la fragilité de la filière. L'analyse par catégorie de viande de volaille importée met en évidence que :

- ✓ les coqs et poules non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés ont subi une réduction de 63% sur les 10 ans,
- ✓ les coqs et poules non découpés en morceaux, congelés ont également subi une réduction de 58 % sur les 10 ans,
- ✓ les morceaux et abats de coqs et de poules, frais ou réfrigérés ont augmenté de 25 % sur les 10 ans,
- ✓ les morceaux et abats de coqs et de poules, congelés ont spectaculairement augmentés de 1.262 %.

Les catégories non découpés sont délaissées au profit principalement des morceaux découpés congelés.

▪ **Evolutions des importations**

Graphique 1 : Evolutions des importations des viandes de volailles en volume sur la période 2005-2014



L'évolution des importations montre une préférence des consommateurs pour les poulets découpés en morceaux congelés. L'évolution des habitudes alimentaires et le niveau de vie

ont favorisé l'attrait pour ce produit. Les morceaux et abats congelés importés se vendent à prix très abordables à cause de leur valeur marchande quasi nulle sur leur marché d'origine. Les parties dites nobles que sont l'escalope et le blanc de poitrine ont permis au préalable une bonne valorisation du produit et dans certains cas ces produits ne sont plus commercialisables dans leurs pays d'origine vu leur délai de consommation dépassé constituant ainsi un danger pour la santé publique. De plus, la restauration rapide et la facilité d'accès à ces produits par l'achat au poids selon les besoins et les moyens de vente au détail de petites quantités et la facilité de préparation (viande déplumée, découpée, prête à la cuisson) militent en leur faveur d'une demande croissante essentiellement urbaine.

De ce fait et compte tenu du faible pouvoir d'achat des populations ces produits découpés congelés inondent le marché.

Tableau 2 : Importations de viande de volaille en valeur sur la période 2005-2014

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DE COQS ET DE POULES : NON DECOUPES EN MORCEAUX, FRAIS OU REFRGERES	15 285 838	71 068 289	713 903 905	746 925 485	603 572 030	51 508 723	43 889 062	38 687 604	51 203 901	51 203 901
Taux annuel de croissance	-	454,92%	904,53%	4,62%	-19,19%	-91,46%	-14,79%	-11,44%	32,35%	0%
COQS ET POULES NON DECOUPES EN MORCEAUX, CONGELES	38 693 015	91 604 864	87 894 962	41 226 450	109 729 393	73 453 260	87 778 120	206 071 955	361 433 653	165 751 660
Taux annuel de croissance	-	136,74%	-4%	-53,09%	166,16%	-32,14%	19,50%	134,76%	75,39%	-54,14%
MORCEAUX ET ABATS DE COQS ET DE POULES, FRAIS OU REFRIGERES	145 820 374	276 805 841	471 077 022	245 445 727	253 622 159	146 297 198	746 198 602	1 180 737 610	1 371 497 399	1 025 425 110
Taux annuel de croissance	-	89,83%	70,18%	-47,89%	3,33%	-47,68%	410%	58,23%	16,15%	-25,23 %
MORCEAUX ET ABATS DE COQS ET DE POULES, CONGELES	44 968 153	116 307 133	102 486 229	236 553 192	263 015 757	1 698 589 070	2 124 572 999	1 882 193 665	2 931 053 664	2 690 948 381
Taux annuel de croissance	-	158,64%	-11,88%	130,81%	11,18%	545,81%	25,08%	-11,40%	55,72%	-8,19%
TOTAL	244 767 380	555 786 127	1 375 362 118	1 270 150 854	1 229 939 339	1 969 848 251	877 865 784	3 307 690 834	4 715 188 617	3 933 329 052
Taux annuel de croissance	-	127,07%	147,46%	-7,6%	-3,16%	60,16%	-55,43%	276,79%	42,55%	-16,58%

Source : DG-Douanes

L'analyse du tableau 2 montre que la valeur CAF de l'ensemble des catégories de viande de volailles importée est en forte augmentation. Celles-ci évoluent de 244 ,767 millions d'UM en 2005 à 3.933,329 millions d'UM en 2014, soit une progression de 1.507% sur 10 ans correspondant à un taux annuel moyen de croissance de 150% par an. Toutefois ,des variations importantes d'une année à l'autre sont constatées ; à titre d'exemple, l'importation de l'ensemble de catégories de viande de volailles a augmenté de 42 % entre 2012 et 2013 s'expliquant par un stockage des importateurs pour faire face à l'avènement de la mise en place du premier couvoir en 2013.

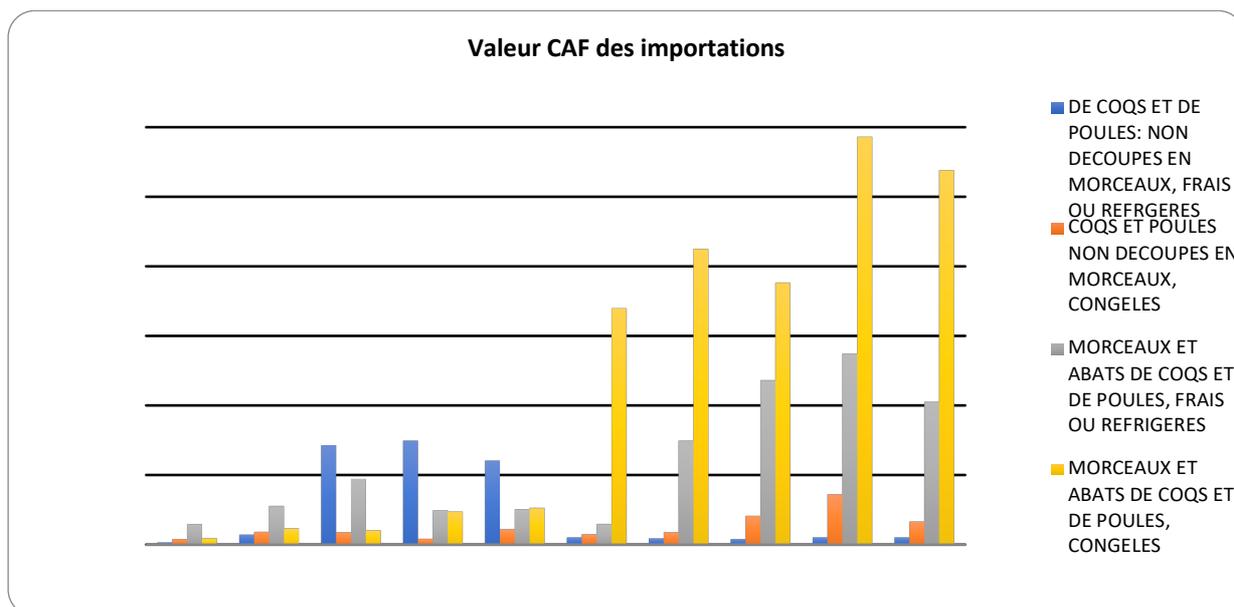
L'analyse met également en évidence la prédominance des morceaux et abats de coqs et de poules congelés qui représentent 68,41 % du volume des importations en 2014, alors que leur part n'était que de 18,37 % en 2005. Les autres catégories ont vu leur part dans la valeur des importations régresser comme indiqué ci-dessous :

- les viandes de coq et de poules non découpées en morceaux frais ou réfrigérées qui représentaient 6,25 % de la valeur des importations en viande de volaille en 2005 ont vu leur part chuter à 1, 3% en 2014,
- les viandes de coq et de poules non découpées en morceaux congelées ont vu leur part dans la valeur des importations de viande de volaille passer de 15,81% en 2005 à 4,21 en 2014,
- les morceaux et abats de coq et de poules frais ou réfrigérés ont vu leur part régresser de 59,57% en 2005 à 26,08% en 2014.

On constate aussi que cumulativement les viandes en morceaux dominant largement les importations car constituant près de 94,5 % de la valeur des importations de viande de volailles en 2014. Il en est de même pour les viandes congelées qui représentent 72,62 % des importations contre 27,38% pour les viandes fraîches ou réfrigérées.

La forte augmentation des importations en viande de volailles résulte de la croissance démographique, mais elle traduit également le délaissement des viandes rouges pour les viandes de volaille beaucoup moins chères, particulièrement les viandes en morceaux congelés, plus accessibles aux couches de populations à faibles revenus.

Graphique 2 : Evolution des importations de viande en valeur sur la période 2005-2014.



Sur base du prix CAF (Coût Assurance Fret), avant dédouanement, et du volume des produits importés, le prix de la tonne de viande de volaille est passé de 453. 000 MRO en 2005 à 266 .000 MRO en 2014 soit une réduction de 41%. Même en appliquant un droit de douane d’environ 30 à 35% sur le prix CAF actuel, le prix de la viande de volaille importé reste très compétitif. En effet le kilogramme de poulet importé est vendu au marché entre 600 -700 MRO tandis que le prix de revient du poulet de chair local se situe entre 800 -900 MRO et vendu entre 1200- 1500 MRO sur le marché.

L'évolution de la consommation du poulet est récente en Mauritanie, elle fait suite au renchérissement du prix des autres viandes, à la rareté du poisson et à l'apparition des maladies cardiovasculaires qui ont entraîné la diminution de la consommation des viandes rouges. Il se dégage, à l'heure actuelle, une diffusion et une appropriation rapide du poulet importé congelé par les consommateurs motivés par le prix, bien que leur préférence aille vers le poulet de chair local, mais qui demeure plus cher. L'évolution des habitudes urbaines de consommation (poulet frit, rôti, braisé) font que le poulet importé convient aux plats consommés dans les ménages, hors domicile et dans les restaurants.

A ces importations massives de viandes blanches s'ajoutent d'autres intrants de production importés, destinés aux élevages avicoles, que sont les poussins d'un jour, les œufs à couvrir et les aliments composés pour volailles ; ces importations sont récapitulées dans le tableau ci-dessous, pour la période 2009-2014 :

2.2.2 Importations de la Mauritanie en intrants (poussins, œufs, aliments)

Tableau 3 : Importations de poussins, œufs et aliments en volume sur la période de 2009-2014

Evolution des importations des Poussins/Œufs/Aliment volailles en Poids (Kg)	Total
--	-------

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Poussins d'un jour	319	60 745	5 521	610	750	117 063	185 008
œufs à couvrir	80 045	31 190	188 405	48 840	80 904	219 998	1 378 382
aliment volaille	579 611	733 696	13 728 014	56 028 534	14 169 863	28 519 968	113 759 686

Source : DG-Douanes

Considérant qu'un poussin d'un jour pèse 0,04 Kg, le nombre de poussins importés sur les 6 ans est de 4.625.200 sujets soit en moyenne 770.866 sujets/an. Les poussins proviennent de la Belgique, de la France, du Portugal, du Sénégal et du Maroc.

Tableau 4 : Nombre de poussins importés sur la période 2009-2014

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de poussins importés	7.975	1.518.625	138.025	15.250	18.750	2.926.575

Les statistiques des importations montrent que :

- ✓ L'importation de poussins d'un jour est irrégulière et semble - corrélée négativement à l'importation de la viande de volaille : le nombre de poussins importés baisse lorsque le volume de viande de volaille importée augmente.
- ✓ Le volume des importations des œufs à couvrir a augmenté de 175 % sur la période 2009-2014 ans, soit une augmentation moyenne annuelle de 29%. Les œufs à couvrir proviennent du Portugal, des Pays Bas, du Brésil et du Maroc ; ils alimentent les couvoirs pour la production de poussins d'un jour.
- ✓ Le volume des importations de l'aliment de volaille ne cesse de croître passant ainsi de 579. 611 kg en 2009 à 28.519.968 kg en 2014, soit une augmentation de 4.820% pour 6 ans correspondant à une augmentation annuelle moyenne de 803% par an.

L'aliment de volaille rentre pour 60 à 70% du prix de revient du poulet de chair produit localement et occupe la première place de ses éléments constitutifs. L'aliment composé pour volailles est principalement importé du Maroc et livré par voie terrestre, très souvent avec les poussins importés du Maroc.

Graphique 3 : Evolutions des importations de poussins, œufs et aliments en valeur sur la période 2009-2014.

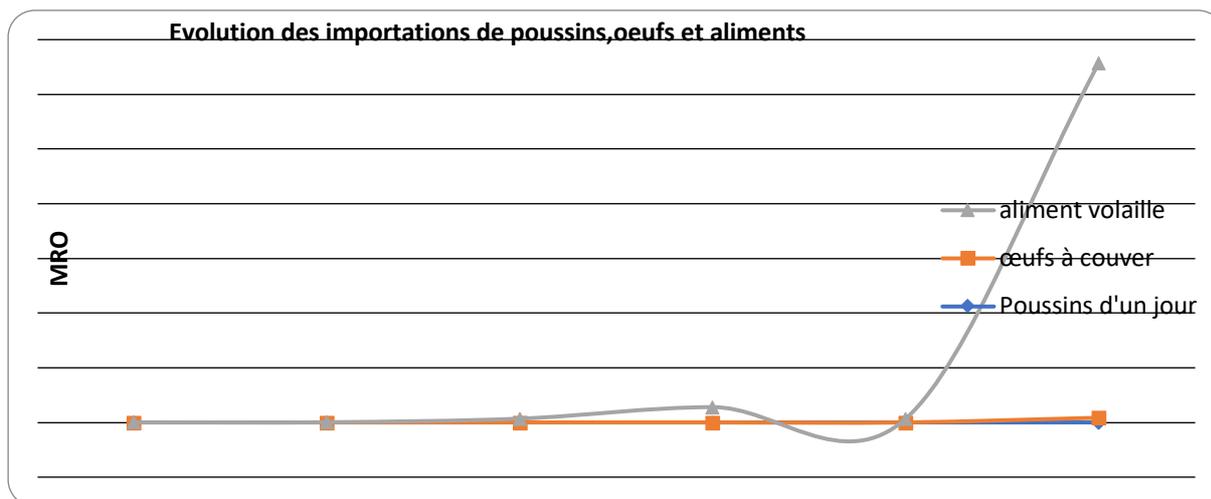


Tableau 5 : Importation de poussins, œufs et aliments en valeur CAF sur la période de 2009-2014

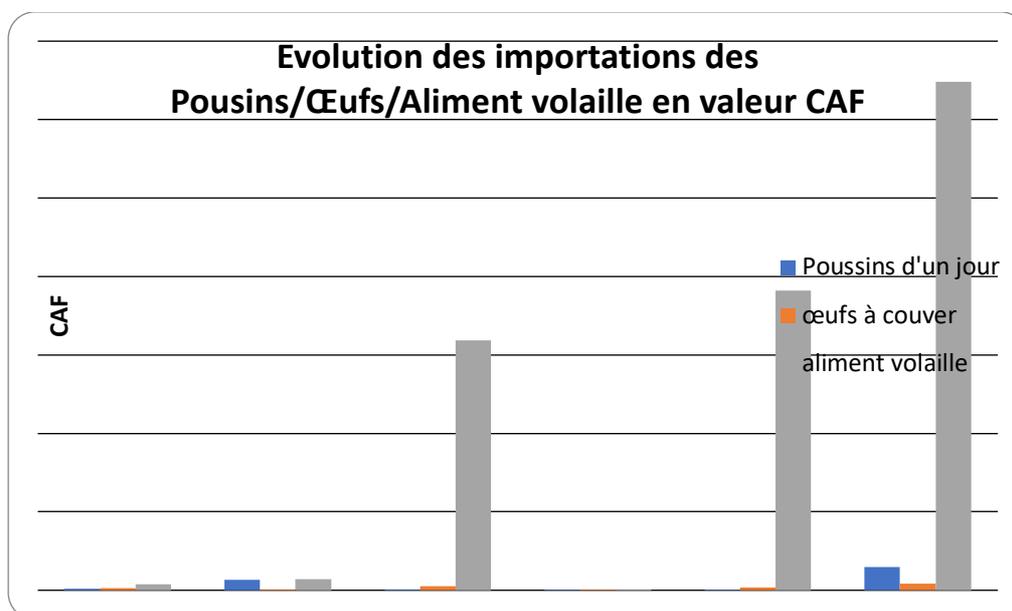
	Evolution des importations des Poussins/Œufs/Aliment volailles en valeur CAF UM						Total UM
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Poussins d'un jour	3 965 438	26 531 679	2 319 905	456 572	622 942	59 962 585	93 859 121
œufs à couver	5 194 672	2 043 240	10 984 065	125 000	7 301 318	17 089 362	42 737 657
aliment volaille	15 290 850	28 617 330	636 344 365	2 232 791	764 669 414	1 296 184 814	2 743 339 564

Source : DG-Douanes

Sur base du prix CAF (Coût Assurance Fret), avant dédouanement, et du volume des produits importés, il s'établit que :

- ✓ le poussin d'un jour revient à 203 MRO
- ✓ l'œuf à couver revient à 31 MRO
- ✓ le prix d'un kg d'aliment composé de volaille est de 145 MRO

Graphique 4 : Evolutions des importations de poussins, œufs et aliment en valeur CAF sur la période 2009-2014



2.3 Estimations des besoins futurs de la Mauritanie en viande blanche

Les besoins futurs de la Mauritanie en viande blanche seront déterminés sur la base des hypothèses suivantes :

- Population totale en 2016 : 3.537.638 habitants,
- Consommation per capita : 5,23 kg par habitant et par an,
- Croissance démographique : 2,77 % par an

Considérant que l'augmentation des besoins en viandes, estimées à 18.500 tonnes en 2016, est proportionnelle à la croissance démographique et que toutes choses étant égales par ailleurs, les besoins de la Mauritanie en viandes blanches sur les 10 prochaines années sont illustrés sur le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Besoins de la Mauritanie en viande blanche sur la période 2016-2025

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Production nationale	9250	9506	9769	10039	10317	10603	10897	11199	11509	11828
Importations	9250	9506	9769	10039	10317	10603	10897	11199	11509	11828
Besoins	18500	19012	19538	20078	20084	21206	21794	22398	23018	23656

Dans ce scénario, il a été retenu que la production nationale couvre la moitié des besoins nationaux jusqu'en 2025 et que la consommation per capita de viandes de volailles reste constante durant toute cette période 2016-2025.

Ce scénario est pessimiste car ne tenant compte que de l'évolution démographique de la population. Il va sans dire que la consommation per capita en viandes de volailles pourrait évoluer positivement compte tenu du relèvement du niveau de vie des populations et des changements de leurs habitudes alimentaires. Le maintien de la part de couverture des besoins nationaux en volailles par la production nationale découle des difficultés que les élevages nationaux rencontrent actuellement pour accroître leur part de marché car n'étant pas compétitifs vis-à-vis des produits importés en raison de leurs coûts de production qui restent encore élevés du fait de leur forte dépendance des intrants importés.

2.4 Les circuits de commercialisation

La mise sur le marché de viandes de volaille par les producteurs ou les importateurs se différencie en trois circuits de distribution avec des logiques et des impératifs différents. Il existe plusieurs types de poulets sur le marché qui correspondraient aux revenus de la population, selon qu'elle soit riche ou pauvre.

2.4.1 Commercialisation en milieu rural

Les producteurs ruraux autoconsommés une partie de leur production pour un volume relativement stable de l'ordre de 2.340 tonnes, l'autre partie passe dans les circuits des marchés villageois et urbains pour un chiffre d'affaires estimés à 280 800 000 MRO. Le prix de revient au producteur, bien que difficilement estimable, est de l'ordre de 1.200 à 1.400 MRO/poulet.

En termes économiques, même après limitation des importations pour les seules découpes congelées (cuisses de poulets), la production traditionnelle resterait largement rentable, en raison de sa faible dépendance vis-à-vis des intrants importés. De plus l'aviculture traditionnelle est porteuse en raison de son rôle sur la sécurité alimentaire, son impact sur la réduction de la pauvreté rurale, et des potentiels considérables d'amélioration de la production et de la productivité.

2.4.2 Commercialisation en milieu urbain

La commercialisation de la viande de volaille en milieu urbain est plus diversifiée et intéresse les importateurs et les producteurs en élevage périurbain.

- **Commercialisation de poulets importés.**

Le circuit de commercialisation des poulets importés fait intervenir des importateurs (on compte une dizaine d'importateurs réguliers sur le marché de Nouakchott) qui achètent à des négociants internationaux en position CAF Nouakchott. Dans ce commerce, l'activité de vente de volailles et/ou d'œufs ne constitue en général pas l'occupation principale des opérateurs existants. Des grossistes distributeurs s'approvisionnent auprès des importateurs,

reconditionnent éventuellement en cartons de 10 kg et revendent à des grossistes régionaux polyvalents, généralement à crédit. Des détaillants s'approvisionnent auprès de grossistes ou semi-grossistes et vendent directement au consommateur. La commercialisation se fait surtout au niveau des épiceries, supermarchés, des boucheries, des marchés et boutiques de quartiers. La consommation du poulet a augmenté avec l'importation des découpes congelées de poulets. Le poulet importé est adapté aux modes de préparation locaux ; par portion, il répond aux attentes de certaines couches de la population qui ne peuvent pas acheter un poulet entier.

Le prix moyen du Kg de viande de volaille (poulet congelé), varie en moyenne entre 650 et 800 MRO pour un chiffre d'affaire en 2014 de 9.597. 855 .150 MRO. La marge bénéficiaire de l'importateur est d'environ 384 MRO/kg.

- Commercialisation des poulets de chair locaux :

La commercialisation des poulets de chair locaux est aujourd'hui très majoritairement dans les mains du secteur informel (ce qui peut constituer un handicap face aux circuits de distribution des produits importés). Le circuit repose quasi-exclusivement sur les ventes en vif (vente de poulets vivants). Les lieux de vente sont nombreux (chez le producteur, sur le bord de la route, plus sur les marchés) ; les volumes unitaires vendus sont faibles (de quelques sujets à une trentaine/jour). Il s'agit donc essentiellement d'activités de commerce de proximité, exploitant des circuits courts. La commercialisation et la distribution du poulet se font selon un système primitif, plus de 90% des poulets produits sont vendus par des revendeurs gérant les points de vente installés par les producteurs le long des principales artères des villes. Le consommateur achète un animal vif, et généralement le remet à la tuerie adjacente au point de vente pour le service d'abattage - déplumage et de plus en plus d'éviscération.

Les conditions d'hygiène souvent précaires dans ces lieux d'abattage peuvent menacer la qualité et la sécurité de la viande et poser un problème environnemental pour la gestion des déchets.

Les prix de revient au producteur, bien que difficilement estimables, sont de l'ordre de 900 à 1000 MRO/ poulet pour un chiffre d'affaires en 2016 estimé à 3.888.000. 000 MRO. Le poulet est vendu au revendeur à 1.200 MRO. La marge bénéficiaire du producteur est d'environ 300 MRO/poulet. Cette marge est virtuelle, en effet, pour l'aviculture semi-industrielle les coûts de production sont très élevés où, l'alimentation représente 65 à 70%, l'achat des poussins 20 à 25%, les autres frais étant représentés par l'amortissement des

bâtiments et du matériel (4 à 6%), des frais divers (personnel, litière, chauffage et frais vétérinaires) comptant pour environ 10%. De plus, la plupart des producteurs font face à la concurrence des couvoirs qui détiennent des fermes de régulation pour élever des poussins invendus et leur propre production. Ainsi leurs poulets et ceux des autres producteurs arrivent au niveau des marchés en même temps et là, à cause de l'économie d'échelle, sont vendus moins chers que les autres. Le marché suit une courbe sinusoïdale c'est à dire qu'il y a du poulet partout en même temps et qu'il en manque partout en même temps. Le marché n'est pas n'est pas approvisionné en hivernage.

Les producteurs sont confrontés au remboursement des crédits pour l'acquisition des intrants contractés auprès des prestataires. La commercialisation de leur production exige un dénouement rapide des transactions (pour rembourser rapidement le crédit et permettre de préparer le prochain cycle de production) ou un stockage sécurisé pour garantir le remboursement. La commercialisation "non contrainte " conditionne l'attractivité de la filière pour les producteurs.

Le prix reste le principal critère de choix du poulet, bien que la préférence aille vers le poulet de chair local plus cher. Des changements dans la politique commerciale peuvent également poser les bases de la réhabilitation du secteur de la volaille.

2.4 Incidence de la filière dans l'économie nationale

La filière avicole est en plein essor en Mauritanie. Elle contribue au développement économique notamment dans le cadre de la réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois, la sécurité alimentaire, mais aussi, elle favorise la mise en valeur des cultures céréalières comme le maïs, et les farines de poissons. Par ailleurs, le renforcement de la consommation de ces viandes pourrait permettre de limiter la pression des abattages sur les cheptels de gros bétail et petits ruminants. Il convient également de préciser la contribution du secteur avicole (surtout moderne) à l'agriculture périurbaine et à l'arboriculture. En effet, les litières et les déjections sont utilisées comme fertilisants organiques par les maraîchers situés à proximité des grands centres urbains. Cette pratique favorise une agriculture durable.

En Mauritanie, malgré une longue tradition d'élevage de poulets, il n'existe pratiquement pas d'élevage industriel. L'aviculture mauritanienne constitue pourtant un maillon dynamique de l'économie nationale. Le secteur avicole qui a produit 5 millions de poulets de chair 2016, connaît une hausse permanente. Elle a créé près de cinq mille (5.000) emplois directs et indirects et permis de générer un chiffre d'affaires de plus de 5 690. 000. 000 MRO dont la moitié est destinée aux investissements structurants.

- incidence au niveau la sécurité alimentaire

La très forte dépendance du pays vis-à-vis des importations de viande de volaille, fait de la filière dans son ensemble un enjeu majeur en termes de souveraineté alimentaire. La psychose de la grippe aviaire en 2006 et la flambée des cours mondiaux des produits alimentaires observée en 2008 ont montré la grande vulnérabilité du pays, qui a dû subventionner massivement les importations pour éviter une crise alimentaire majeure.

La consommation du poulet local permet d'autre part d'améliorer, à moindre coût, la ration alimentaire dans des zones chroniquement déficitaires. Il constitue à cet égard un outil particulièrement intéressant en termes de sécurité alimentaire des populations rurales.

L'objectif est d'abord de développer la production pour arriver à 7 kg de viande de volaille par habitant et par an en 2025.

- incidence au niveau l'emploi et du revenu

Dans l'ensemble, et en l'absence de toute statistique fiable disponible concernant les différents acteurs intervenants sur les produits avicoles, le nombre d'emplois et de revenu générés par la filière est très difficile à estimer. Toutefois, la DDFA estime l'effectif des emplois dans la filière à 5.000 contre 10.000 selon la GNAM. Les ouvriers des fermes avicoles sont rémunérés de 35 .000 MRO à 40.000 MRO et les revendeurs gagnent 300 MRO par poulet vendu éviscéré.

L'importance économique de la filière avicole pour la valorisation de la production céréalière sur le marché intérieur comme pour l'emploi des jeunes en milieu périurbain justifient l'intérêt de voir ce secteur se maintenir et se renforcer.

2.5 Potentiel de croissance de la filière

La consommation nationale (locale+ importation) plafonne autour de 18 000 tonnes, très loin des objectifs très ambitieux du gouvernement (24.877de tonnes de volaille l'horizon 2025).

L'aviculture est très loin d'avoir atteint son potentiel théorique de production, les bandes de poulets de chair ne dépassant pas 12.000 sujets par cycle de production, alors que les besoins sont estimés à 24.877 tonnes pour la viande de volaille en 2025.

La consommation de viande de volaille (majoritairement de poulet) augmente régulièrement dans le monde et cette croissance semble devoir se poursuivre selon les projections des experts. En effet, cette viande blanche offre de nombreux avantages : moins onéreuse que d'autres produits carnés, diététique ; elle est adaptable à la plupart des climats

comme aux pratiques culturelles des différents pays. Elle ne tombe sous le coup d'aucun interdit religieux et peut être produite même par des producteurs faiblement capitalisés pour lesquels elle peut constituer un levier de décollage.

La consommation mondiale est estimée à plus de 13 kg par an et par habitant selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO)

Tableau : Consommation de volaille dans différents pays en 2009

PAYS	KG/ HABITANT/AN
Etats-Unis	49,0
Arabie Saoudite	42,0
Brésil	35,1
Union Européenne (27)	23
Australie 38,7	38,7
Russie	22,8

Sources ITAVI : Institut Technique Avicole

Des marges importantes de progression existent notamment en Afrique (1,7 kg par habitant au Nigeria et 1,3 kg en Côte d'Ivoire), en Inde (1,7 kg par habitant) et au Proche Orient. Cependant, en Afrique subsaharienne, la demande de volaille augmente du fait de la croissance de la population, du développement de l'urbanisation et de la hausse des revenus. La part de la production locale dans l'approvisionnement total de volaille varie considérablement de pays en pays.

En Afrique subsaharienne, la contribution du secteur de la volaille à la sécurité alimentaire varie nettement. Au Mali, la consommation par habitant est faible (1,73 kg par habitant), alors qu'en Afrique du Sud elle s'élève maintenant à 31,83 kg par habitant (en hausse de 42 % entre 1997 et 2009)

Cependant, compte tenu d'une forte dépendance à l'égard des importations d'intrants, le secteur est vulnérable à la hausse mondiale des prix des céréales et aux mouvements de taux de change défavorables. Les coûts de production sont élevés, en raison d'un manque de systèmes de production intégrés et automatisés et du fait des sous-investissements dans un domaine essentiel (contrôles vétérinaires, infrastructure logistique, de transformation et de commercialisation).

La demande en viande de volaille en Mauritanie est en augmentation constante. Le niveau de consommation de viande de volaille était de 5 kilogrammes par habitant en 2016. Avec une population de près de 3.537.368 habitants, la Mauritanie offre un marché florissant pour les filières de distribution alimentaire. Pourtant, 70% des importations concernent la nourriture. La production locale ne représente que 23% du marché de la volaille et avec une production de 852.000 œufs par jour, celle-ci ne subvient qu'à 10% de la demande. Le secteur agroalimentaire a tout à gagner dans la bonne gouvernance et l'élévation conjointe des standards de production contribuant à faire émerger une filière locale forte et organisée. L'objectif est néanmoins de substituer progressivement la production locale à l'importation. L'activité d'importation et de distribution de produits avicoles doit être très réglementée car il s'agit d'une activité stratégique pour le pays. Les aviculteurs achètent le maïs qui sert à nourrir les poules à des producteurs locaux et revendent les fientes produites aux agriculteurs afin qu'ils servent d'engrais nature.

Les mauritaniens ont consommé 75.500 tonnes de viande en 2016 dont 18.500 tonnes de viande de poulet, ce qui représente 24% de la consommation totale de viande du pays. Au sein de ce marché la part de la volaille devrait passer de 84% à 126 % dans la prochaine décennie.

La viande de poulet peut être plus accessible aux mauritaniens si les mesures d'accompagnement adéquates sont prises pour assister le secteur. Il s'agit essentiellement de mieux accompagner les investisseurs et de rassurer davantage sur la question de l'importation.

L'avenir de la filière reste conditionné par l'existence d'élevages de taille suffisante dont il faut faciliter l'installation. Cette condition, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est stratégique pour la survie de la filière, implique soit d'agrandir les élevages, soit d'en créer de grande taille, et donc d'affronter les contraintes environnementales. Celles-ci sont de deux ordres : les exigences qu'impose l'administration pour la mise en production des bâtiments d'élevage et les réticences des citoyens susceptibles d'être impactés par l'élevage de volailles. Les deux répondent à des logiques qui, non seulement n'impliquent pas les mêmes acteurs, mais surtout s'opposent.

Le manque de compétitivité de la filière s'explique par le fait que 60% des produits alimentaires utilisés par le secteur avicole sont tirés du maïs, une matière importée. Les autorités sont invitées à réfléchir sur les moyens de produire du maïs en quantité suffisante, pour permettre à la filière d'être "performante et concurrentielle".

Compte tenu de l'intérêt manifesté par les ménages ruraux à s'investir davantage dans la filière avicole qui présente peu d'exigences en termes d'investissement avec des marges de progression techniques importantes en particulier au niveau de la production, l'aviculture constitue un marché porteur qui devrait continuer à croître de façon régulière et soutenue. Il s'y ajoute un niveau de concurrence maîtrisable par les pouvoirs publics relativement limité de la part des produits importés, du fait d'une qualité souvent douteuse des poulets congelés, et des taux de taxation des importations.

Les résultats de cette étude montrent qu'il faudrait élargir le débat sur le poulet local. Il se pourrait qu'il existe une inadéquation financière entre le poulet local et les attentes et besoins des consommateurs. Une réflexion générale sur la filière avicole locale est nécessaire, afin d'appréhender les compétitions inter filières qui peuvent exister. Les différents intrants de la filière avicole locale, aliments (maïs et soja), produits vétérinaires et équipements d'élevage sont importés et subissent des taxes douanières à l'entrée du pays.

Les importations de poulet ont fortement augmenté ces 5 dernières années ce qui laisse des opportunités de croissance pour la production nationale. La consommation de produits avicoles est appelée à croître durant la prochaine décennie si la tendance actuelle de changement des habitudes alimentaires au profit du poulet se poursuit et si les prix peuvent diminuer pour concurrencer la viande rouge.

3. Analyse des politiques gouvernementales de soutien à la filière

Depuis les années 70, les appuis apportés au secteur de l'élevage (investissements et offres de services) sont restés relativement faibles au regard de l'importance de la contribution de ce secteur à la croissance économique du pays. Les investissements publics affectés à l'élevage ont ainsi été largement inférieurs à ceux accordés au secteur agricole. En dehors du soutien existant au niveau de la protection tarifaire, les interventions publiques en direction de la filière sont très limitées : on ne trouve pas de politiques et/ou de stratégies cohérentes la concernant, sauf pour ce qui concerne le programme de lutte contre la maladie

de Newcastle. Même dans ce cas précis, les budgets et ressources humaines disponibles restent insuffisants.

L'activité avicole a été oubliée dans les différents programmes d'amélioration jusqu'au moment où la grippe aviaire est apparue et quand les stratégies de développement sont axées sur les filières.

La lutte par la vaccination contre la maladie la plus meurtrière des poules (Maladie de Newcastle) en milieu rural n'a été prise en compte qu'en 2007. Elle est toujours présente et fait des ravages ce qui décourage les ruraux à élever des poules.

Les politiques du gouvernement sont restées longtemps absentes pour promouvoir l'aviculture et sont d'apparition très récente avec la mise en place de la SDSR. La filière ne disposait d'aucune structure d'appui, et n'a que peu de relations avec d'autres acteurs des filières avicoles au niveau sous régional.

a) L'approche filière dans les politiques publiques et stratégies de développement rural.

Le développement des filières est considéré comme une des cinq orientations stratégiques de la SDSR, énoncée comme suit : « le développement de filières porteuses de croissance, génératrices d'emplois permanents et de revenus incitatifs en prenant appui sur des mécanismes structurés de concertation et de gestion efficace des filières au bénéfice des organisations des acteurs des filières ».

Le FIDA est le premier bailleur de fonds en Mauritanie qui a suivi les orientations du gouvernement pour le développement des filières.

b) L'approche filière et le PNDA.

L'approche filière a également guidé l'élaboration du PNDA qui partage l'objectif de la SDSR. Le PNDA définit les actions et les programmes d'investissements prioritaires pour le développement des filières :

- La structuration et responsabilisation des acteurs,
- Les mesures d'accompagnement,
- L'accès aux marchés, le désenclavement des bassins de production, l'appui au système d'information sur les marchés,
- La promotion du partenariat public-privé.

c) L'approche filière en réponse à la dépendance aux importations.

La Mauritanie importe en moyenne 70% des produits alimentaires de base consommés dans le pays. Seule la demande de viande rouge et de poisson est couverte par la production nationale et les deux-tiers des céréales consommées sont importées de même que 50% de la viande de volaille.

La consommation en produits avicoles est totalement dépendante des importations. Ainsi, le développement de la production locale doit faire face à la concurrence des importations.

d) L'approche filière axée sur la demande pour l'inclusion et la réduction de la pauvreté.

En Mauritanie, l'accès aux marchés est déterminant pour la sécurité alimentaire des populations pauvres à la fois pour vendre leur production mais aussi pour acheter des produits alimentaires.

Il s'agit d'insérer les populations vulnérables pauvres dans la filière. Cette insertion passe par des partenariats avec le secteur privé permettant d'augmenter la valeur ajoutée et un meilleur partage de cette dernière au profit des populations pauvres.

e) Une approche méthodologique dite « 4P » (partenariat public-privé-producteurs).

Leçons apprises sur les approches opérationnelles d'appui aux filières.

Le Programme de lutte contre la Pauvreté par l'appui aux filières (ProLPRAF 2011-2016) financé par le FIDA fut le premier programme en Mauritanie à lutter contre la pauvreté par l'approche filière. Outre les nombreuses innovations techniques intégrées par les populations pauvres dans l'aviculture semi-intensive, des innovations organisationnelles ont été promues dans l'approche filière par le ProLPRAF comme la création de Groupes de Travail Filière (GTF).

Sous l'impulsion de ce Programme, la filière aviculture a connu un boom et regain de dynamisme sans précédent à Nouakchott et à l'intérieur du pays. On dénombre près d'une centaine de poulaillers semi-intensifs et complexes opérationnels, dont une soixantaine à Nouakchott, détenus et gérés soit par des organisations de producteurs ruraux (coopératives, unions) ou des opérateurs privés, qui se sont investis dans la filière, en espérant y faire profit !

Après cinq ans de mise en œuvre de la filière aviculture de ce Programme, plusieurs indicateurs démontrent aujourd'hui que l'approche d'intervention qui a été initiée a eu des impacts directs dans l'amélioration des revenus des groupements de producteurs en milieu rural composés majoritairement de femmes pauvres, qui s'adonnaient exclusivement à l'aviculture traditionnelle. L'impact indirect est également perceptible dans les politiques sectorielles et leurs instruments de mise en œuvre. La tutelle du Programme (l'ex- Ministère du Développement Rural) a repris l'approche filière et chaîne de valeur dans sa Stratégie Développement du Secteur Rural (SDSR) à l'horizon 2025, dans laquelle l'aviculture comme six (06) autres filières promues par le ProLPRAF sont reconnues comme étant des filières prioritaires.

De plus, ce ministère a mis en place des outils et des mesures d'accompagnement pour renforcer l'enseignement et le développement de la filière aviculture, à travers la création d'un Service filière au niveau du Ministère de l'élevage, l'introduction d'un module « aviculture » au Lycée technique de Boghé ainsi que la réalisation dans le cadre d'un Partenariat public privé (PPP) d'un grand complexe avicole à Nouakchott, destiné à faciliter la fourniture aux opérateurs nationaux et acteurs de la filière, de poussins d'un jour (qui étaient jusqu'ici importés du Sénégal ou du Maroc).

Nous considérons d'une part que le PROLPRAF aurait dû comprendre que l'aviculture moderne est une activité privée. Le développement de tel partenariat exige, au moins au départ, des incitations en direction de ces acteurs privés, sous forme d'appui à l'encadrement des producteurs et d'appui à l'investissement. D'autre part, qu'il était nécessaire de suivre une approche par la demande car les marchés locaux de l'intérieur du pays sont rapidement saturés, et qu'en conséquence il était nécessaire, avant toute intervention sur la production, d'estimer les capacités d'absorption des marchés et les conditions de concurrence avec les produits importés.

3.1 Enseignement et conclusions des politiques gouvernementales et de soutien de l'Etat

Stratégies et programmes projets	Objectifs principaux	Période de mise en œuvre	principaux enseignements et conclusions pour le développement de la filière	Forces	Faiblesses	Observations
<p>Plan Stratégique National de Prévention et de Lutte contre la Grippe Aviaire</p>	<p>-Prévenir et minimiser les risques de l'introduction de la grippe aviaire en Mauritanie et contribuer à la préservation de la santé humaine et animale.</p> <p>-Renforcer les capacités nationales de coordination, de préparation et de réponse à la grippe aviaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de diagnostic des laboratoires des structures nationales de référence (CNERV et INRSP) • Contribuer aux échanges des données et d'informations entre les réseaux sous régionaux et internationaux 	<p>2006-2007</p>	<p>-Mise en place d'une Commission Nationale Permanente de Surveillance de la Grippe Aviaire (CNPSGA)</p> <p>-interdiction d'importations de volailles et produits avicoles de tout pays affecté ;</p> <p>instauration de contrôle vétérinaire au niveau des frontières terrestres, maritimes et aériennes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • dénombrement d'oiseaux au niveau des parcs nationaux ; • organisation de missions d'investigation suite aux alertes ; • intégration de la grippe aviaire dans le système d'épidémi- 	<p>-la coordination de l'intervention aux niveaux national, régional et international ;</p> <p>- le renforcement de la surveillance épidémiologique ;</p> <p>- la sensibilisation, la communication et l'information des populations sur les risques de la grippe aviaire.</p>	<p>-Relâchement précoce de la mobilisation.</p> <p>-Capitalisation et suivi évaluation non réalisée</p>	<p>La psychose de la grippe aviaire a permis de mobiliser différentes structures des services publics pour la coordination des activités pour faire face à la zoonose.</p>

			<p>surveillance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation à des réunions sous régionales de préparation à la menace de la pandémie. • Mise en place d'une cellule de veille au sein du MDRE chargée de la planification et de la coordination des activités d'épidémiologie-surveillance des oiseaux domestiques et sauvages. • Début de lutte contre la pseudo peste aviaire. • Début de prise de conscience de la priorité de développement d'une filière avicole. 			
<p>Programme de lutte contre la Pauvreté par l'appui aux filières (ProLPRAF)</p>	<p>-Améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales pauvres (femmes et jeunes en particulier) -Assurer la promotion et le développement de</p>	<p>2010-2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation - Innovations et gestion des connaissances - Fonds d'Appui aux Filières - Coordination et gestion du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - expériences réussies dans l'introduction et la diffusion de l'aviculture semi-intensive en milieu rural. - documentation/capitalisation de partage et de diffusion auprès des acteurs de la filière. - Diffusion des innovations 	<ul style="list-style-type: none"> -des problèmes de gestion et des bénéfices par personne trop faibles. - problème d'écoulement et de faible capacité de stockage à froid. 	

	<p>sept filières agricoles qui sont : le maraîchage, l'aviculture, les dattes, les produits forestiers non ligneux, les peaux et cuirs, le lait et les viandes rouges, -Améliorer l'insertion économique et sociale des populations cibles et en accroissant durablement la part de la valeur ajoutée qui leur revient.</p>			<p>sur l'aviculture traditionnelle. -Tous les acteurs des filières sont éligibles au FAF, individuellement ou en partenariat à condition qu'ils soient membres d'un GTF. Les appuis éligibles au fonds sont définis dans le manuel de procédure du FAF. - L'approche filière dans les politiques publiques et stratégies de développement rural. - L'approche filière en réponse à la dépendance aux importations de viande de volaille. - L'approche filière axée sur la demande pour l'inclusion et la réduction de la pauvreté. - Une approche méthodologique dite « 4P » (partenariat public-privé-producteurs).</p>		
--	---	--	--	--	--	--

3.2 Stratégie de développement

Le secteur avicole se caractérise par un manque drastique de données de base concernant les effectifs et les paramètres zootechniques de croissance des poulets. Or ces renseignements sont indispensables à la fois à l'élaboration des stratégies de développement de la filière avicole qu'à l'identification des actions d'amélioration de l'activité avicole.

L'urbanisation a généré une demande plus importante en produits d'élevage, qui s'est traduite par un accroissement de systèmes d'élevage à vocation plus intensive ou par le développement de certaines techniques plus modernes d'amélioration de la productivité des animaux. Ces évolutions vers des systèmes de production modernes ont également généré de nouveaux défis, tant en terme de conduite des élevages et de leur alimentation qu'en terme d'exigences au regard de la sécurité sanitaire des consommateurs ou de compétitivité des produits d'élevage locaux face aux importations sous régionales et internationales.

L'offre de services est par ailleurs peu efficace :

- ✓ par insuffisance de connaissances du secteur,
- ✓ par l'inexistence de définitions claires des objectifs et des stratégies,
- ✓ par l'absence de possibilités de détermination des leviers précis sur lesquels appuyer pour arriver aux objectifs et de la juste estimation des impacts prévisibles de ceux-ci ;
- ✓ par l'insuffisance de mécanismes opérationnels et organisationnels pour une réponse adaptée aux demandes (faibles implication et capacité des acteurs des filières tant dans l'expression des demandes que dans la participation à l'offre de services) ;
- ✓ par manque de moyens en ressources humaines publiques spécialisées et de ressources financières ;

L'offre de services publics est en outre peu dirigée vers les tâches publiques de lutte contre la pauvreté, de protection de l'environnement et de santé publique (sécurité sanitaire des populations et appui à la qualité commerciale) en raison d'un manque de clarté dans la répartition des responsabilités entre les piliers du trépied : secteur public, secteur privé et secteur associatif.

Toutefois, malgré les insuffisances, les appuis au secteur de l'élevage développés au cours de ces dernières années ont permis de faire des avancées dans trois domaines : (i) la lutte contre les grandes maladies; (ii) la constitution d'organisations socioprofessionnelles et; (iii) l'émergence d'un secteur privé de santé animale (vétérinaires et auxiliaires vétérinaires). Ainsi, grâce à l'efficacité de projets antérieurs (PARC) ou actuels (PACE) et à la mise en place du réseau REMEMA qui a permis l'établissement d'une collaboration efficace entre les services de l'élevage, la recherche (CNERV) et les agents publics et privés du terrain, des progrès notables ont été réalisés dans le domaine de la lutte contre les grandes maladies avec notamment l'éradication de la peste bovine. L'offre de services est cependant restée absente dans le domaine du contrôle (i) de la qualité sanitaire des produits pour la consommation locale (santé publique), à l'exportation (contrôle des normes) ou à l'importation et ; (ii) du contrôle de la qualité commerciale des produits locaux ou importés.

Les choix des politiques nationales ont une très grande importance pour le développement du secteur de la volaille. La question se pose de savoir quelles mesures politiques peuvent être prises en réaction aux effets perturbants potentiels dans la filière sur le marché national. Un certain nombre d'options semblent être disponibles, selon les engagements fermes de politique commerciale pris par le gouvernement. Considérant que la relance de la filière ne peut se faire qu'avec des opérateurs privés, les pouvoirs publics ne peuvent pas faire des choix à leur place, même s'ils peuvent les accompagner par des incitations financières et des

allègements réglementaires. Les pouvoirs publics insistent pour le renforcement d'une politique de filière alors que les acteurs professionnels n'ont pas cherché à la mettre en œuvre. Les professionnels du secteur se plaignent d'une situation trop fluctuante liée à l'importation des viandes de volaille qui envahissent le marché. Tous les professionnels sont préoccupés par la question de l'importation car le gouvernement n'a pas pris des mesures de limitations ou de suppression. Cela ressemble fortement à une épée de Damoclès et beaucoup d'acteurs hésitent à investir dans la filière alors que la production pourrait passer du simple au double. A titre d'exemple la suspension des importations au Sénégal, consécutive à l'apparition de la grippe aviaire, a eu des effets bénéfiques sur le secteur vu que la production de poulets est passée de 6 millions en 2005 à 28 millions en 2014.

La réorientation des politiques nationales vers la professionnalisation de la filière avicole s'est basée sur l'expérience du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural par le biais de l'appui aux filières et reproduit par la SNDSR.

3.3 Programmes en cours ou prévus.

La politique gouvernementale actuelle a retenu l'aviculture parmi les filières prioritaires. À ce titre, des actions sont en cours en appui direct à la production, comme le financement de plus d'une dizaine de microprojets avicoles par le Fonds National de la Promotion de l'Emploi des Jeunes, ou l'élaboration de référentiels technico-économiques par la DSV.

La volonté du Ministère de l'Elevage pour la restructuration de cette filière porteuse s'est traduite l'adoption de deux arrêtés ministériels portant sur :

- ✓ les règles et procédures relatives à l'organisation, au contrôle et à l'inspection des élevages de poulets de chair et de pondeuses.
- ✓ les règles et procédures relatives à l'organisation, au contrôle et à l'inspection des couvoirs et des élevages avicoles de parentaux

Le ProLPRAF avait entamé, peu avant sa clôture en mars 2016, dans le cadre de son Fonds d'Appui aux Filières (FAF), la mise à l'échelle des unités de production de poulets chair au niveau national, et ce, à travers le lancement d'avis d'appels à proposition à l'endroit des producteurs. Dans le cadre de ce Fonds, pas moins d'une cinquantaine de nouveaux poulaillers d'une capacité de 500-1000 sujets ont été construits, équipés et dotés en poussins d'un jour (soit une première vague de 22.000 poussins), en intrants vétérinaires, aliments de volaille et matériels divers.

Le développement de la filière avicole est soutenu par un programme d'appui de l'Etat et des organismes internationaux comme la Banque Mondiale, avec des cofinancements de l'Agence française ADEPTA et de l'Arabie Saoudite

3.4 Institutions d'appui

Il s'agit du Ministère de l'Elevage à travers DPCSE chargée de l'élaboration des politiques et stratégies ainsi que du suivi du développement du secteur, et du Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire (CNERV) qui a notamment pour rôle d'effectuer des diagnostics et des recherches en pathologie et nutrition animales. En outre, existe une Centrale d'achat des intrants d'élevage (CAIE) avec pour missions d'assurer l'approvisionnement en médicaments et vaccins vétérinaires et d'aliments de bétail.

Ces structures ne possèdent que des capacités d'intervention très limitées en matière d'appui aux aviculteurs, tant pour ce qui concerne les moyens physiques disponibles qu'en

terme de moyens humains et surtout de compétences techniques. La portée de l'action de ces structures est limitée en raison de l'absence d'une vision globale de développement de la filière.

Enfin, l'analyse des principaux piliers du développement de la filière révèle une offre de services en appui - conseil peu efficace, une quasi-inexistence de services financiers adaptés et des institutions de recherche peu portées sur les priorités de l'aviculture et les problèmes concrets des producteurs et des opérateurs

4. L'organisation de la filière

4.1. Les acteurs de la filière

Les différents acteurs ne sont pas regroupés dans des cadres de défenses de leurs intérêts ou de promotion de leurs activités. Il y a peu de coordination entre les acteurs.

- Les producteurs

Les producteurs sont le plus souvent installés à la périphérie des zones urbaines avec une nette dominance de Nouakchott qui regroupe plus de 60% des producteurs en élevage semi-moderne. Ils s'approvisionnent en même temps au niveau des couvoirs et des usines de fabrications d'aliments. Cela présente un inconvénient majeur car les dates d'entrées et les dates de sorties sont les mêmes pour tous les producteurs, ce qui provoque une saturation du marché en ces moments. Les producteurs sont de 2 types :

- ✓ les gros producteurs entre 500 -8000 poulets/ semaine
- ✓ les petits producteurs qui élèvent entre 100 -500 poulets/45 jours

- Les revendeurs

La préparation des volailles des fermes de production de poulets de chair se fait habituellement par des revendeurs dans des tueries artisanales intégrées au niveau des points de ventes situés sur les principaux axes des 9 Moughataas de Nouakchott et des marchés. Ces tueries, si elles correspondaient bien à la demande de qualité locale, ne sont toutefois pas en mesure de produire un poulet de qualité suffisante pour concurrencer le poulet importé sur les marchés urbains plus exigeants. Pour l'heure, il n'existe pas de découpe pour améliorer la qualité commerciale du produit par un meilleur conditionnement

- Transformateurs primaires et industriels

La transformation des produits avicoles est absente du fait de l'inexistence des unités industrielles de transformation. Les acteurs du secteur regrettent également le manque d'infrastructures comme les abattoir-volaille et les chambre froide.

- Distributeurs (transporteurs, grossistes et détaillants)

La distribution du poulet importé emprunte les mêmes circuits que ceux des autres produits alimentaires. Le poulet importé est vendu presque partout dans les supermarchés, les épiceries et les boutiques de quartiers.

- Les prestataires
 - ✓ Les fournisseurs de poussins
 - 3 couvoirs importent des Œufs A Couver (OAC) du Maroc, du Brésil et des Pays Bas.
 - ❖ Ouakhatta avec une production moyenne de 60.000 poussins/ semaines,
 - ❖ ElBaraka avec une production moyenne de 19.200 poussins/ semaines,

- ❖ GCA avec une production moyenne de 10.000 poussins/ semaines,

Les 3 couvoirs produisent environ 80.200 poussins /semaine soit 4. 170. 400 poussins/an. Les couvoirs ont leur capacité sous exploitées car pouvant fournir au-delà de 600.000 poussins/semaines. Le poussin est vendu entre 230-280 ; son prix peut même atteindre 300 MRO en fonction de la demande.

- ✓ les fournisseurs d'aliments
 - ❖ GMM
 - ❖ GMA
 - ❖ Moulins du Sahel

Leur production annuelle tourne autour de 14. 420 T. Le prix de la tonne varie de 167.000 MRO à 190.000 MRO.

- ✓ les fournisseurs de médicaments et de matériels d'élevage :

Assez nombreuses car plus de 12 à travers le pays, notamment dans les principaux centres urbains ;

- ✓ les auxiliaires vétérinaires :
- ✓ Ils sont 300 à 500 auxiliaires formés et dotés de pharmacies vétérinaires depuis 1996, ne semblent pratiquement pas en mesure d'offrir des services compétents aux éleveurs avicoles ;

- Organismes intervenants dans la filière
 - ✓ Instituts de recherches ; CNERV,
 - ✓ Instituts de formation : ENFVA, ISET
 - ✓ Organisme de financement : CDD, système bancaire, ONG et partenaires
 - ✓ Organisme de contrôle (normes, inspection, certification etc.) : CNERV
 - ✓ De plus, en terme d'organisation, on peut mentionner quelques coopératives (essentiellement de femmes), qui se consacrent à l'aviculture à petite échelle dans les zones rurales
 - ✓ Seul ONG ACORD intervient dans ce secteur d'activité à Kaédi depuis 2009
 - ✓ Associations Organisations de producteurs

Le GNAM (Groupement national des aviculteurs de Mauritanie) est une structure faîtière concernant essentiellement les aviculteurs du secteur semi-industriel.

La filière est aujourd'hui centrée sur une organisation, le GNAM, qui est un regroupement national de tous les aviculteurs de la Mauritanie et qui joue un rôle de locomotive. Son rôle est de défendre les intérêts communs de l'ensemble des professionnels du secteur avicole, de promouvoir la consommation des produits avicoles et de rechercher une plus grande compétitivité des produits avicoles par une meilleure maîtrise des coûts de production. Le premier rôle du GNAM est la formation des aviculteurs, la structuration totale de la filière et l'accès au crédit adapté. La filière dans son ensemble est pénalisée par les stratégies individuelles des exploitations avicoles mais aussi par un manque de concertation entre les maillons successifs qui vont de la génétique à la distribution en passant par l'accoupage, l'élevage, la nutrition et l'abattage. Les interprofessions s'organisent donc pour accompagner les éleveurs et les opérateurs dans le développement de leur activité et la défense des intérêts face aux importateurs. Or, ceux-ci éprouvent manifestement une grande difficulté à construire une stratégie collective malgré l'apparente intégration de cette filière.

Au service de la filière, le GNAM qui joue déjà un rôle essentiel de plaidoyer, devrait voir ses moyens augmenter notamment pour améliorer les études de recherche et développement. Le regroupement des intérêts passe aussi par celui des moyens. Ceux de la filière sont insuffisants et dispersés, ce qui ne permet pas une bonne allocation des ressources humaines et financières. Ainsi, avec la modernisation de la filière appuyée par des partenaires nationaux et internationaux, le GNAM est convaincu que les aviculteurs sont capables de satisfaire les besoins de la population mauritanienne en matière d'œufs et de poulets à bon prix.

Le GNAM est cependant davantage centré sur des missions de représentation (auprès des institutions nationales et des bailleurs de fonds) et de recherche de financements, et peu tourné sur des activités de services de ses membres (appui l'approvisionnement en intrants, appui à la gestion des élevages, à la commercialisation, à l'amélioration de la qualité des produits, etc.). L'articulation entre secteur public, secteur privé et organisations socioprofessionnelles est en outre très confuse et globalement insuffisante.

Les différents acteurs en place ne cessent d'accroître leurs investissements dans le secteur ce qui pourrait se traduire par une augmentation substantielle de la production nationale pouvant couvrir les besoins de l'ensemble du territoire.

En fin de compte, il ressort que la filière avicole est en plein essor. Les progrès réguliers observés depuis 2013 confirment que l'aviculture se nationalise et tend vers la modernisation de ses infrastructures et de ses acteurs. Toutefois, ces progrès ne sont pas à l'abri de menaces ni de contraintes.

4.2 Rôle des femmes

L'élevage des poules est une activité traditionnellement féminine et pratiquée par 80% des femmes. La vente des poules en milieu rural et éventuellement des œufs est effectuée par les femmes où elle génère en moyenne 25% de leurs revenus. De ce constat le projet PROLPRAF a appuyé des groupements de femmes et des jeunes pour l'acquisition des savoir-faire techniques et organisationnels permettant la maîtrise des conditions de production et transformation des produits avicoles. Avec des investissements légers et une formation technique simple il est possible d'améliorer les revenus des femmes et des jeunes. Le projet s'appuie sur l'amélioration des conditions d'élevage de la poule locale et l'implantation des élevages semi modernes en milieu rural.

L'amélioration des conditions de production des femmes ainsi que le renforcement technique et organisationnel de leurs groupements permettent d'inscrire les activités économiques des femmes dans une logique de capitalisation et d'investissement, éléments indispensables au changement du statut social de la femme rurale. Ceci n'est possible que si les femmes parviennent à acquérir de nouvelles compétences sur le plan de la gestion, de la commercialisation et du management global de leur organisation.

Les résultats sont encourageants, dans la lutte contre la pauvreté chez les groupes ciblés : augmentation sensible de leurs revenus, professionnalisation progressive et maîtrise de ce type d'élevage, par **5.775 de femmes** et de **1.312 jeunes**.

En milieu périurbain les femmes sont absentes de l'activité avicole

5. Analyse diagnostique de la filière (analyse SWOT)

5.1 Identification des contraintes au développement de la filière

La filière est confrontée aux contraintes suivantes depuis plusieurs années :

- ✓ la concurrence déloyale des importateurs de poulets congelés d'origine douteuse et à très bas prix ;
- ✓ la dépendance de l'extérieur en approvisionnement de poussins d'un jour et d'OAC ;
- ✓ le coût élevé des infrastructures avicoles (bâtiment, équipement etc.) ;
- ✓ le manque de fonds de garantie facilitant l'accès aux crédits ;
- ✓ l'insuffisance de matériel adéquat pour le stockage, la conservation, la transformation et le transport des produits avicoles ;
- ✓ l'inexistence d'organisme de contrôle de qualité de la viande de volaille ;
- ✓ l'insuffisance de la communication (manque de bulletins d'information et de système d'information fiable) ;
- ✓ l'insuffisance de réseau de distribution électrique fiable ;
- ✓ l'insuffisance d'accompagnement des autorités de tutelle pour le respect des normes sanitaires et hygiéniques ;
- ✓ l'installation anarchique des aviculteurs ;
- ✓ le non disponibilité de sites appropriés de productions avicoles ;

5.2 Forces et faiblesses

La principale force du secteur est la volonté politique axée sur l'axe :

1(Développement des filières animales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité) de la SNDRS. L'axe est fondé sur 5 orientations stratégiques :

a) Le maintien par le Gouvernement de sa politique de libéralisation :

L'activité avicole est exercée par des privés qui vont mettre en œuvre la politique de libéralisation de l'Etat qui doit jouer un rôle de régulation.

b) Le développement de filières porteuses de croissance, génératrices d'emplois permanents et de revenus incitatifs :

L'appui de l'Etat au GNAM qui s'engage à mettre en place des cadres de concertation pour une gestion efficace de la filière. Ces cadres de concertation seront structurés de bas en haut et seront représentatifs de différentes catégories d'acteurs pour mettre en place une interprofession désirée trop longtemps par les pouvoirs publics. L'Etat prête une oreille attentive à l'expression des besoins des acteurs de la filière.

c) L'intégration du secteur rural au marché national et international :

L'activité avicole va s'étendre sur toutes les zones rurales et urbaines. Son essor permettra de stimuler la production agricole car les produits agricoles et leurs sous-produits vont être incorporés à la formulation des aliments pour volaille.

d) L'application d'innovations technologiques :

Les aviculteurs ont besoin d'assistance dans la conduite et la gestion de leur élevage.

f) Le développement intégré et participatif :

L'interprofession joue un rôle de négociateurs pour tous les acteurs de la filière.

Ces orientations s'accompagnent des dispositions stratégiques opérationnelles suivantes :

- Le recensement général des aviculteurs et de leur environnement afin de circonscrire les zones de production,
- La mise en place d'un Observatoire du secteur avicole sur la base des résultats du recensement général (collecte, traitement et diffusion des informations nécessaires pour l'amélioration de la connaissance des potentialités, des productions, des marchés, ainsi que l'amélioration de la gestion des risques de vulnérabilité) ;

Les faiblesses sont multiples, mais trouvent le plus souvent des solutions dès qu'elles sont identifiées. Parmi ces faiblesses, on peut citer entre autres : Le manque de formation spécialisée, la segmentation du secteur, le problème d'accès au foncier, l'insuffisance de financement, le renchérissement du coût des matières premières, la faible valorisation des produits avicoles.

Le foncier est un autre facteur limitant le développement de la filière avicole, surtout en zone périurbaine où l'inexistence de plans d'aménagement du territoire pose des problèmes aux producteurs situés à la périphérie des villes. Contraints de se déplacer régulièrement, ces «aviculteurs itinérants» sont dans l'obligation de réinvestir sans cesse dans leur activité, avant même que leurs derniers investissements ne soient rentabilisés.

L'aviculture rencontre également des problèmes en termes de compétences techniques. Les employés sont très souvent déscolarisés et recrutés sans aucune formation préalable.

L'administration manque elle aussi de personnel qualifié pour conseiller et assister les producteurs et à l'heure actuelle, l'assistance technique est uniquement proposée par des opérateurs privés.

5.3 Opportunités et menaces

La filière avicole naissante présente des opportunités d'avenir suivant plusieurs axes, parmi lesquelles : le marché en croissance, la modernisation des exploitations, la valorisation la production notamment via le cahier des charges, la refondation des relations contractuelles et commerciales. Les capacités des couvoirs et les usines d'aliments de volaille peuvent couvrir les besoins du pays et les aviculteurs disposent de moyens pour satisfaire la demande nationale en viande de volaille.

La stratégie de relance repose sur des axes tels que l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'aviculture et la création d'un environnement favorable au développement de la filière avicole.

Les importations de poulets par contre continuent d'envahir le pays au détriment de la production locale. Les accords économiques (APE), loin de promouvoir un quelconque développement, vont plutôt désorganiser la filière locale naissante. Les importations, soutenues par les décideurs politiques dans le but de favoriser l'accès des populations pauvres aux protéines à moindre coût, sont à limiter voire à suspendre. Les décideurs devraient plutôt œuvrer à promouvoir la production locale à moindre coût. Les récentes crises mondiales économiques et financières, couplées avec l'apparition de nouvelles épizooties, devraient faire prendre conscience aux politiques la nécessité de maîtriser les sources alimentaires. Les politiques et décideurs devraient comprendre qu'en favorisant l'importation de viande en provenance d'autres pays, ils favorisent l'emploi des aviculteurs de ces pays exportateurs et en font perdre à leur propre pays.

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
1. Au niveau des pouvoirs publics.	Volonté politique de réorganisation de la filière Existence de textes législatifs et réglementaires. Réduction de la pauvreté et à l'essor économique du pays Implication de la Direction générale pour la Promotion du Secteur Privé (DGPSP/MEF). Implication des partenaires au développement s'impliquent (FIDA).	Peu de statistiques avicoles Peu de vétérinaires spécialisés Peu d'investissement publics et privés Absence de centre de formation spécialisé	Création d'emploi et Amélioration du revenu Accès au crédit Fiscalisation de la filière Industrialisation de la filière Diminution de la sortie de devises couverture des besoins des consommateurs	Importation de produits congelés Forte dépendance des intrants de l'extérieur
2. Au niveau des Acteurs				
2.1 en amont de la production	Croissance démographique surtout urbaine limitation des importations existence de couvoirs exploitations avicoles périurbaines fabricants aliments volailles pharmacies vétérinaires existence d'OP	bâtiments d'élevage mal conçus pas études préalables avant démarrage d'activités avicoles	changement des habitudes alimentaires. système spécifique de financement amélioration de la balance commerciale	manque d'information et de sensibilisation aux techniques de production
2.2 au niveau de la production	accroissement du revenu souches à vitesse de croissance élevée.	peu d'aviculteurs biosécurité insuffisante encadrement technique insuffisant	création d'emploi couverture des besoins nationaux	coûts de production élevés rupture fréquents d'intrants insuffisance de la couverture sanitaire risque de grippe aviaire
2.3 en aval de la production	disponibilité de produits frais	faible revenus des populations et étroitesse du marché inexistence d'abattoirs de volaille pas d'inspection sanitaire dans les points de vente	taxation marché halal secteur de la transformation (tuerie, découpe, conditionnement) valorisation des déchets.	inexistence de contrat de vente concurrence des produits avicoles importés

Toutefois, les contraintes majeures doivent être levées pour permettre un développement et une professionnalisation de la filière à travers ,entre autres : (i) l'accès facilité au matériel d'élevage, aux intrants et aliments de volaille ; (ii) l'organisation du marché en terme d'approvisionnement et de distribution en mettant l'accent sur les éléments clés de la filière comme la production de poussins d'un jour ; (iii) l'approvisionnement en aliment de volaille à un prix compétitif ; (iv) l'organisation des acteurs de la filière, et l'organisation du marché (abattage, transport, distribution, hygiène)

La troisième partie du rapport trace des pistes pour créer une dynamique qui pourrait être mise en œuvre dans un second temps si la filière souscrit aux diagnostic et propositions.

6. Recommandations.

Les recommandations exprimées vont permettre d'améliorer la croissance économique et d'assurer l'accès à l'emploi et au capital au plus grand nombre de mauritaniens à travers la valorisation et l'exploitation des opportunités de la filière avicole et le secteur privé comme prévu par la SNDSP.

De nombreux points d'amélioration pour la professionnalisation de la filière peuvent être mis en œuvre par les pouvoirs publics notamment sur la réglementation et le soutien aux initiatives de la filière.

La mise en œuvre des actions pourrait être organisée et suivie par un comité de pilotage de la filière. Ce comité serait composé de la manière suivante :

Pour les pouvoirs publics ; Ministère de l'élevage, Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère du Commerce et du l'Industrie),

Pour les professionnels : un représentant du GNAM, deux représentants des éleveurs semi-moderne, deux représentants des éleveurs traditionnels

6.1 Investissement pour la réalisation d'infrastructures

- ✓ L'état met à la disposition des aviculteurs des terrains à bail viabilisé en eau et électricité à la périphérie des villes.
- ✓ Des pistes de production sont construites pour rallier les fermes vers les routes nationales.
- ✓ Construction d'abattoirs de volaille et de chambres froides à Nouakchott et des autres grandes villes,
- ✓ Construction d'un complexe commercial pour les productions avicoles

6.2 Renforcement de l'encadrement de l'état

L'activité privée des acteurs doit être régulée par l'Etat pour une sécurisation des actions. L'état veille sans complaisance au respect des cahiers de charges pour les couvoirs et dans l'octroi d'agrément des aviculteurs.

L'état facilite la création et l'opérationnalité des OP et GS comme orientés par la SNDSP.

6.3. Accompagnement à l'amélioration de la qualité et la salubrité des produits

Il s'agit de :

Emettre des licences d'importation avec quotas liées à des préoccupations de sécurité alimentaire ; ces licences ne seraient accordées qu'aux importateurs ayant accès à l'infrastructure physique nécessaire pour garantir un stockage et une manutention sûrs de la volaille importée.

Assurer l'inspection sanitaire de viande de volaille au niveau des abattoirs ou des unités d'abattage et des marchés de volaille par la Division des Services Vétérinaires du Ministère de l'élevage. Ainsi la traçabilité des productions avicoles est suivie.

Veiller au respect des normes de qualité des poussins pour produire des bandes homogènes et assurer la formation des acteurs.

6.4 Mesures d'incitation en faveur des investisseurs privés

Réduire graduellement progressivement l'importation des viandes de volaille

- ✓ Sécourir l'investisseur privé par la création d'une centrale d'achat des productions de la volaille. L'Etat achète la production avec un cahier de charges pour les producteurs. La production nationale est distribuée dans des lieux de forte consommation de viande (camps militaires, hôpitaux, SNIM, TASIAST, hôtels, etc.) L'Etat appuie la transition de la production semi-commerciale vers la production commerciale
- ✓ Accompagner les aviculteurs par un service de contrôle et de suivi de la qualité des intrants et des produits,
- ✓ créer des centrales d'approvisionnement (poussins, aliments, matériels, médicaments, vaccin) dans toutes les capitales de wilayas et mettre en place de fermes expérimentales et favoriser le montage et la diffusion de petits poulaillers ruraux.
- ✓ Prévoir un programme de distribution de « Poules Prêtes à Pondre » dans une dynamique de soutien aux aviculteurs locaux. *Les fermes expérimentales vendent des poules déjà parvenues à maturité, en âge de pondre, aux petits producteurs afin qu'ils n'aient pas à assumer les risques des premières phases de vie (maladies, mortalité, infertilité...) et puissent créer de la ressource immédiatement après leur investissement.*
- ✓ Favoriser la mise en place des chaînes d'approvisionnement de volaille (par le biais de mesures aussi diverses que la promotion de l'investissement dans les entrepôts frigorifiques, l'aide aux organisations d'aviculteurs, et en développant des liens en termes d'approvisionnement entre les producteurs de céréales et les producteurs de volaille pour améliorer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement) ;
- ✓ subventionner dans un premier temps les OAC et l'aliment de volaille pour réduire les coûts de production et contribuer au développement de la filière

6.5. Mise en place d'institutions d'appui

Il s'agit de définir la nature des liens entre l'Etat, le GNAM, et les autres acteurs (fournisseurs de poussins, d'aliments, producteurs, revendeurs et commerçants) dans un nouveau cadre contractuel (Interprofession) d'élaboration d'une stratégie à moyen terme. Celle-ci visera moderniser les élevages pour une productivité accrue pour satisfaire la demande en respectant un cahier de charges consensuel. La modernisation des élevages pourrait être encouragée par les pouvoirs publics à travers des programmes de subventions à l'investissement et par l'adaptation de règles visant la afin facilitation de la création et l'extension des exploitations avicoles.

Le CVERV et l'interprofession doivent avoir des contacts permanents pour la formation des acteurs dans le domaine de la prophylaxie, du diagnostic des maladies et de l'élaboration de formules alimentaires avec les produits locaux.

6.6 Mesures de protection du marché national

- ✓ Réduire les importations de 75% en 2022 ;
- ✓ Augmenter les capacités de production sans faire l'économie de la qualité ;
- ✓ contrôler la hausse des coûts des aliments en favorisant des liens plus forts entre les secteurs de l'économie nationale.

La relance et la compétitivité de la filière passent par la création d'une véritable interprofession. La restructuration de la filière peut être soutenue par les pouvoirs publics à travers des programmes de subventions à l'investissement et par l'application des textes réglementaires.

7. Programmes d'actions proposées

7.1 Intérêt de la filière

L'intérêt de la filière porte à la fois sur le développement de l'aviculture semi-intensif, qui a vocation à produire des poulets de chair destinés à être commercialisés dans les centres urbains, et sur l'aviculture traditionnelle, qui a un fort potentiel de développement et un impact avéré sur l'équilibre alimentaire et nutritionnel des populations rurales.

7.2 Objectifs et résultats attendus

L'objectif de développement du programme d'actions proposées serait de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations de viande de volaille par le développement de la production des aviculteurs nationaux et la réduction des contraintes pesant sur l'accès au marché. Les résultats attendus peuvent être énoncés comme suit :

- a) La capacité de production est portée à un niveau correspondant aux besoins de commercialisation.
- b) 100 poulaillers sont créés ou réhabilités dans les zones périurbaines ;
- c) La production des poulets de chair est portée à 7.900 tonnes en 2019, ce qui représente 6. 583.333 sujets (contre 3. 600. 000 sujets aujourd'hui).

7.3. Axes d'interventions

Pour l'aviculture traditionnelle :

L'importance de ce secteur a justifié le choix de ce secteur comme pouvant contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des populations rurales. A travers cet axe d'intervention Il s'agit entre autres de développer le secteur par :

- ✓ l'amélioration de l'habitat de la volaille et la fourniture des aliments ;
- ✓ la limitation des pertes occasionnées par les épizooties de peste aviaire ;
- ✓ le renforcement des capacités des populations pour ce type d'élevage ;
- ✓ l'augmentation de la productivité à travers l'introduction de gènes : mise à disposition de coqs de races importées ;
- ✓ la diversification des volailles élevées en intégrant la pintade, la dinde, les pigeons et les canards.

Pour l'aviculture semi-moderne

a) Appui à la filière avicole

Le développement d'une filière de reproducteurs capable de fournir aux producteurs des poussins de qualité apparaît comme une des premières conditions à la diffusion à

grande échelle de l'activité avicole. Dans l'attente de mise en place de reproducteurs, les taxes sur OAC doivent être levées pour réduire le prix du poussin.

Cet appui devrait couvrir les domaines suivants :

- Appui au CNERV
- Appui aux groupements de producteurs de volailles (encadrement technique et dotation en fonds de roulement, par exemple) ;
- Appui aux services compétents pour le contrôle de qualité et la certification des produits.

b) Appui-conseil aux producteurs

Le conseil technique (pour la diffusion technique) et du conseil organisationnel sont d'autant plus importants que l'aviculture semi-moderne est une nouvelle activité dans la plupart des zones potentiellement concernées. Cet appui pourrait, être sous-traité à des ONG présentes dans la zone de production. Les groupements de producteurs devront être créés ou renforcés afin qu'ils puissent organiser la distribution et le renouvellement des poussins de leurs membres.

7.4 Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel du programme dépend de la nature des sous-programmes :

- Le sous-programme aviculture traditionnelle à vocation à être placé sous la mise en œuvre du Ministère de l'Elevage ;
- La composante infrastructure (bâtiments, abattoirs, stockage) du sous-programme aviculture semi-intensif pourrait être confiée sous la mise en œuvre au GNAM, tandis que les actions touchant à l'amélioration de la commercialisation relèvent de la maîtrise d'ouvrage du Ministère du Commerce.

7.5 Risques, hypothèses critiques et conditions de durabilité

La seule hypothèse critique identifiée pour le sous-programme aviculture traditionnelle est l'hypothèse que les perturbations du régime pluviométrique (déplacements des populations) liées aux changements climatiques n'affectent pas les zones considérées comme propices à l'activité. Cette composante «aviculture traditionnelle" est moins sensible aux risques liés à l'organisation commerciale de la filière et aux fluctuations du marché, dans la mesure où une partie de la production sera vraisemblablement destinée à l'autoconsommation ou à la consommation locale, étant donnée la faible taille des effectifs et le déficit vivrier local.

Pour le sous-programme aviculture semi-moderne, le succès de la composante (bâtiments, abattoirs, stockage) dépend du maintien et du développement du noyau dur des élevages modernes, disposant de la crédibilité nécessaire auprès des pouvoirs publics pour le financement du stock et capables de produire un poulet de qualité adapté au marché. Sans la collaboration de tels opérateurs, le financement et l'écoulement des stocks s'avèreraient problématiques. Les interventions proposées pour la promotion de partenariats et la réduction de la vulnérabilité de la filière aux fluctuations du marché international ont précisément pour objet de réduire de tels risques. La condition de durabilité des investissements structurants est la mise en place d'un dispositif technique et financier permettant aux GNAM de gérer ces structures et d'en assurer la maintenance de façon régulière.

7.6 Bénéfices attendus et impacts

Le programme proposé devrait contribuer substantiellement et simultanément avec les programmes des autres partenaires techniques et financiers à réduire la dépendance du

pays visa- vis des importations de viande de poulet. L'ampleur de cette contribution dépendra de l'importance donnée à la composante "aviculture semi-moderne". Le programme devrait fortement contribuer, notamment par sa composante "abattoirs et stockage" à améliorer le fonctionnement de la commercialisation de la viande de volaille ainsi que les conditions de financement de la sous-filière, créant ainsi les conditions d'un nouveau dynamisme de la filière.

Au plan social, le programme aura comme principaux bénéficiaires les petits et les gros producteurs (aussi bien pour le poulet local villageois que pour le poulet de chair). En ciblant les zones périurbaines de toutes les Wilayas et les zones rurales (pour la production du poulet villageois), le programme contribuera, par la production additionnelle qu'il générera, à réduire la pauvreté rurale avec un effet positif sur la réduction du déficit alimentaire et nutritionnel affectant ces zones.

PLAN D'ACTION

Axe stratégique 1 du SNDSP : Améliorer la Productivité et la Compétitivité

Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi	Calendrier de mise en œuvre/ durée
<p>Amélioration du cadre législatif et réglementaire. Recenser les producteurs</p> <p>Organiser des réunions de concertation avant les décisions.</p> <p>Créer une table ronde avec les acteurs pour les sensibiliser sur les textes.</p>	<p>Textes des dispositions légales et réglementaires adaptées.</p> <p>Connaissance des textes et respect dans leur application</p>	<p>Ignorance des textes régissant l'activité avicole</p>	<p>Etat-GNAM-OP-GS Couvoirs-provendiens</p>	<p>Etat Partenaires au développement</p>	<p>nombre de participants/réunions</p>	<p>2017_2018</p>
<p>Identification/viabilisation et lotissement de terrains dans une zone franche</p> <p>Préparation de plans types de bâtiments de fermes</p>	<p>Améliorer les conditions d'accès aux immobilisations : terres, bâtiments, équipements, pistes, eau, électricité</p>	<p>Disposition hasardeuse des bâtiments d'élevage</p> <p>Spéculation foncière : conflit habitation/ fermes</p>	<p>PPP</p>	<p>Etat Partenaires au développement</p>	<p>Nombre de bâtiments</p> <p>Km de pistes</p> <p>Raccordement eau, électricité</p> <p>Nombre catégories matériels</p> <p>Etude de faisabilités</p> <p>Appel d'offres</p>	<p>2017-2025</p>

Définitions de matériels d'élevage et organisation achat matériel d'élevage					Contrat type de concession foncière	
Création d'un GS Avicole	Mise en place d'un système de gestion et de suivi du plan d'actions avicole	Insuffisance de planification des activités	GP, organisme publics/ privés, OSC	Etat Partenaires au développement	Un secrétariat permanent élu	2017-2018
	Assure la Régularité des opérations de la filière (recensements, inventaires et enquêtes)				Nombre de réunions périodiques de planification et de suivi des activités	
	Oriente de la production vers une meilleure satisfaction de la demande				un chronogramme annuel d'activités	
un rapport d'activités annuel						
Préparation et mise en place d'un programme d'assistance à la création et à la gestion de fermes avicoles	Sensibiliser et Mobiliser les Jeunes pour la Filière avicole	Chômage des jeunes			business plan d'une ferme,	2017-2019
		revenus faibles pour les producteurs			analyse de des comptes d'exploitation d'une ferme	
communication sur le	Renforcer les capacités de gestion des producteurs à travers la formation	ressources humaines peu qualifiées	GS Etats Privés OSC	Etat Partenaires au développement	nombre ateliers d'animation par an.	
					Nombre de foires	

programme d'implantations de fermes avicoles par les Jeunes dans les différents médias. Préparation et organisation d'une foire agro- pastorale annuelle.	Promotion des produits avicoles		GNAM		agropastorales par an				
Appuyer l'accès aux poussins d'un jour et à l'aliment	Améliorer les conditions d'accès aux poussins	Faible exploitation des couvoirs	Couvoirs Proviendiers Producteurs GNAM	Etat Partenaires au développement	Nombre de licences d'importation et quotas	2017-2025			
		Qualité des poussins et des aliments variables			Nombre de poussins d'un jour/an				
Limiter les importations de découpes congelées	Améliorer les conditions d'accès aux aliments	Coût élevé des poussins et de l'aliment						Tonne aliment/ an	
	Protection du marché national	une incidence négative sur la balance commerciale, avec la sortie de devises pour les importations							
		une insuffisance de la couverture de la demande nationale en produits avicole							
Renforcement de la biosécurité	Les poulets sont produits, conservés et commercialisés dans des conditions d'hygiène et de sécurité sanitaires adéquates	Environnement technique peu performant	CNERV GNAM	Etat Partenaires au développement	Guide de diagnostic des maladies aviaires	2017-2025			
	Traçabilités des produits (cartes aviculteurs)				Fiche de prophylaxie				
					Nombre de cartes aviculteurs				

	La prévention et la prise en charge des catastrophes sanitaires et des urgences sont assurées					
	Les conditions d'élevage de la volaille traditionnelle sont améliorées					
Promotion d'un abattoir à Nouakchott et d'unités d'abattage de volaille avec des installations frigorifiques à dans les capitales de Wilayas	Développer des capacités d'abattage, de Conditionnement de volaille, de conservation et de commercialisation,	Non maîtrise des circuits de commercialisation (poulets vendus vifs)	PPP	Etat Partenaires au développement	Nombre d'abattoirs	2017-2022
		Qualité hygiénique douteuse des carcasses,			Nombre d'unités d'abattage	
		présentation non compétitive			Nombre de chambres froides installées	
Axe stratégique 2 : Créer un environnement favorable au développement des investissements privés						
Actions prioritaires	Contenu/objectifs	Pertinence/référence	Acteurs concernés/ instances de mise en œuvre	Sources de financement	Indicateurs de suivi	Calendrier de mise en œuvre/ durée
Créer et / ou renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des associations socioprofessionnelles	Mise en place du cadre réglementaire et Organisationnel	Faible niveau d'organisation des acteurs de la filière	PPP	Etat Partenaires au développement	Textes	2017-2025
	Amélioration de la				Nombre de protocoles d'accord signés	
					Nombre de séances	

	coordination et de la programmation dans la filière	Difficultés d'accès au financement des fermes avicoles			de renforcement des capacités	
	Les organisations professionnelles sont restructurées				Bases de données	
réaliser la phase préparatoire (documents techniques et administratifs)	Un appui au renforcement des capacités des OP existantes est apporté	Absence de financement de l'activité avicole			Identification des capacités des industriels	
	Les informations actualisées sont diffusées				Identification des capacités des aviculteurs	
Signer des protocoles d'accord Entre GNAM et bureau d'étude formateur	Amélioration de la gestion des ressources humaines				Identification des capacités des revendeurs	
	Renforcement de la gestion des ressources matérielles et des infrastructures				Nombre de prêts aux	
	Renforcement des capacités analytiques en partenariat avec les structures de recherche, de formation et les organisations socioprofessionnelles				Nombre d'investisseurs ayant obtenu de subventions	
	Financement des activités de la filière avec des ressources pérennes				Nombre de centrale d'achat	
Organiser des journées de réflexion technique instaurer des groupes					construit	
					Nombre de centrale d'approvisionnement construit	
				Nombre de fermes expérimentales construits		

<p>d'analyse thématiques rendre opérationnels les groupes d'analyses thématiques</p>						
	<p>Meilleure stratégie de mobilisation et de gestion des ressources financières.</p>					
<p>Renforcer les capacités des acteurs en méthodes d'analyses des données</p>	<p>Mettre en place des politiques de financement</p>					
<p>Création d'une interprofession</p>						
<p>Organiser une table ronde de plaidoyer regroupant les PTF</p>						
<p>Etudier les possibilités de création d'un Cadre de Partenariat regroupant les PTF et le GNAM</p>						

l'octroi de subventions et de primes au profit des investisseurs						
Mettre en place un fonds de garantie dédié à la promotion de l'aviculture						
Mettre en place une ligne de crédit, ou leasing de matériel						
Construction de centrale d'achat						
Construction de centrale d'approvisionnement						
Construction de fermes expérimentales						

Budgétisation des actions prioritaires du plan d'action de la filière volailles (période 2017-2025)

axe stratégique de la SNDSP	Actions prioritaires programmées	Indicateur de suivi	cout unitaire estimatif	cout estimatif total (2017-2025)
axe 1 : Améliorer la Productivité et la Compétitivité	Amélioration du cadre législatif et réglementaire.	Elaboration et promulgation de textes		20.000.0000
	Recenser les producteurs	Organisation d'un recensement tous les trois ans soit 3 pour toute la période	30.000.0000	90.000.0000
	Organisation de réunions de concertation entre les acteurs avant les décisions	Tenue régulière tous les six mois soit 18 réunions pour la période	1.000.000	18.000.000
	table ronde avec les acteurs pour les sensibiliser sur les textes règlementaires	Une table ronde	5.000.0000	5.000.0000
	Identification/viabilisation et lotissement de terrains dans une zone franche	Etude et lotissement de la zone un bureau et une entreprise privés	500.000.0000	500.000.000
	préparation de plans types de bâtiments de fermes avicoles	Réalisation des plans types par un bureau privé	-	50.000.000
	Définition de matériels d'élevage et organisation achat de matériel d'élevage	Réalisation d'une étude	-	20.000.000
	Création d'un GS Avicole		-	5.000.000
	Préparation et mise en place d'un programme d'assistance à la création et à la gestion de fermes avicoles	Contrat de formation avec des bureaux privés	-	20.000.000
	communication sur le programme d'implantations de fermes avicoles par les Jeunes dans les différents médias.	Diffusion sur les médias	-	50.000.000
Organisation d'une foire agro-pastorale annuelle.		-	100.000.000	

	Appuyer l'accès aux poussins d'un jour et à l'aliment pour volailles	Subventions annuelle	30.000.000	270.000.000
	Limiter les importations dedécoupes congelées	Dotation des services de contrôle	50.000.0000	450.000.000
	Renforcement de la biosécurité	Dotation des structures de contrôle de qualité	50.000.000	450.000.000
Axe 2 : Créer un environnement favorable au développement des investissements privés	Créer et / ou renforcer les capacités institutionnelles etorganisationnelles des Associations socioprofessionnelles	Subvention annuelle	60.000.000	180.000.000
	réaliser la phase préparatoire (documents techniques et administratifs)	Elaboration des documents	20.000.000	20.000.000
	Signer des protocoles d'accord entre La GNAM et bureau d'étude formateur	Formation des aviculteurs	15.000.000	135.000.000
	Organiser des journées de réflexion technique instaurée des groupesd'analysethématiques rendre opérationnels lesgroupes d'analyses thématiques	2 journées /an	5.000.000	90.000.000
	Renforcer lescapacités desacteurs en méthodes d'analyse de données	2 sessions de formation /an	5.000.000	90.000.000
	Création d'une interprofession	Organisation de rencontres et élaboration de textes	10.000.000	10.000.000
	Organisation d'une table ronde de plaidoyer regroupant les PTF		15.000.000	15.000.000
	Etudier les possibilités decréation d'un Cadre de Partenariat regroupant les PTF et le GNAM	Réalisation d'une étude		5.000.000

Axe 3 : développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes	octroi de subventions et déprimes au profit des investisseurs	Subventions annuelles	100.000.0000	900.000.000
	Mise en place un fonds de garantie dédié à la promotion l'aviculture	Etude et mise de la structure		1.000.000.000
	Mise en place une ligne de crédit, ou leasing de matériel	Etude et mise en place de la structure		2.000.000.000
	Construction de centrale d'achat	Mise en place d'une centrale avec d'une dotation en capital		100.000.000
	Construction de centrale d'approvisionnement			100.000.000
	Promotion d'un abattoir à Nouakchott et d'unités d'abattage de volailles avec des installations frigorifiques dans les capitales des Wilayas			1.000.000.000
	Construction de fermes expérimentales			750.000.000
total				8.443.000.000

8. Les créneaux porteurs dans la filière

L'implication du secteur privé sous recommandation des pouvoirs publics à travers la SNDSR/SNDSP est une opportunité pour tous les acteurs de la filière. L'augmentation des investissements contribue à l'emploi des jeunes donc à la réduction de la pauvreté. L'essor de l'activité avicole est porteur d'espoir dans la création de richesse par la suite au développement économique du pays.

8.1 Créneaux directs

Le Ministère de l'Elevage a mis en place des outils et des mesures d'accompagnement pour renforcer l'enseignement et le développement de la filière aviculture, à travers la création d'un Service filière au niveau du Ministère de l'élevage, l'introduction d'un module « aviculture » au Lycée technique de Boghé ainsi que la réalisation dans le cadre d'un Partenariat public privé (PPP) d'un grand complexe avicole à Nouakchott, destiné à faciliter la fourniture aux opérateurs nationaux et acteurs de la filière, de poussins d'un jour (qui étaient jusqu'ici importés du Sénégal ou du Maroc).

Les jeunes formés trouveront un emploi dans les fermes avicoles dont la taille des effectifs de volaille et leur nombre augmentent. La consommation des œufs est dépendante des importations donc l'installation des fermes de poules pondeuses pour produire des œufs de consommation est à encourager.

8.2. Créneaux connexes à la filière en amont et en aval

Les effets induits par la croissance dans la filière sont diverses par nature dans la graduation de l'échelle des maillons de la filière.

- ✓ en amont de la filière : les artisans de fabrications de matériels d'élevage, tel que les abreuvoirs, mangeoires, valorisent leurs activités.
- ✓ en aval de la filière : le secteur de collecte ou de conservation solaire des produits avicole ou d'emballage se développe. Les fientes de volailles constituent un engrais pour les agriculteurs qui vont ainsi améliorer le rendement de leur culture.

9. Fiches de Projets :

Pour mieux étayer l'importance des filières étudiées (lait, dattes et avicole), quelques fiches de projets ont été identifiées pour orienter les opérateurs économiques intéressés à investir dans ces créneaux porteurs. Il s'agit notamment de :

- Fiche de projet : Aliments de bétail
- " " Confitures de Dattes
- " " Atelier polyvalent
- " " Carrosseries Isothermes
- " " Unité laitière intégrée
- " " Produits phytosanitaires
- " " Motopompes
- " " Engrais
- " " Mini- laiterie
- " " Articles en plastique moulus
- " " éolienne
- " " Entrepôts frigorifiques
- " " Produits phytosanitaires

CONCLUSION

La filière avicole en Mauritanie associe un secteur moderne et un secteur traditionnel. Le secteur traditionnel qui reste le plus important surtout en milieu rural, participe à la formation des revenus des ménages ruraux et contribue à la couverture de la demande en produits avicoles. Ses performances peuvent être améliorées par l'introduction de matériel génétique, la formation des acteurs et une meilleure conduite de l'élevage en termes d'alimentation, d'habitat et de suivi sanitaire.

Concernant la filière moderne, elle garde une marge de progression mais de nombreuses contraintes pèsent sur son développement. Il faudra envisager des actions en faveur de l'environnement socio-économique de la filière par l'organisation des acteurs en interprofession, l'amélioration de l'accès des producteurs aux intrants (aliments, poussins, matériel d'élevage et produits vétérinaires,). Ce secteur reste fortement menacé par les importations de produits congelés qui inondent les marchés du pays. A ce niveau des mesures de limitation des importations et de sauvegarde de la filière locale s'imposent à court terme mais dans le long terme, la véritable bataille contre le poulet congelé, c'est le développement de la filière par un mécanisme de financement adapté pour permettre la valorisation de la production par la transformation de la production (abattoirs, conditionnement), et la contractualisation (contrats commerciaux, échanges à l'intérieur du pays).

Cohérence entre les Recommandations et Plan d'action et la SNDSP.

La stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP) a établi des objectifs pour deux des trois filières objets de l'étude : le lait et les dattes. En ce qui concerne la filière avicole elle n'est spécifiquement mentionnée dans le rapport final phase 2 de la SNDSP. Ces objectifs sont :

- Pour la filière lait :
 - ✓ Améliorer le revenu des éleveurs ainsi que leur niveau de compétitivité dans la conduite de leurs troupeaux ;
 - ✓ Inciter à créer dans les zones suffisamment pourvues en eau, des fermes d'élevage à haute valeur ajoutée permettant entre autres la pratique de la traite mécanique et des techniques d'approvisionnement hygiéniques ;
 - ✓ Créer des activités annexes ;
 - ✓ Inciter le secteur privé à exploiter cette opportunité
- Pour la filière dattes :
 - ✓ Améliorer le revenu des producteurs oasiens et en créant des activités supplémentaires susceptibles d'accroître la stabilité de la population dans la région ;
 - ✓ Inciter à la création dans les différentes oasis des unités industrielles de conditionnement de conservation et de transformation des dattes en vue de donner de la valeur ajoutée à ce produit.
 - ✓ favorisant la création d'une filière dattes avec les différents maillons : Producteurs, collecteurs, transformateurs et vendeurs.
 - ✓ créer des activités privées annexes.

Les tableaux ci-dessous illustrent les liens entre les objectifs assignés à ces filières par la SNDSP et les recommandations et les Plans d'actions proposés par l'étude sur les filières.

Les recommandations et actions proposées s'inscrivent sous les objectifs susmentionnés et visent à contribuer à la mise en œuvre de la SNDSP en spécifiant le rôle des différents acteurs, y compris ceux de l'Etat, de ses partenaires et du Secteur Privé.

Elles visent , conformément à l'objectif principal de la SNDSP, à développer et moderniser la production et la transformation des produits pour offrir des perspectives de création d'emplois et de génération de revenu pour l'ensemble des acteurs qui constituent les objectifs principaux de la SNDSP. Ces actions portent sur les infrastructures, le renforcement des ressources humaines, la vulgarisation des techniques, le financement, l'amélioration de la qualité des produits, l'organisation et la professionnalisation des acteurs, etc.

La mise en œuvre des plans d'actions prioritaires exige l'engagement de l'Etat et de ses partenaires à mobiliser des ressources importantes pour aider les acteurs privés à valoriser le potentiel de ces filières dont le montant estimé pour la période 2017-2025 s'élève à **38,142 milliards d'ouguiyas** répartis comme suit :

- 18,217 milliards pour améliorer la productivité et la compétitivité des filières,
- 8,765 milliards pour créer un environnement favorables au développement des investissements privés dont 3 milliards d'UM pour l'étude et la création d'un fonds de développement des industries agroalimentaires.
- Et 11,16 milliards pour développer les industries agroalimentaires et autres industries et services connexes.

Les principales menaces à la réussite des interventions pour lever les contraintes identifiées qui constituent des obstacles au développement des filières sont l'absence ou l'insuffisance de financements requis et l'absence de mécanismes pour mise en œuvre, de suivi et de

coordination. Pour pallier à cela, il est nécessaire d'envisager la mise en place d'un comité de coordination qui s'attèlera à la mobilisation des fonds destinés à la mise en œuvre des actions prioritaires , au contrôle continu de l'état d'avancement de leur exécution et à une évaluation périodique des résultats et des propositions de solution aux difficultés rencontrées.

Objectifs fixés par la SNDSP	Actions ou recommandations de la SNDSP	Actions ou recommandations de l'étude sur les filières
<p>Améliorer le revenu des éleveurs ainsi que leur niveau de compétitivité dans la conduite de leurs troupeaux</p>	<p>Écoulement de l'excédent laitier notamment au cours de la saison humide</p>	<p>Création de bassins laitiers dans les zones de production</p>
	<p>Création de fait, de filières lait dont les conséquences entre autres, seront de mieux sensibiliser les éleveurs aux notions de qualité et d'hygiène</p>	<p>Mise en place de centres de collecte du lait dans les bassins laitiers</p> <p>Renforcement des capacités des producteurs laitiers à travers des formations techniques sur :</p> <p>La conduite de noyaux laitiers (gestion du troupeau, mise en œuvre de plan de prophylaxie, hygiène de la traite) ; L'hygiène de la collecte du lait, la transformation du lait, L'entretien et la maintenance des laiteries, La prophylaxie des maladies ;</p>
	<p>Diminuer de manière substantielle la pratique du système transhumant au profit des systèmes plus sécurisant pour l'éleveur à savoir : l'élevage intensif ou semi intensif</p>	<p>Conservation du fourrage pour pallier à la saisonnalité de la production</p>
		<p>Promotion de la culture des céréales (maïs, sorgho sucré,...) rentrant dans l'alimentation des laitières</p> <p>Installation d'industries d'aliments du bétail</p> <p>Renforcement des capacités des producteurs laitiers à travers des formations techniques sur : la production de semences certifiées de fourrage , la valorisation des fourrages, le rationnement ;</p>
<p>Créer dans les zones suffisamment pourvues en eau, des fermes d'élevages de hautes valeurs ajoutées</p>		<p>Création d'unités industrielles laitières et demini-laiteries dans les grandes agglomérations des zones de production laitières</p>
<p>Créer des activités privées annexes</p>		<p>Favoriser la création d'activités industrielles et de service en soutien au développement de la production et transformation laitières :</p> <p>Unités de fabrication d'emballages, Unités de fabrication d'aliments de bétail, Installation de chambres froides, Installation de centrales d'énergie solaire et éolienne, Création d'ateliers de réparation et d'entretien création d'entreprises de prestation de services</p>

<p>Inciter le secteur privé à exploiter cette opportunité en investissant dans la création d'unités industrielles de produits laitiers en milieu rural</p>		Etude et création de centres techniques spécialisés d'appui aux entreprises agroindustrielles
		Etude et création d'un fonds de développement des industries agroalimentaires
		Octroi de primes (subventions) pour la réalisation des centres de collecte et l'acquisition de moyens de transport de lait
		L'octroi de primes pour la réalisation des unités de fabrication d'emballage destinées aux industries laitières
		Tarif préférentiel électricité et eau
		Mesures de protection du marché national

Objectifs fixés par la SNDSP	Actions ou recommandations de la SNDSP	Actions ou recommandations de l'étude sur la filière dattes
<p>Améliorer le revenu des producteurs oasiens et créer des activités supplémentaires susceptibles d'accroître la stabilité de la population dans la région</p>	Valoriser les dattes déclassées et les écarts de la récolte qui sont actuellement soit perdus soit très mal utilisés	<p>Promouvoir la création d'un crédit agricole au profit des exploitants dattiers et des transformateurs</p> <p>Exonérations à l'importation de certains facteurs de production tels que les emballages spécifiques à la conservation des dattes et des produits résultant de sa transformation, les produits de traitements, etc.</p> <p>Mise en œuvre de programme de formation des phoeniculteurs</p>
	Préserver la production des dattes fraîches dont la consommation est actuellement saisonnier. Il s'agit d'étaler dans le temps la vente de ce type de produit.	Mise en place des chaînes de froid dans les zones de production et des grands centres de commercialisation.
	Traiter et en conditionner les dattes sèches en vue d'améliorer leur présentation à la vente	<p>Octroi de subventions et de primes au profit des industries de conditionnement et de transformation</p> <p>Exonérations à l'importation de certains facteurs de production tels que les emballages spécifiques à la conservation des dattes et des produits résultant de sa transformation, les produits de traitements, etc.</p>
<p>Inciter à la création dans les différentes oasis des unités industrielles de conditionnement de conservation et de</p>		Réalisation des investissements publics dans les Infrastructures (irrigation, gestion des ressources en eau, transport, électrification)

transformation des dattes en vue de donner de la valeur ajoutée à ce produit		Mise en œuvre de programmes de diversification de la production de dattes
		Octroi de crédits à taux bonifiés pour la réalisation des investissements pour l'accroissement de la production et la réalisation des unités industrielles de conditionnement et de transformation de la datte ;
		Octroi de tarifs préférentiels d'énergie en faveur des unités de conditionnements et de transformation
		Exonérations à l'importation de certains facteurs de production
		Mise en place d'un programme de lutte contre les ravageurs et les maladies du palmier dattier
Favoriser la création d'une filière dattes avec les différents maillons : Producteurs, collecteurs, transformateurs et vendeurs		Créer / renforcer les associations socioprofessionnelles
		Mise en place d'un programme de lutte contre les ravageurs et les maladies du palmier dattier
		Aider à moderniser le transport des dattes à travers l'acquisition de moyens de transports adaptés et spécialement dédiés au transport des dattes (subventions)
		subventions pour acquisition du matériel et équipement agricoles, la réalisation des unités de valorisation, d'aménagements hydro-agricoles
		Mise en place des institutions d'appui : AGPO, Mutuelles d'investissement et de crédit
Créer des activités privées annexes :	Pré -triage et dénoyautage des dattes à domicile (main-d'œuvre féminine)	Octroi de crédit
		Programmes de formation en faveur des coopératives féminines
	Transporteurs de dattes pour approvisionner les usines	Modernisation du transport par l'octroi de subventions pour l'acquisition de moyens de transport adaptés